TÉLÉMATIQUE

36-15 tapez LEMONDE

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE · N° 13556 – 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · DIMANCHE 28-LUNDI 29 AOUT 1988

Crise au Parlement sud-africain

Tandis que le régime sud-africain affiche, à sa porte, une apparente bonne volonté qui permet d'espérer pour bientôt des progrès décisifs dans le règlement des conflits angolais et namibien, il est loin d'adopter, à l'intérieur de ses frontières, le même comportement. En témoigne la crise sans précédent qui secoue le Parlement « tricaméral » du Cap, une institution créée en 1984 et vouée, aux yeux du pouvoir, à devenir le principal outil de sa politique de réforme du système d'apartheid.

Cet organe législatif tricolore – où siègent des élus blancs, indiens et métis – n'a qu'un rôle symbolique puisque aucun représentant de l'immense majorité – noire – de la population sud-africaine n'y a été admis. Il faut croire pourtant que sa liberté de manœuvre est jugée excessive, puisque le gouvernement vient d'y court-circuiter l'opposition au mépris de ses propres règles du jeu.

La raison de cette épreuve de force est d'importance. Il s'agit d'amender l'un des textes-clés de la ségrégation raciale, la « loi sur l'habitat séparé », qui, depuis 1950, assigne à chaque communauté ethnique ses zones résidentielles exclusives, et en théorie étanches.

Comme c'est souvent le cas avec le « réformisme » du pouvoir, les amendements qui viennent d'être soumis au Parlement sont ambigus. D'un côté, ils prévoient, dans un esprit « libéral », la légalisation de zones d'habitat « grises », autrement dit ouvertes à toutes les races. De l'autre, ils renforcent l'arsenal des mesures répressives visant à faire expulser des autres zones les habitants qui y sont « légalement » interdits de séjour.

L'ensemble des partis de l'opposition non-blanche, jugeant insuffisant l'aménagement d'une législation qu'elle souhaite voir totalement abolir, a refusé de prendre part au débat. La crise s'est envenimée le jeudi 25 août, lorsque le gouvernement, pour imposer ses vues, a recouru à un artifice de procédure. A l'instigation du Parti national, détenteur de la majorité absolue dans l'Assemblée « blanche », celle-ci a tout bonnement fait passer les projets d'amendement dans la catégorie des textes réservés à son examen exclusif, comme s'ils ne concernaient que la communauté blanche. Il s'agit pourtant, à l'évidence, d'un problème affectant tous les groupes raciaux et qui, selon le texte même de la Constitution de 1983, aurait dû être débattu et voté par chacune des trois Chambres.

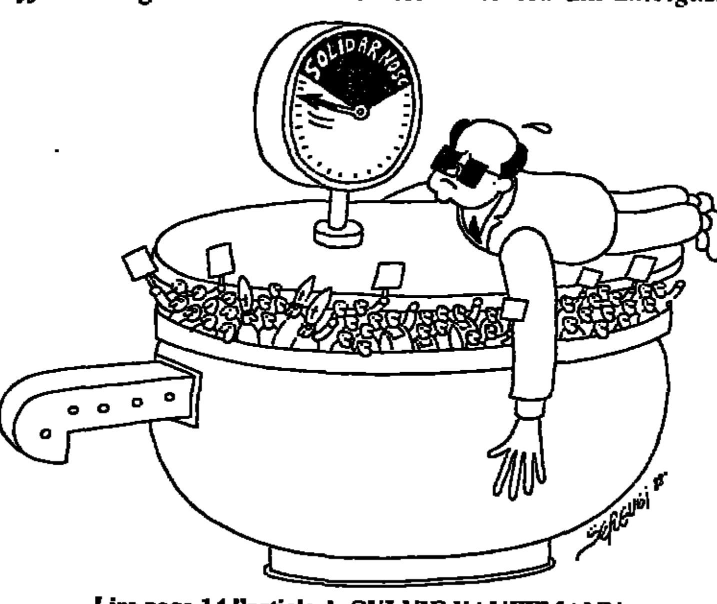
Dénonçant ce tour de passe-passe, l'opposition libérale blanche s'est jointe à son tour au boycottage des travaux parlementaires, en accusant le gouvernement de renier son objectif avoué de « partage » du pouvoir avec les autres communautés. Au lendemain de cette manœuvre la presse s'alarme, et le Parti travailliste, majoritaire dans l'Assemblée métisse, menace de modifier, lui aussi, « unilatéralement », les règles de sa propre Assemblée.

Pendant les débats, le président Botha s'est aventuré, vendredi, dans les rues d'un bidonville noir, non loin du Cap, où il a demandé à la foule noire de « rejeter le négativisme ». Sa mise en garde serait plus crédible si la minorité blanche respectait, la première, ses engagements réformistes.

Une offre ambiguë de dialogue

Les autorités polonaises cherchent à dénouer la crise

Après avoir circonscrit le mouvement de grèves par la force, sans pour autant parvenir à y mettre fin, le pouvoir polonais cherche à dénouer la crise par des moyens politiques. A la veille d'une réunion plénière du comité central du POUP, convoquée d'urgence, qui s'est ouverte le samedi 27 août, le ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, a formulé en direction des grévistes une offre de négociation en des termes au demeurant ambigus.



Lire page 14 l'article de SYLVIE KAUFFMANN

Le voyage du premier ministre en Nouvelle-Calédonie

M. Michel Rocard a appelé les Canaques à se montrer « responsables »

Le voyage de M. Michel Rocard en Nouvelle-Calédonie, qui peut d'ores et déjà être considéré comme un succès, a été marqué, le samedi 27 août, par le discours du premier ministre à Poindimié, sur la côte est, destiné à inciter les indépendantistes à se montrer « responsables » et à œuvrer au développement de leurs futures provinces. A Paris, M. Le Pen a fait savoir qu'il ferait campagne pour le « non » au référendum national.

POINDIMIÉ
de nos envoyés spéciaux

Les dirigeants indépendantistes de la région de Poindimié, principale localité de la côte est de la Nouvelle-Calédonie, ont réservé à M. Michel Rocard, le samedi 27 août, un accueil militant, qui aurait pu, en d'autres temps, provoquer quelque incident.

Quand le premier ministre est arrivé au stade de la commune, à 16 heures – il était 7 heures en métropole, – en compagnie du président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, et du président du RPCR, M. Jacques Lafleur, qui, décidément, ne se quittent plus, il s'est trouvé face à une foule canaque aussi nombreuse que son auditoire européen de la veille au soir à l'hôtel de ville de Nouméa (un peu plus d'un millier de personnes), mais moins convaincue, et venue surtout munie d'une quinzaine de grands drapeaux aux couleurs de « Kanaky » et d'une banderole explicites : *« Vive la Kanaky libre ! »*

Les différents « comités de lutte » FLNKS de la région, ceux-là même qui avaient organisé en février, à Poindimié, la prise de neuf gendarmes en otage, avaient soigné la mise en scène pour rappeler leurs revendications. L'on pouvait craindre quelques fausses notes à l'arrivée du cortège ministériel, compte tenu, en particulier, de la présence de M. Lafleur à la tribune officielle ornée de drapeaux tricolores.

Il n'en a rien été. M. Rocard s'est fort bien accommodé de cette confrontation symbolique.

A. R. et F. B.

(Lire la suite page 5.)

La « privatisation » de l'agriculture en URSS

Des terres pourront être attribuées aux paysans, sous le régime de baux de location pouvant aller jusqu'à une durée de cinquante ans. Annoncée le 29 juillet par M. Gorbatchev, cette mesure a été confirmée, le vendredi 26 août, par le Comité d'Etat agro-industriel. Une telle décision n'entraîne pas l'accession à la propriété individuelle des terres – qui ne pourront être vendues, – mais elle aboutit à une « privatisation » de fait d'une part encore indéterminée de l'agriculture soviétique. Il s'agit d'une rupture avec la politique de collectivisation systématique lancée par Staline à la fin des années 20, et qui fait l'objet d'articles sévères dans la presse *(lire page 3)*.

Conversations sur le Cambodge à Pékin

Le rabibochage sino-soviétique

Les propos tenus, le vendredi 26 août, par le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, au sujet du Cambodge laissent prévoir que des progrès pourront être réalisés sur ce dossier à l'occasion des conversations sino-soviétiques qui se sont ouvertes samedi à Pékin. Cette perspective devrait conduire à une nouvelle évolution des relations entre la Chine et l'URSS.

La rencontre sino-soviétique sur le Cambodge, qui a commencé samedi 27 août à Pékin, marque sans doute une étape dans le règlement d'un conflit qui est entré dans sa dixième année. Mais elle constitue aussi, et peut-être surtout, un pas très significatif dans ce qu'il est convenu d'appeler le processus de « normalisation » des relations entre la Chine et l'URSS.

En fait, ce terme de « normalisation » apparaît aujourd'hui bien dépassé. Non seulement, faut-il le rappeler, les deux pays entretiennent depuis des années des relations diplomatiques parfaitement « normales » au niveau d'ambassadeurs qualifiés, mais des échanges de visites ont lieu entre hauts responsables, tandis que se développent la coopération culturelle et, à un rythme accéléré, les échanges commerciaux, dont le volume a décuplé entre 1981 et 1986. Le temps n'est plus, même, où le Kremlin veillait d'un œil sourcilleux aux rapports que ses plus proches alliés européens pouvaient nouer avec la République populaire. Après le général Jaruzelski et MM. Erich Honecker et Kadar, c'est aujourd'hui le vieux président tchécoslovaque, M. Husak, dont on vient d'annoncer la visite prochaine dans la capitale chinoise.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

Moins de 1000 hectares brûlés pendant l'été dans le Midi

Les incendies de forêts sous l'éteignoir

Depuis 1980, plus de 22 000 hectares de forêts sont ravagés par le feu (chiffre arrêté au 24 août), en moyenne chaque année, dans le Midi de la France. Cette année, les dégâts devraient être moins importants : environ 3 000 hectares brûlés à la même date. Ce résultat est dû en partie à des conditions météorologiques plus favorables, mais aussi à une stratégie plus efficace de lutte, de surveillance et de prévention.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Même s'il faut croiser les doigts pour qu'un ou deux feux ravageurs ne viennent encore ternir le tableau, il n'y aura pas eu, en 1988, de nouvel été rouge. Sur l'ensemble des quinze départements faisant partie de l'Entente interdépartementale de protection de la forêt contre les incendies, 920 hectares seulement ont été détruits depuis le 1er juillet, dont près des deux tiers en Corse (585 hectares). Dans les départements traditionnellement « martyrs » du Var et des Alpes-Maritimes, le tribut payé au feu a été inférieur à 40 hectares dans le premier et à 20 hectares dans le second. Des broutilles par rapport aux catastrophes de certaines années passées. Les chiffres de la campagne commencée le 1er janvier sont tout aussi éloquents : 2 999 hectares, dont 1 948 sur le continent et 1 051 en Corse, pour 2 387 feux, soit à peine plus d'un hectare par feu. Pour peu que les pluies de l'arrière-saison ne tardent pas trop, le record de l'année 1972 (6 000 hectares au total) pourrait même être battu.

A quoi sont dus ces résultats exceptionnels ? D'abord, sans doute, à de bonnes conditions météorologiques. Le printemps dans le Midi a été très pluvieux et un important phénomène d'évapotranspiration a été constaté en juillet, avec une production de rosée matinale. Les jours de mistral et de tramontane ont été aussi moins nombreux que dans une année moyenne. Mais ces facteurs favorables ont été compensés par une canicule persistante au cœur de l'été, si bien qu'il y a eu davantage de risques sévères et très sévères en 1988 qu'en 1987 (1).

Alliée ou adversaire, la météorologie n'est, au demeurant, que un des paramètres du système complexe de défense de la forêt, qui fait intervenir, à la fois, des moyens de prévention, de prévision et de lutte. Les résultats de cette année sont venus confirmer l'efficacité d'une nouvelle stratégie principalement fondée sur l'anticipation.

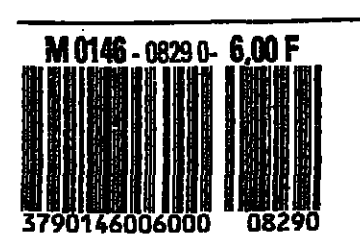
On a multiplié les actions de prévention, notamment par des campagnes d'information et de sensibilisation du public.

GUY PORTE.

(Lire la suite page 7.)

(1) Les risques sévères et très sévères sont calculés en tenant compte du bilan hydrique de la forêt, du vent et de l'hygrométrie aérienne (sécheresse de l'air). Ils s'expriment par des chiffres correspondant au cumul de journées à risque dans les zones déterminées. Il y a eu 502 cas de risque très sévère en 1988 contre 440 en 1987. En cas de risque très sévère, le plan ALARME (Alerte liée aux risques météorologiques exceptionnels) est déclenché.

M 0146 - 0829 0- 6,00 F



3790146006000 08290

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Dates

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Il y a quatre-vingts ans

La Ford T

DANS ses Mémoires intitulés *Ma vie, mon œuvre* (1), Henry Ford place sa définition du moteur à explosion entre les paragraphes enthousiastes qu'il consacre à la machine à vapeur et à son mariage. Il est vrai que ce dernier l'amena à construire une cabane rustique – destinée au couple – faite de planches débitées avec une scie mécanique de son invention. Cela explique qu'historiquement ses épousailles interviennent au cours de la mise au point de deux machines. Cette façon d'évoquer ses amours pourrait néanmoins constituer une sorte de définition du personnage. Car Henry Ford, depuis sa tendre enfance, fut fasciné par les machines et s'en entoura avec tant d'à-propos qu'il devint le père de l'automobile moderne.

L'homme pour qui les fonctions primordiales de la vie étaient l'agriculture, l'industrie et les transports était fils de paysans, plus aisés, il le dira lui-même, que la légende l'affirme. Sa première passion – il avait douze ans (il est né en 1863 dans le Michigan, à Dearborn), – fut pour les montres. Son engouement pour les réveils et autres machines à donner l'heure aurait pu, au fond, faire de lui un brillant horloger. Mais aux êtres d'exception sont réservés les rendez-vous historiques.

En l'occurrence, sa rencontre avec une locomotive bouleversa son univers. On était en 1873, et dès lors, dans son esprit, l'impérative préoccupation s'installa : comment mettre au point une machine automotrice qui permettrait de déplacer d'autres machines – notamment agricoles – sans être limitée dans ses mouvements par des rails ? Ainsi naquit sur plan l'un des premiers tracteurs. C'est pourtant par la construction d'une voiture que commence Henry Ford. Elle était à vapeur et avait une chaudière à huile, dont les seuls défauts étaient le poids et le peu de sécurité que l'on pouvait en attendre.

Qualité et prix

Après la vapeur, le gaz. Henry Ford commence à s'intéresser à la machine d'Otto et au moteur à explosion. Tous ses loisirs sont consacrés à ces recherches et expérimentations. Après avoir quitté Westinghouse, pour lequel il tentait de mettre au point une machine légère à vapeur, il répare une machine à gaz chez Eagle Iron Works. Désormais, le moteur à combustion interne est entré dans sa vie. Il travaille chez Edison (société d'électricité) quand il fabrique son premier double cylindre. Et roulent les 4 chevaux-vapeur de la machine ! Sans marche arrière, mais avec un embrayage et un frein, l'ensemble est monté sur des roues de bicyclette... avec pneus en caoutchouc. L'allumage se fait par étincelle électrique, on alimente le moteur, refroidi par air, avec de l'essence et on installe un différentiel.

L'année 1899 verra la rupture entre Henry Ford et la société Edison. Il a beaucoup appris, et la firme qui l'emploie lui demande de choisir entre l'électricité et le moteur à essence. Il choisit l'automobile. Dès lors, la légende Ford va entrer dans l'histoire.

En 1903, la société Ford est créée. Henry commence à connaître les financiers et déjà *business* est un mot à la mode. « *Les gens d'affaires se figuraient*, disait-il, *que l'on peut faire réussir n'importe quelle entreprise à condition de la financer. Si ça ne marchait pas du premier coup, ils pensaient qu'il y avait lieu de refinancer. C'est un jeu qui consiste à faire courir du bon argent pour rattraper de l'argent perdu.* » En effet... Et d'ajouter : « *Dans l'industrie, la réussite c'est la qualité du produit et son prix.* »

Henry Ford, avec sa ppopre affaire, va enfin pouvoir mettre ses idées à l'épreuve ; les principales concernent la standardisation dans la fabrication, qui doit être liée à une « *systématique et constante recherche de réduction des prix de vente* », et la mise au point de l'automobile de monsieur tout le monde, simple, fiable, quasiment inusable.

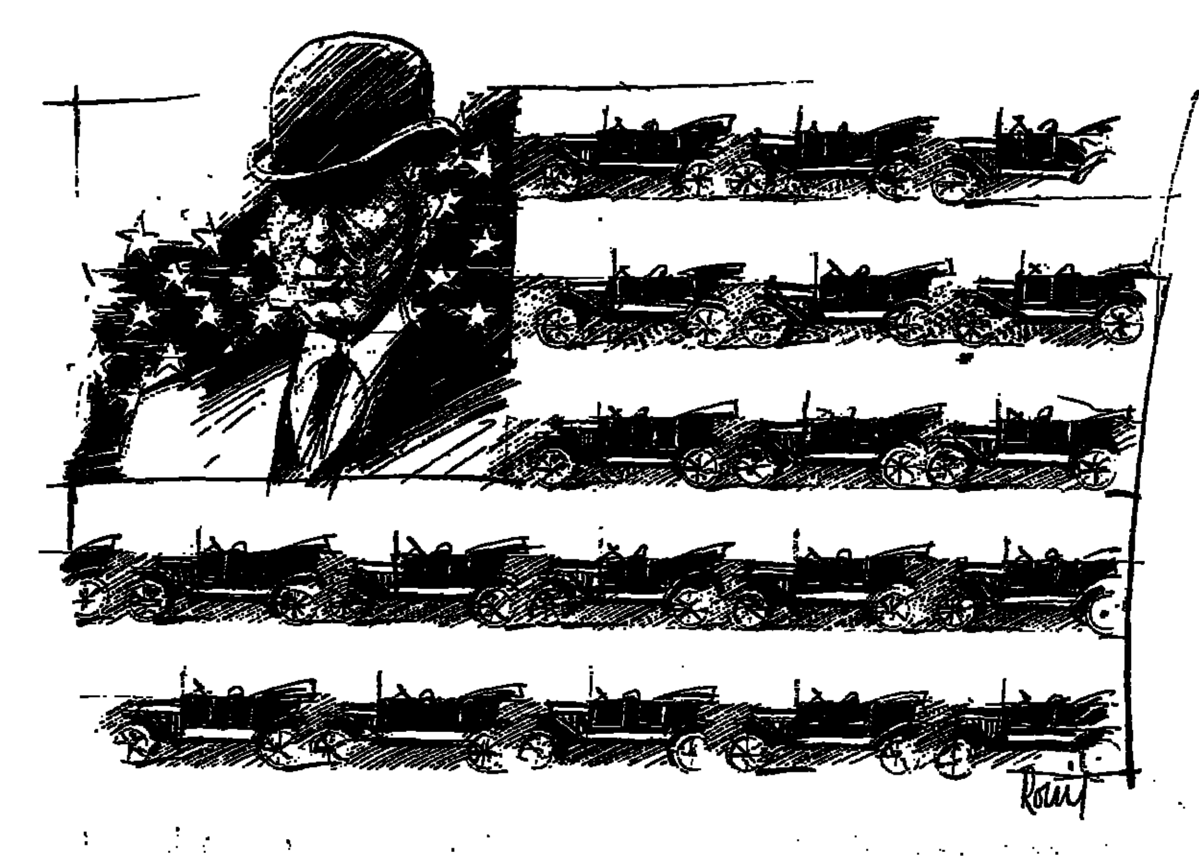
Le but ne sera atteint qu'après qu'il eut succombé aux tendances de l'heure, qui veulent que l'automobile soit un objet de luxe qu'il faut vendre très cher. Quatre et six-cylindres à 2 000 dollars vont sortir des chaînes – déjà – des ateliers de Detroit, mais l'heure arrive où la T va montrer son nez.

« *Je veux construire une automobile pour les masses*, dira Henry Ford ; *assez grande pour une famille, mais assez petite pour qu'une seule personne puisse s'en servir et en prendre soin. Elle sera établie avec les meilleurs matériaux, par les meilleurs ouvriers, d'après les dessins les plus simples que puisse imaginer l'art de l'ingénieur moderne. Mais elle sera d'un prix assez modeste pour que tout homme gagnant un bon salaire puisse l'acheter et, grâce à elle, jouir avec sa famille des agréments et des beautés que Dieu a mis dans la nature.* »

Une belle idée qui sera reprise dans les années 30 par un chancelier à moustache qui avait des arrière-pensées et dont naîtra la future... Coccinelle.

Le modèle T fit son apparition en octobre 1908. Dès le mois d'août de cette année – il y a tout juste quatre-vingts ans, – elle sortait de l'usine. Son arrivée sur les routes déchaîne les passions et, déjà, les Américains lui ont donné un surnom. « Lizzie » sera construite à 15 456 868 exemplaires. Un raz de marée qui se maintiendra jusqu'aux années folles. Le 31 octobre 1925, 9 109 unités sortiront le même jour des chaînes, et une certaine Mme Hauss, actionnaire de la première heure, aura, en seize ans, encaissé 95 000 dollars pour les 100 placés en 1909.

C'est que la T, l'air de rien, est une réussite totale : quatre cylindres, 3 litres, 21 chevaux au frein (à 1500 tours minute), culasse d'une seule pièce, vilebrequin à trois paliers, graissage commun au moteur, à l'embrayage et à la boîte, et grande facilité de conduite. Les aciers utilisés sont au vanadium, une « trouvaille » – pour la résistance et la légèreté du métal – faite par Henry Ford sur une voiture de course d'origine française qui s'était écrasée à Palm Beach... L'allumage est à magnéto et le contrôle de la machine s'effectue par « trois pédales » (une expression qui fera son chemin) : en appuyant sur la pédale C on obtient la petite vitesse et en relevant le pied on a la grande vitesse ; la pédale centrale (R) renverse la marche ; la pédale B freine. La manette des gaz est fixée sous le volant, placé pour la première fois à gauche, et la transmission est à engrenage planétaire. Une solution encore en usage de nos jours sur certaines boîtes de vitesses automatiques. Le tout roule sans défaillance à 80 km/h.



Bien entendu, à la Ford T s'attachent un certain nombre d'anecdotes. L'une d'entre elles peut être garantie : décrivant en 1909 sa conception de la standardisation, Henry Ford déclara tout de go à son conseil d'administration : « *Tout client pourra avoir sa voiture à la couleur de son choix, pourvu qu'il la veuille noire.* »

Une vieille dame très digne

Car la production et l'abaissement de son coût sont pour Henry Ford la priorité des priorités. La chaîne d'assemblage en naîtra. Partie d'un simple déplacement de la pièce vers l'ouvrier, qui jusque-là allait lui-même la chercher, la chaîne permit d'augmenter les cadences, au point qu'on les qualifiera un jour d'« infernales ». « Gâchis », « gaspillage » : des mots bien sûr honnis dans le domaine de la production, mais aussi dans celui des fastes auxquels certains auraient bien voulu sacrifier : Henry y voyait l'emprise possible d'une bureaucratie coûteuse. « *Peut-être*, disait-il, *de vastes bureaux sont-ils parfois nécessaires, mais cela me donne à craindre que l'on ne fasse trop d'administration. Pour ma part, je ne me suis jamais avisé de l'utilité d'une administration compliquée, et j'aime mieux me faire de la réclame par la qualité de mes articles que par la somptuosité des usines où ils sont fabriqués.* » La simplicité et le succès de la T, conçue quasiment par un seul homme – lui, – répondront à tous ses vœux.

Bien des vieilles dames de cette époque vivent encore, et il n'est pas de rassemblement de collectionneurs qui n'ait une T dans son défilé. Toujours vaillantes, elles ont, avec l'âge, gagné en valeur et constituent aujourd'hui des placements (2).

Pour l'avoir conduite voici quelques années, nous pouvons dire que le seul vrai reproche à lui faire a trait à sa suspension, aussi rustique que le premier atelier où l'on façonna, à Detroit, les premières pièces de ce qui devint la T. Mais, à y bien regarder, peu de choses ont changé dans l'automobile depuis que le génie d'Henry Ford mit au monde « Lizzie ». Du moins en ce qui concerne les grands principes mécaniques établis alors... et toujours d'actualité.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) Editions Payot, 1924.

(2) Si les premières T légères furent vendues 260 dollars, elles coûteront ensuite plus cher. Selon les versions, de 825 dollars à 1 000 dollars 1908. Le dollar valait 5 F. Il faut multiplier par 15,40 pour avoir le prix en 1988.

Options et premières montes

HENRY FORD, qui appliqua le premier la grande production à l'automobile, aurait-il inventé aussi les « options » chères à certains constructeurs d'aujourd'hui qui – pour peu que l'on n'y prenne garde – nous livreraient des voitures pour le moins « dépouillées » ? Les avis sont partagés. *Quoi qu'il en soit, les voitures Ford T* livrées en France (avec montage partiel dans les ateliers de l'importateur exclusif *de l'époque, Henry Depasse, à Bordeaux*) étaient fournies avec un certain nombre d'accessoires non prévus en première monte aux Etats-Unis.

Les automobilistes français bénéficiaient donc – selon un tarif, il est vrai, qu'il serait bon d'étudier de près – de voitures qui, selon les versions, disposaient de « détails » distinctifs en avance sur l'époque.

En voici quelques exemples :

– Pour les double « Phaéton » et « Runabout » : capote, rideaux de côté et housse de capote, pare-brise, phares électriques, trois lanternes, avertisseur, trousse à outils, porte-plaque.

– Les « Landaulet » de ville : phares électriques, trois lanternes, avertisseur, trousse à outils.

– Les conduites intérieures (deux ou cinq places) : phares électriques, trois lanternes, avertisseur, trousse à outils, porte-plaque.

– Les modèles « Livraison » : phares électriques, trois lanternes, avertisseur, trousse à outils.

Les constructeurs contemporains ne font que suivre la même idée : ils fournissent des voitures plus ou moins équipées selon les besoins de la cause (options). Ils lancent des productions limitées comportant en série d'alléchants accessoires, une façon de relancer les ventes.

C. L.

PORTUGAL : après l'incendie du vieux Lisbonne

L'heure des polémiques

Après le terrible incendie qui a ravagé jeudi 25 avril le cœur du vieux Lisbonne, de nombreux messages de solidarité ont été adressés de l'étranger aux autorités portugaises. M. Jacques Chirac a proposé l'aide de la Ville de Paris tant pour les secours que pour une future reconstruction.

A Lisbonne cependant, les *polémiques se développent*, notamment sur les causes réelles du sinistre.

LISBONNE
de notre correspondant

Après le tumulte, le silence. Lourd et terrifiant. La désolation règne dans le quartier du Chiado qui, mercredi encore, offrait aux passants le charme de ce vieux Lisbonne du dix-huitième siècle. Des murs noircis par la fumée, des façades qui tiennent miraculeusement debout, des rues jonchées de débris. Quarante-huit heures après le début du gigantesque incendie, des polémiques surgissent déjà : sur l'origine de la tragédie ; sur l'avenir du quartier ; sur le montant du préjudice subi par les commerçants ; sur les options de la municipalité en matière de sauvegarde du centre historique de la capitale portugaise.

A quelle heure l'incendie a-t-il commencé ? Les témoignages à ce sujet sont divergents. Un habitant assure qu'il a entendu les premières explosions vers 2 heures et demi du matin. *« Il était 4 heures lorsque nous avons fui car les grands magasins Grandela étaient déjà un brasier »*, précise un des clients d'une petite pension située juste en face de l'immeuble où le feu a pris naissance. Le gardien de Grandela jure, quant à lui, qu'il a fait sa ronde, comme toutes les nuits, entre 4 heures et 4 h 30 et que tout était normal. Revenant une demi-heure plus tard, il aurait été surpris par la fumée qui sortait des fenêtres. Il se serait alors précipité vers une cabine téléphonique qui, malheureusement, ne fonctionnait pas. Aussi se serait-il dirigé en courant vers le poste de police le plus proche afin de donner l'alerte. Au poste de commandement des pompiers, on enregistre avec précision l'heure à laquelle l'appel a été reçu : 5 h 12.

Une constatation, en tout cas, s'impose : dans un ensemble de l'importance des grands magasins Grandela, aucun système automatique de détection d'incendie n'était installé.

Risques de spéculation

Autre fait troublant : la veille, c'est-à-dire le 24 août, le propriétaire, qui exploite également le magasin contigu portant le nom du quartier, le Chiado, avait été arrêté puis libéré sous caution. Une grave accusation pèse sur lui : celle d'avoir mis le feu, il y a quelques années, dans un supermarché qu'il possède en Algarve pour escroquer la compagnie d'assurances. Or les magasins Grandela et Chiado étaient au bord de la faillite. D'où la conclusion que certains journaux n'hésitent pas à tirer : le feu serait d'origine criminelle.

« Comment aurais-je pu faire cela alors que j'en suis la principale victime ? » répond, à la télévision, le commerçant incriminé. Il affirme d'ailleurs que l'immeuble du magasin du Chiado n'était plus assuré depuis cinq mois faute de paiement des traites correspondantes.

Un débat s'est, d'autre part, engagé entre des architectes favorables à une reconstruction respectant fidèlement la trace des édifices détruits et d'autres qui souhaitent la « modernisation » du site. Des risques existent que le quartier du Chiado ne devienne l'objet d'une spéculation immobilière et que de vieilles querelles sur la politique suivie par le maire, M. Abecassis, membre du Centre démocratique et social, formation politique de droite, se rallument. Ses adversaires l'accusent d'avoir contribué à la désertification du vieux centre de Lisbonne et d'encourager la construction d'immeubles d'un goût très douteux. *« Comment pouvons-nous lui faire confiance ? »* demandent-ils.

Un dernier problème se pose. Il s'agit de déterminer les sommes dues par les compagnies d'assurances aux commerçants sinistrés. Mais sur quelle base peut-on faire des calculs, bon nombre d'éléments comptables étant restés sous les décombres ? *« La seule solution consistera à accepter les déclarations des intéressés »*, pense le responsable de l'Union des commerçants.

Un mouvement de solidarité envers les familles qui ont perdu leur abri s'est déclenché dans le pays. Un compte spécial a été ouvert pour recevoir les dons. Des institutions internationales annoncent leur décision de participer aux frais de reconstruction. L'UNESCO et le Conseil de l'Europe ont déjà débloqué, à cet effet, respectivement 3,5 millions et 1 million de dollars.

JOSÉ REBELO.

Se ralliant aux propositions du prince Sihanouk

Pékin soutient le projet d'envoyer au Cambodge une force de maintien de la paix

« *Nous voyons un peu de lumière au bout du tunnel.* » Ces propos optimistes ont été tenus lors de son arrivée à Pékin, samedi 27 août, par M. Rogatchev, chef de la délégation soviétique aux pourparlers sino-soviétiques sur le Cambodge. « *Quelques progrès ont été faits en vue d'une solution. (...) Nos deux pays sont tous deux très intéressés à une solution de ce conflit* », a-t-il ajouté. Son hôte chinois, M. Tian Zengpei, a été plus réservé : « *J'espère que les discussions seront fructueuses*, a-t-il dit, *mais pour savoir si l'on peut être optimiste ou non, il faudra attendre la fin de ces entretiens.* »

PÉKIN
de notre correspondant

Un verrou important dans l'imbroglio cambodgien vient, semble-t-il, de sauter : la Chine a donné, pour la première fois de manière aussi catégorique, son aval à l'instauration d'une force de maintien de la paix au Cambodge, en vue d'empêcher les Khmers rouges de reconquérir le pouvoir après le retrait des forces vietnamiennes.

M. Zhao Ziyang, chef en titre du PC chinois, a exprimé, vendredi 26 août, l'accord de Pékin sur ce point-clé d'un éventuel règlement politique de la crise cambodgienne en recevant le premier ministre japonais, M. Takeshita, en visite officielle en Chine depuis la veille (*le Monde* du 25 août). L'annonce de cette concession – que Pékin n'avait jusqu'à présent envisagée qu'en termes vagues – au prince Sihanouk a précédé de quelques heures l'arrivée, samedi, du vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Igor Rogatchev.

Ces propos de M. Zhao au chef du gouvernement nippon, dont *le Quotidien du peuple* a fait, samedi, son principal titre de « une », constituent une véritable déclaration de principe sur la question la plus importante de toute la politique étrangère chinoise depuis dix ans. Aucun dirigeant de Pékin de ce rang, depuis M. Deng Xiaoping lors de l'invasion vietnamienne du Cambodge fin 1978, ne s'était exprimé de manière aussi précise sur le sujet.

M. Zhao a fait preuve d'un réalisme nouveau en reconnaissant explicitement que, des quatre armées en présence (celles de Phnom-Penh, des Khmers rouges, des sihanoukistes et des nationalistes de M. Son Sann), *« le parti* (pro-vietnamien) *de Heng Samrin-Hun Sen est le plus fort sur le plan du personnel militaire et des armements »*. Il a aussi admis que *« la communauté internationale est, on le comprend, soucieuse d'empêcher les Khmers rouges de reprendre le pouvoir au Cambodge après que le Vietnam en aura retiré ses troupes »*.

Pas de coalition à deux ou à trois

« Ni la Chine ni la communauté internationale ne veulent voir les Khmers rouges monopoliser le pouvoir » à Phnom-Penh, a-t-il poursuivi. *« Mais elles ne veulent pas non plus voir le parti de Heng Samrin-Hun Sen exercer le pouvoir exclusif, ce qui reviendrait à une reconnaissance de l'invasion vietnamienne du Cambodge. »*

M. Zhao a voulu dissiper l'impression qu'il aurait en quoi que ce soit remis en cause la politique indochinoise de M. Deng : *« Nous avons toujours été partisans de l'établissement d'un gouvernement provisoire quadripartite dont le chef réel serait Samdech Sihanouk. A cette fin, le gouvernement chinois soutient l'appel* (de ce dernier) *en vue de l'envoi d'une force de maintien de la paix et d'un comité international de supervision au Cambodge. »* Il a *« proposé »* un *« démantèlement des forces armées en présence »* et leur fusion en une armée unique *« composée à parts égales par les forces des quatre parties et placée sous un commandement unifié »*, l'objectif étant la tenue d'élections générales dans la paix.

Il y a un mais : la Chine accepte que le siège du Cambodge aux Nations unies soit occupé par ce gouvernement quadripartite, mais elle *« s'opposera à ce qu'un gouvernement de deux ou de trois composantes s'en empare »*. En clair, la participation du mouvement khmer rouge en tant que tel reste une précondition chinoise à tout règlement, même si *« la Chine ne recherche aucun intérêt particulier au Cambodge et ne tentera jamais d'y établir une zone d'influence »*. Sans faire directement référence à la venue de M. Rogatchev, M. Zhao a insisté sur le fait que *« les plus hauts dirigeants »* chinois (sous-entendu : M. Deng en personne) faisaient preuve *« d'une attitude positive »*. Ce qui laisse clairement entendre à Moscou qu'on en attend de même de sa part.

FRANCIS DERON.

URSS

Les autorités approuvent formellement les mesures d'attribution de terres aux paysans

Les autorités soviétiques ont formellement entériné, vendredi 26 août, des mesures prévoyant l'attribution de terres aux paysans, avec des taux individuels de location allant jusqu'à cinquante ans, a annoncé l'agence Tass. Ces mesures, approuvées par le comité d'Etat agro-industriel (Gossagroprom), avaient été proposées le 29 juillet par M. Mikhaïl Gorbatchev lors d'un plénum du comité central du PCUS (*le Monde* daté 31 juillet-1er août). En pratique, des attributions de terres ont déjà été effectuées depuis l'an dernier. Elles concernent quelque dix mille fermes collectives, soit un cinquième de leur nombre total. *« La terre appartient au peuple et ne peut être vendue »*, a pris soin de rappeler l'agence Tass.

L'annonce de cette décision a coïncidé avec la parution d'un long article dans la *Pravda*, l'organe du Parti communiste, qui expose en détail pour la première fois les effets désastreux de la collectivisation forcée de l'agriculture sous Staline de 1928 à 1930. Le journal accuse Staline d'avoir déformé la politique officielle, dont l'objectif était de transformer progressivement l'agriculture soviétique, tout en conservant des éléments d'économie de marché, *comme le préconisait* Lénine.

L'article de la *Pravda*, publié sous la forme d'une interview de l'historien V. Danilov, de l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences, et de l'économiste N. Teptsov, de l'Institut du marxisme-léninisme, met en exergue les idées de Nikolaï Boukharine, récemment réhabilité, qui voulait *« améliorer »* le fonctionnement de la Nouvelle politique économique (NEP) de Lénine, qui avait permis à la libre entreprise de se développer. – *(AFP)*.



Gorbatchev : « Camarades, j'espère que mon dernier discours ne vous a pas trop irrités. » *(Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 27 août.)

ROUMANIE : première rencontre au sommet depuis onze ans

M. Ceausescu va s'entretenir avec le numéro un hongrois

Pour la première fois depuis onze ans, une rencontre au sommet hungaro-roumaine doit se tenir dimanche 28 août, à Arad, en Roumanie, dans un contexte de dégradation constante des relations entre ces deux pays, membres du même bloc.

Les agences officielles roumaine (Agerpress) et hongroise (MTI) ont annoncé simultanément vendredi cette *« réunion de travail »* du président Nicolae Ceausescu et du numéro un hongrois, M. Karoly Grosz. L'ordre du jour n'en a pas été précisé.

Le projet existait depuis plusieurs mois, mais avait été mis en sourdine en raison du mécontentement croissant manifesté par la Hongrie à l'égard du plan « d'aménagement » du territoire roumain de M. Ceausescu, dit aussi *« plan de systématisation »*, qui prévoit la destruction de près de huit mille des treize mille villages du pays, afin de rassembler la population dans des *« centres agro-industriels. »* Cette mesure affecte non seulement les Roumains vivant en zone rurale, mais aussi la population de souche allemande et hongroise, celle-ci étant pour l'essentiel rassemblée en Transylvanie. Les autorités hongroises ont déjà protesté à de multiples reprises contre les discriminations dont elles estiment que la minorité hongroise est victime en Roumanie. Ces discriminations, ainsi que les difficultés de la vie quotidienne, de plus en plus dure en Roumanie, ont poussé des milliers de Roumains d'origine hongroise à franchir la frontière afin de trouver refuge en Hongrie, créant ainsi un précédent au sein de l'Europe de l'Est.

Le 27 juin, une manifestation, dûment autorisée par le gouvernement hongrois, a rassemblé à Budapest quelque 50 000 personnes qui ont crié des slogans hostiles au président Ceausescu. La Roumanie avait réagi en fermant le consulat hongrois à Cluj, dont les employés furent expulsés.

Selon le porte-parole du gouvernement hongrois, M. Laszlo Major, c'est M. Ceausescu qui a eu l'initiative de cette rencontre au sommet dimanche, proposée par des voies diplomatiques à Budapest. Le bureau politique du PC hongrois a décidé d'accepter cette proposition, *« bien que la date en soit singulièrement rapprochée »*, après en avoir débattu lors d'une réunion extraordinaire vendredi. *« Nous sommes encouragés à mener ce dialogue par le fait que les problèmes qui pèsent sur les relations hungaro-roumaines troublent la coopération au sein de la communauté socialiste et le développement de la détente en Europe »*, a ajouté le porte-parole.

La dernière rencontre entre chefs de parti des deux pays remonte à 1977, lorsque MM. Ceausescu et Janos Kadar s'étaient entretenus à la frontière.

EN BREF

● **PAKISTAN : M. Junejo remplacé à la tête de la Ligue musulmane.** – M. Fida Mohammed Khan a été élu, vendredi 27 août, président de la Ligue musulmane, et M. Mian Nawaz Sharif a été nommé secrétaire général. La Ligue était présidée par M. Mohammed Khan Junejo, premier ministre du général Zia jusqu'à sa révocation en mai dernier. Cet échec pourrait conduire M. Junejo à former son propre parti. – *(AFP.)*

● **Le commandant du navire de guerre américain *Dubuque* passera en cour martiale.** – Le commandant Alexander Balian, qui commandait le navire de guerre américain *Dubuque*, a été relevé de ses fonctions et sera traduit en cour martiale, a-t-on appris vendredi 26 août à Washington. Il est accusé de n'avoir pas porté secours à un bateau de réfugiés vietnamiens, qui ont affirmé avoir été contraints, ensuite, pour survivre, de se livrer au cannibalisme (*le Monde* du 12 août). La semaine dernière, le commandant Balian avait refusé de se rendre à une convocation du conseil disciplinaire. Il lui est reproché d'avoir violé le règlement de la marine stipulant que les navires de guerre *« doivent veiller aux réfugiés en haute mer »*, ainsi que les instructions de la flotte du Pacifique *« qui exigent qu'un commandant aide et sauve des réfugiés rencontrés en mer dans des circonstances qui mettent leur vie en danger »*. – *(AP.)*

● **M. Alain Decaux en visite au Canada.** – M. Alain Decaux, ministre délégué chargé de la francophonie, se rendra, du 29 au 31 août, au Canada pour assister au lancement officiel de la chaîne de télévision francophone TV5.

Le rabibochage sino-soviétique

(Suite de la première page.)

Les Soviétiques, surtout depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev – et son discours de Vladivostok le 28 juillet 1986, – ont beaucoup fait pour permettre ce rapprochement. Quelques gestes, d'abord, pour réduire cette menace aux frontières que les Chinois considéraient autrefois comme un « premier obstacle » et qui a cessé aujourd'hui d'être réellement une question d'actualité.

L'évacuation de l'Afghanistan a constitué un tournant beaucoup plus important dont la Chine, d'ailleurs, a aussitôt pris acte, sans les réserves d'usage de jadis sur la bonne foi des Soviétiques. Le troisième obstacle, l'occupation du Cambodge par le Vietnam, n'est pas encore levé mais on s'y attaque et, là encore, grâce à une concession soviétique essentielle. Moscou a longtemps prétendu qu'il s'agissait d'une affaire qui ne concernait pas directement l'URSS, que celle-ci ne pouvait négocier à la place de ses alliés vietnamiens, que la seule voie possible d'un règlement passait par un dialogue direct entre Pékin et Hanoï – accessoirement Phnom-Penh – en vue d'une solution à laquelle l'Union soviétique, au même titre que d'autres puissances, était prête à apporter sa « garantie ».

C'est à leur demande insistante que les Chinois ont finalement obtenu que le dossier cambodgien soit aujourd'hui discuté, par-dessus la tête de leurs alliés et clients respectifs, entre MM. Rogatchev et Tian Zengpei. Quelles que soient les difficultés qui restent encore à surmonter – et elles sont de taille – cette situation nouvelle amène inévitablement à poser la question de ce que pourront être, dans l'après-Cambodge, les relations entre la Chine et l'URSS et les conséquences que cette réconciliation peut entraîner tant sur le plan régional que mondial.

L'étape suivante, en toute vraisemblance, devrait être l'organisation d'un sommet Deng Xiaoping-Gorbatchev. On y songe très évidemment de part et d'autre. Et l'on rappelle même, du côté chinois, que l'idée en a été avancée pour la première fois par M. Deng Xiaoping lui-même – ce qui ne peut être qu'une manière de dire que l'on est acquis, à Pékin, à ce projet. M. Gorbatchev, pour sa part, a déjà donné son accord.

Quand une telle rencontre pourrait-elle avoir lieu ? Cela dépend, bien sûr, de l'affaire cambodgienne mais aussi des calendriers respectifs des deux hommes d'Etat. Celui de M. Gorbatchev est plutôt chargé dans les mois qui viennent, et il ne serait pas très séant qu'il rencontre le vieux dirigeant chinois un peu à la sauvette, entre deux rendez-vous diplomatiques ou intérieurs d'intérêt majeur. Au demeurant, rien ne presse vraiment et l'on sait le peu d'enthousiasme de M. Deng Xiaoping pour les voyages en plein hiver, en particulier dans les climats froids.

Mais surtout, un sommet pour quoi faire ? De très anciennes habitudes, parfois qualifiées de « notariales », veulent que la diplomatie soviétique ait le goût des traités. Or il n'en existe plus entre la Chine et l'URSS depuis que M. Deng Xiaoping a pris l'initiative, au mois d'avril 1979, de ne pas reconduire l'accord « d'amitié, d'alliance et d'assistance mutuelle » conclu pour trente ans en 1950 – par Staline et Mao – entre les deux pays. Il y a peu de doute qu'à Moscou on aurait souhaité combler cette lacune, et M. Gromyko, alors ministre des affaires étrangères, avait clairement manifesté son intérêt, dès l'expiration du traité de 1950, pour l'élaboration d'un nouveau texte.

Ne pas se lier les mains

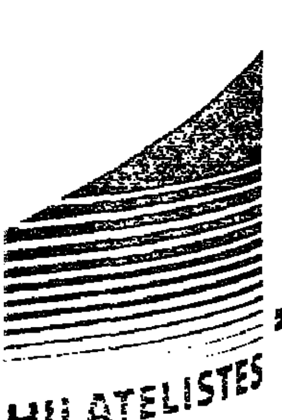
Les temps ont beaucoup changé depuis cette époque – moins de dix ans pourtant – et l'idée qu'un nouveau traité d'amitié puisse être conclu à l'occasion d'un sommet ne *paraît plus à l'ordre du jour. On y* est en tout cas fort peu enclin à Pékin, où l'on observe que ce genre d'accord – encore une pierre dans le jardin funéraire de Mao – n'est pas dans la tradition de la diplomatie chinoise. Un traité de paix s'entend – comme avec le Japon – mais, fait-on observer, *« nous ne sommes pas en état de guerre avec l'URSS »*.

Le bon voisinage, en quelque sorte, suffit, et la Chine, soucieuse de son indépendance, laisse à d'autres le goût de se lier les mains par de quelconques « alliances ». Les Etats-Unis eux-mêmes en ont fait l'expérience au début de la présente décennie. Il appartiendra aux diplomates de trouver les formules convenables pour « habiller » un éventuel sommet sino-soviétique. Rien n'indique que, à Moscou, on se montre à l'heure actuelle beaucoup plus exigeant. La conclusion d'un nouveau traité ne serait pas, d'ailleurs, sans présenter des inconvénients.

Restent, en effet, les répercussions qu'aurait, par le seul fait qu'il ait lieu et quel que soit son contenu, *un sommet Gorbatchev-Deng Xiaoping*, en particulier à Washington et à Tokyo, pour ne rien dire de divers pays d'Asie du Sud-Est, de la péninsule coréenne, de l'Inde et du Pakistan. C'est à cet aspect de la prospective que, déjà, on semble s'intéresser à Moscou comme à Pékin. Si M. Gorbatchev a donné des gages de sa volonté d'épurer le contentieux sino-soviétique, ses priorités sont ailleurs et on le voit mal s'aventurer dans une voie qui pourrait inquiéter les Etats-Unis. L'heure ne peut être au renversement des alliances mais, depuis plus de vingt ans que dure la brouille entre l'URSS et la Chine, des réflexes ont été acquis à Washington, entretenus sans doute de quelques illusions sur la réalité chinoise, qui doivent être ménagés sous peine de dangereux malentendus.

La configuration diplomatique sera peut-être perçue un peu différemment à Tokyo où, sans jamais mettre en cause le pilier de l'alliance avec les Etats-Unis, on a de longue date cherché à ménager les deux grands voisins, soviétique et chinois, l'un et l'autre prometteurs de vastes projets de coopération économique. Il est vrai que des problèmes spécifiques, y compris territoriaux, limitent la marge de manœuvre de la diplomatie japonaise. Il n'est pas sûr que celle-ci ne trouve pas, par exemple, avec le règlement du conflit cambodgien, de nouvelles libertés d'action dans une réconciliation en bonne et due forme entre Moscou et Pékin.

ALAIN JACOB.



Proche-Orient

ISRAËL : la bataille politique pour le contrôle des territoires occupés

Une importante association professionnelle palestinienne est interdite d'activité pour un an

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Dans le combat qu'il mène pour réimposer son contrôle sur les territoires occupés, le gouvernement a franchi, vendredi 26 août, un nouveau pas en ordonnant la fermeture d'une des plus importantes associations professionnelles de Cisjordanie. La police a mis sous scellés, pour un an, les locaux abritant, dans la banlieue de Jérusalem, une association de syndicats de cadres et de diverses professions libérales.

C'est une partie de l'establishment palestinien qui est touchée : l'association regroupait des médecins, des dentistes, des vétérinaires, des pharmaciens, des avocats et des ingénieurs agronomes. Cette mesure est symbolique de la nouvelle bataille politique que se livrent le gouvernement et les nationalistes palestiniens.

La police a fouillé les locaux et confisqué des documents, mais il n'y a pas eu d'arrestation. Selon le communiqué officiel, *« les bâtiments ont été utilisés pour des réunions destinées à stimuler la lutte nationaliste »* et *« y participaient certains syndicats qui sont sous le contrôle de différentes organisations terroristes »*. Plus explicite, le communiqué indique que l'intention du gouvernement est de ne tolérer aucune tentative de la part des Palestiniens pour s'organiser de façon autonome : *« Certaines des réunions*, explique la police, *ont été consacrées à des discussions sur la mise en place des structures administratives « alternatives » destinées à se substituer à l'administration israélienne ».*

Commentaire d'un des avocats palestiniens concernés : *« Cela fait partie d'une campagne pour démanteler toutes les institutions qui pourraient constituer un jour le noyau administratif d'un futur Etat palestinien. »* Cette « campagne » a pris de l'ampleur depuis le désengagement d'Amman en Cisjordanie : un vide politique a été créé et le gouvernement ne veut pas laisser les nationalistes le combler. Concrètement, il redoute que des militants proches de l'OLP ne prennent le contrôle d'organisations ou d'associations professionnelles qui, jusqu'à présent, fonctionnaient plus ou moins sous la tutelle jordanienne.

La volonté des Palestiniens de gérer leurs propres affaires – dans les domaines de la santé, de l'économie, de l'éducation, des services sociaux – et de réduire ainsi leur dépendance à l'égard de l'administration israélienne est un des ressorts du soulèvement. C'est une bataille politique et administrative qui a débuté au printemps dernier mais s'est exacerbée avec le désengagement jordanien. Pour le gouvernement, elle est tout aussi importante que celle qui se déroule dans la rue.

Détruire toute structure alternative

Les autorités entendent réaffirmer leur contrôle sur les territoires en s'en prenant systématiquement à tout embryon de « structure alternative » et soumettre de nouveau les Palestiniens à la seule tutelle d'une administration territoriale singulièrement ébranlée par le soulèvement. D'où ces contrôles multiples et tatillons pour vérifier la situation fiscale des résidents des territoires, ces renouvellements de papiers d'identité et de plaques d'immatriculation automobile imposées aux habitants de Gaza, etc.

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la guerre déclarée aux « comités populaires » qui ont vu le jour en Cisjordanie. Leurs membres sont dorénavant passibles d'une peine de dix ans de prison, qu'ils agissent dans le domaine de l'aide médicale, sociale ou économique. Dans le même esprit, le gouvernement a empêché les Palestiniens des territoires de constituer *« un Conseil supérieur de l'agriculture ».* Là encore, les autorités redoutent que les nationalistes ne prennent en *main une série de coopératives, en* Cisjordanie, traditionnellement liées à la Jordanie. Le ministre de l'agriculture, le travailliste Arye Nehamkin, a même menacé, il y a quelques jours, d'empêcher les exportations agricoles de Cisjordanie et de Gaza, si les coopératives *« se mettaient à travailler avec des éléments hostiles. »*

Paradoxalement, ce réseau d'institutions autonomes que les autorités veulent étouffer ressemble fort à celui qu'il faudrait mettre en place si les territoires étaient soumis à un statut d'autonomie semblable à celui que propose le Likoud (la droite). Et, à en croire le quotidien *Hadashot*, tel reste bien le programme du parti du premier ministre, M. Itzhak Shamir.

En cas de victoire aux prochaines élections, selon le journal, le Likoud proposera de décréter *« unilatéralement »* une large autonomie dans les territoires, c'est-à-dire de laisser aux Palestiniens la gestion de leurs propres affaires, à l'exception de la police et de la sécurité.

ALAIN FRACHON.

ONU

Le Conseil de sécurité condamne l'utilisation d'armes chimiques

NEW-YORK
de notre correspondant

Le Conseil de sécurité a adopté le vendredi 26 août une résolution parrainée par quatre membres occidentaux – République fédérale, Italie, Japon, Grande-Bretagne – qui menace de représailles ceux des gouvernements qui seraient tentés d'utiliser des armes chimiques dans les conflits militaires.

« Déterminé à intensifier ses efforts visant à ce qu'il soit mis fin une fois pour toutes à toutes les utilisations d'armes chimiques en violation d'engagements internationaux », le Conseil condamne d'abord l'emploi de ces armes dans le conflit entre l'Irak et l'Iran et *« encourage le secrétaire général à procéder promptement à des enquêtes sur les allégations portées à son attention par tout Etat membre concernant l'emploi éventuel d'armes chimiques, bactériologiques, biologiques ou à toxines ».* Invitant les Etats à contrôler rigoureusement le commerce de ces armes, le Conseil menace : *« Des mesures appropriées et efficaces seront prises si des armes chimiques venaient à être utilisées à l'avenir, où que ce soit et par qui que ce soit »*, conclut la résolution 620.

La tiédeur des non-alignés

L'ambassadeur de Bonn a agi de tout son poids pour faire adopter rapidement le texte. Tentait-il de plaire à l'Iran au moment où s'ouvraient, à Genève, les négociations de paix ? D'aucuns le pensent, étant données, d'une part, l'insistance avec laquelle Téhéran demandait que le Conseil de sécurité condamne, d'une manière ou d'une autre, l'Irak et, d'autre part, la réticence de plusieurs membres du Conseil devant un geste qui ne pouvait que gêner, par le rappel de la culpabilité de Bagdad, les débuts délicats de la négociation. Certes, la résolution ne condamne pas directement l'Irak, mais elle note pudiquement que *« l'emploi d'armes chimiques contre les Iraniens était devenu plus intensif et plus fréquent »*, ce qui suffit à justifier la colère de la mission irakienne et, peut-être, la mauvaise humeur de M. Tarek Aziz à Genève.

Les membres non alignés du Conseil se sont montrés tièdes devant la proposition allemande. Etait-ce parce qu'ils souhaitaient éviter de s'ingérer dans la négociation entre deux des leurs ou, comme certains le supputent, parce qu'ils estimaient que l'Occident dépassait les limites en cherchant à leur imposer, après le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'interdiction d'armes devenues la « bombe atomique du pauvre » ?

Cette résolution soulève une question plus générale. Chargé de résoudre des conflits ponctuels, le Conseil doit-il élargir sa compétence à des considérations géopolitiques, notamment au désarmement ?

Jusqu'à une date récente, le désarmement était débattu dans d'autres forums. C'est sur l'insistance de l'Union soviétique que certains gouvernements envisagent maintenant la modification de ce qui était devenu une vieille habitude.

Le Conseil de sécurité a, d'autre part, adopté une *« déclaration »* concernant la situation dans les territoires occupés par Israël. Déplorant, une fois de plus, la détérioration de la situation dans ces territoires, les membres *« prient instamment Israël de renoncer immédiatement à expulser des civils palestiniens »*. La déclaration a été adoptée avec le plein accord des Etats-Unis.

CHARLES LESCAUT.

● **IRAK : les Kurdes dénoncent** ***des bombardements à l'arme*** **chimique.** – L'Irak mène actuellement une grande offensive à l'aide d'armes chimiques contre les régions kurdes, au Kurdistan irakien, affirme le Parti démocratique du Kurdistan dans un communiqué publié le vendredi 26 août. Le 25 août, à 6 heures, six avions de combat irakiens ont lancé des bombes chimiques sur cinq villages kurdes des districts de Zakho et d'Amedia, dans la province de Dehok, précise le communiqué. Les gaz toxiques utilisés auraient fait quatre-vingt-huit morts parmi les femmes et les enfants ainsi que cinq cents blessés. Au même moment, conclut le communiqué, les avions irakiens ont bombardé cinq autres villages kurdes dans le district de Schaklawa, dans la province d'Arbil.

Les entretiens irano-irakiens de Genève

M. Perez de Cuellar est « encouragé mais pas enthousiaste »

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Les entretiens irano-irakiens de Genève devaient reprendre dimanche 28 août après une *« pause de réflexion »* pendant la journée de samedi. Cette déclaration surprise de M. Perez de Cuellar, le secrétaire général des Nations unies, à l'issue de la troisième réunion plénière, a, à la fois, rassuré et inquiété.

Toute la journée de vendredi, de nombreuses rumeurs persistantes avaient circulé dans les couloirs du Palais des nations au sujet de *« graves divergences »*, notamment au sujet du problème litigieux de la délimitation de la frontière internationale et du Chatt-Al-Arab. M. Tarek Aziz, le chef de la diplomatie irakienne, paraissait particulièrement sombre et préoccupé, et c'était son collègue iranien, M. Velayati et les membres de sa délégation qui affichaient une mine réjouie lors de leur passage devant les journalistes en quête perpétuelle du moindre indice susceptible de remplacer l'absence totale d'information.

Le ministre iranien des affaires étrangères s'était même montré étonnamment optimiste devant quelques journalistes en précisant, toutefois, qu'il subsistait *« quelques petites difficultés que nous espérons surmonter sous l'autorité du secrétaire général de l'ONU ».*

La dernière séance plénière de la journée – la troisième depuis le début des entretiens, – qui s'est terminée tard vendredi, semble avoir quelque peu dégelé la situation. M. de Cuellar, s'adressant aux journalistes, s'est dit *« encouragé mais pas tellement enthousiaste ». « De nombreux points,* a-t-il dit, *ont été clarifiés. Les discussions ont été approfondies, franches et utiles et les deux parties paraissent sincèrement intéressées à trouver une solution à leurs différends. »*

Cela dit, M. de Cuellar s'est montré quelque peu déçu par la lenteur des progrès accomplis. *« Nous essayons d'aller de l'avant,* a-t-il dit, *mais pas assez rapidement »*, ajoutant avec humour : *« Nous ne pouvons rester éternellement à Genève car nous avons tous des engagements ailleurs. »* Aussi, le secrétaire général a-t-il demandé aux Iraniens et aux Irakiens de profiter de la journée de repos de samedi pour *« réfléchir »* sérieusement avant de reprendre le dialogue dimanche.

Le problème frontalier

M. Perez de Cuellar avait samedi une journée chargée. Il devait recevoir dans la matinée le représentant permanent du Maroc aux Nations unies et M. Driss Slaoui, chargé des relations extérieures pour le Front Polisario ; il devait aussi s'entretenir vraisemblablement en début d'après-midi avec M. Yasser Arafat.

Dans ce contexte, la pause n'a rien de dramatique. Mais on pense généralement ici qu'elle sera surtout utile aux deux parties pour réexaminer certains problèmes particulièrement délicats avec leurs gouvernements respectifs, afin de *« pouvoir faire preuve de plus de souplesse »* lors de la reprise des entretiens.

Cette requête s'adresse surtout aux Irakiens, qui ne semblent pas trop heureux du rythme, selon eux, trop rapide et expéditif que M. de Cuellar semble vouloir imprimer aux entretiens. Bagdad souhaiterait notamment renégocier le tracé de la frontière internationale tel qu'il fut entériné par le traité d'Alger de 1975, une demande qui est catégoriquement rejeté par les Iraniens. Ceux-ci semblent disposer, sur ce point, de l'appui du secrétaire général, lequel s'en tient strictement au texte de la résolution 598 des Nations unies.

Malgré tout, après deux journées d'entretiens serrés, un certain progrès est sensible dans le domaine des relations personnelles entre les représentants des deux pays belligérants. M. de Cuellar a révélé que, au cours des séances plénières, ces derniers utilisaient les termes hautement civilisés de *« messieurs »*, *« excellence »* et *« collègues »*, pour s'adresser l'un à l'autre.

JEAN GUEYRAS.

Afrique

BURUNDI

Les affrontements ethniques ont commencé par une « chasse systématique aux Tutsis » *affirment les autorités*

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

« Attention, il y a encore des rebelles dans le coin. Ce matin, il ont attaqué le fonctionnaire de la régie des eaux. »

Le parachutiste burundais – béret vert, treillis de camouflage – qui nous arrête à Kirondo, une des communes d'où sont partis les troubles, veut-il impressionner les journalistes étrangers ou craint-il véritablement pour leur sécurité ?

Tout autour de la région sinistrée, en effet, rien ne peut laisser présager qu'à quelques kilomètres des dizaines de milliers de personnes sont mortes la semaine dernière dans des conditions atroces. Des patrouilles de militaires en *« pick-up »* Peugeot roulent à tombeau ouvert sur les pistes ; ça et là, on remarque des blindés dissimulés derrière des arbres ; à la sortie de chaque village, des barrages rudimentaires contrôlent les allées et venues des habitants. Mais ceux-ci apparemment continuent à vivre comme si rien ne s'était passé.

Arrivé à Kirondo, l'atmosphère change, comme si chacun était hanté par le drame. Les militaires burundais, des Tutsis, racontent en effet comment les 14 et 15 août la région s'est enflammée et comment les Hutus – majoritaires dans le pays mais dominés politiquement – ont procédé à une chasse systématique et meurtrière aux Tutsis.

Ligotés et dépecés

« Ils étaient organisés et avaient sûrement préparé leur action, déclare un responsable des forces de l'ordre. *Ils n'ont pas agi en masse comme une foule révoltée. Ils agissaient en silence, la nuit, passant de maison en maison. Ils se sont d'abord attaqués aux autres Hutus, ceux qui ne voulaient pas agir avec eux. Ils leur coupaient d'abord une oreille, puis une autre. S'ils persistaient ensuite, ils les tuaient. »* Leurs armes ? Des arcs, des flèches, des machettes. Mais aussi des lances. *« Celles qu'ils possédaient depuis toujours, mais aussi des nouvelles, encore plus meurtrières car elles étaient garnies de crochets comme des harpons. Elles avaient été préparées pour l'occasion. »*

Les Hutus se sont ensuite attaqués aux Tutsis. *« Il y a eu beaucoup plus de morts que de blessés,* commente le même responsable, *ce qui montre le caractère systématique de l'opération. Les blessés sont tous atteints au cou – on voulait leur couper la tête – ou aux bras, ils tentaient de se protéger. D'autres ont été ligotés puis dépecés à la machette. La première préoccupation a ensuite été de faire disparaître les cadavres. Alors, les corps ont été jetés dans des fosses et recouverts de terre ou de chaux vive. Nous continuons à trouver ces charniers à cause de l'odeur qui s'en dégage. Parfois, il y a dix corps, parfois cent ou même deux cents. Au total il y a eu sûrement des milliers de victimes, sans doute cinq mille. Puis nous sommes intervenus pour rétablir l'ordre. »*

Le responsable militaire ne s'étend pas sur cette pacification, promettant de *« tout dire »* lors d'une prochaine rencontre. Les témoignages des réfugiés hutus au Rwanda voisin – plus de quarante mille ont franchi la frontière – sont accablants quant à la férocité de la répression (*le Monde* des 24 et 26 août), et donnent des chiffres plus importants, que les officiels burundais démentent fermement. Comme ils démentent l'interprétation donnée de la genèse des événements.

Selon de nombreux réfugiés, dont tous les témoignages semblent concorder, l'arrestation d'intellectuels hutus et la provocation d'un commerçant tutsi – qui aurait tiré sur la foule – ont provoqué la flambée de violence. *« Il n'y a pas eu d'arrestation,* affirme un responsable militaire burundais. *Certes, nous avions senti un certain malaise dans la région, une sorte de refus de l'autorité. Le ministre de l'intérieur et le gouverneur sont venus parler aux gens, écouter leurs doléances. Ils ont ainsi accepté de remplacer un maire, un juge et un administrateur communal qui ne plaisaient pas à la population. Celle-ci voulait aussi que l'armée ne soit plus présente. Les militaires sont donc partis. Quant au commerçant tutsi, c'est lui qui a été massacré. »*

Retour à Bujumbura, la capitale du Burundi. Avant le couvre-feu de 19 heures à 5 heures du matin, celle-ci, perchée sur le lac Tanganyka, a son aspect habituel. On croit pouvoir oublier enfin les récits des massacres, des carnages, des exécutions. Les visages des enfants blessés, des femmes mutilées, des réfugiés hagards. Un haut fonctionnaire du ministère de l'information nous ramène à notre hôtel. Et, de nouveau, un récit d'horreur : son père a été tué à coups de machette, *« ils lui ont coupé les pieds, puis les jambes et ils l'ont achevé. Il avait soixante-dix-huit ans ».*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

La défense des droits de l'homme

Des organisations non gouvernementales demandent aux Nations unies de se saisir du cas de l'Erythrée

GENÈVE
de notre correspondante

Malgré les difficultés qu'éprouvent généralement les organisations non gouvernementales à dénoncer, devant la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, les violations de ces droits par certains régimes d'Afrique noire, Mme Verena Graf, représentante de la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples, a pu évoquer jeudi 25 août le cas de l'Erythrée, ensanglantée, depuis vingts-sept ans maintenant, par le plus long conflit d'Afrique. Elle a rappelé que cette ancienne colonie italienne, fédérée en 1950 avec l'Ethiopie par une résolution de l'ONU, a été unilatéralement annexée par Addis-Abeba en 1962. La loi martiale imposée en 1970 a été renforcée le 11 mai par un décret qui donne à l'armée et à la police la faculté de procéder à des perquisitions et des arrestations sans mandat ni décision du parquet ou du tribunal. Mme Graf affirme que les personnes arrêtées sont torturées. Elle ajoute que les Ethiopiens eux-mêmes souffrent de cette situation : seize mille de leurs soldats seraient aux mains des Erythréens, mais ne sont pas reconnus comme prisonniers de guerre par Addis-Abeba, qui détiendrait pour sa part trente-sept mille prisonniers politiques érythréens.

La Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples a demandé aux Nations unies d'entreprendre des efforts en vue d'une solution pacifique. A la suite de cette intervention, dix-sept ONG, dont l'Union des juristes arabes, le Conseil international des femmes juives, Pax Christi et la Fédération internationale des droits de l'homme, ont lancé un appel à la sous-commission pour que soit adoptée une résolution demandant l'organisation d'un référendum en Erythrée. Cet appel mentionne notamment *« l'utilisation d'armes chimiques par l'Ethiopie »* et *« la récurrence de la terrible famine étroitement liée à la continuation de la guerre en Erythrée ».* Ces ONG estiment, d'autre part, à 200 000 le nombre de personnes déplacées et à 800 000 celui des réfugiés d'Erythrée, soit plus du quart de la population de ce territoire.

ISABELLE VICHNIAC.

Amériques

ÉTATS-UNIS

Vingt acquittements à l'issue d'un des plus longs procès de la Mafia

Un jury fédéral de Newark, dans le New-Jersey, a acquitté, le vendredi 26 août, vingt personnes présumées membres de la Mafia et accusées de racket, au terme d'un procès de vingt et un mois, l'un des plus longs de l'histoire américaine.

Le jury a lu soixante-dix-sept verdicts d'innocence, qui lui ont demandé quatorze heures de délibérations. Et ce jugement a été accueilli par une explosion de joie de la part des accusés et de leurs avocats.

Le gouvernement américain avait accusé Anthony « Tumac » Accetturo, de Hollywood (Floride), et ses co-accusés, de gérer dans le New-Jersey les affaires d'une branche de la famille Lucchese, qui possède des salles de jeux illégales. A cela s'ajoutaient les accusations de trafic de drogue, utilisation frauduleuse de cartes de crédit et usure.

La défense avait essayé de discréditer les témoins de l'accusation, affirmant que la plupart d'entre eux avaient un passé criminel. Réponse de l'accusation : seules des personnes qui ont appartenu à ce type de réseau peuvent témoigner de ce *qui se passe à l'intérieur des* « familles ».

Mais comme il était difficile pour le jury, le juge et les avocats de la défense d'obtenir gain de cause en citant à la barre *« des menteurs, des voleurs, des escrocs et des criminels »*, l'affaire en est restée là.

Les accusés et leurs avocats ont attendu la sortie du jury pour l'applaudir et le remercier. Ce dernier avait commencé, dès jeudi, à délibérer en examinant quarante mille pages de transcriptions, les témoignages de quatre-vingt-neuf personnes et huit cent cinquante pièces à conviction, dont quatre cents enregistrements.

Record battu : ce procès a, de loin, dépassé en durée celui de la « Pizza connection », qui avait duré dix-sept mois en mars 1987. – *(AFP.)*

● **Mort de George Allen, sous-secrétaire adjoint à la défense.** – George Allen, sous-secrétaire adjoint américain à la défense, est mort jeudi 25 août alors qu'il se rendait en avion en RFA, où il devait rencontrer une délégation parlementaire, a annoncé le Pentagone.

George Allen, âgé de soixante ans, a eu un malaise dans l'avion de l'US Air Force, qui a atterri d'urgence à Moncton, au Nouveau-Brunswick, au Canada, où son décès a été constaté. – *(Reuter.)*

Le voyage du premier ministre en Nouvelle-Calédonie

Au cours de la première journée de son voyage en Nouvelle-Calédonie, vendredi 26 août, M. Michel Rocard a visité une partie de l'île de Lifou, avant de prononcer son discours de Nouméa. Accueilli très chaleureusement par la communauté mélanésienne de la chefferie de Natalo, il a entendu un grand chef, M. Paul Sihazé, lui réclamer une amélioration des rapports entre l'administration et les autorités coutumières, qui souhaitent devenir partie prenante dans les débats sur l'avenir du territoire. Au collège de Wé, les élèves lui ont réclamé la création d'une salle de sport et d'une salle de cinéma.

Le premier ministre a ponctué ses allocutions politiques de l'annonce de diverses mesures. Il a ainsi indiqué que le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, viendrait en septembre ou octobre en Nouvelle-Calédonie pour *« établir un diagnostic de l'état sanitaire des populations, assurer une formation rapide des auxiliaires médicaux et procéder à une action de premiers soins d'urgence »*.

Selon l'entourage de M. Rocard, en effet, cet état sanitaire *« ne correspond pas à ce que l'on est en droit d'attendre d'un territoire français d'outre-mer »*.

Le premier ministre a surtout insisté sur les efforts à accomplir dans le domaine de l'éducation nationale. Il a annoncé une réforme de l'apprentissage du français dans les écoles, où les enfants mélanésiens sont généralement élevés dans leur langue vernaculaire ; de nouveaux manuels scolaires vont être imprimés, *« pour mieux traduire l'histoire, la géographie, l'environnement de la Nouvelle-Calédonie »*.

A Nouméa, M. Rocard a officiellement installé le comité consultatif institué par la loi du 12 juillet 1988 auprès du haut-commissaire de la République et composé de quatre membres du RPCR, dont M. Lafleur, et de quatre personnalités membres ou proches du FLNKS, dont M. Tjibaou.

Après avoir transmis à cette instance le projet de loi référendaire, il a souhaité qu'elle *« ne joue pas simplement un rôle de conseil, mais aussi un rôle de proposition, afin qu'il n'y ait pas de délai entre les projets retenus et leur mise en œuvre dans les communes les plus éloignées et les tribus les plus reculées »*.

En marge de cette cérémonie, le premier ministre a aussi réconcilié, si l'on ose dire, la France et l'Australie. Il a salué ostensiblement en effet le nouveau consul australien à Nouméa, M. David O'Early, qui a remplacé sur le territoire M. John Dauth, expulsé par le gouvernement de M. Chirac, en janvier 1987, au motif d'entente trop cordiale avec les milieux indépendantistes. La seconde partie du voyage du premier ministre a été marquée par le discours de Poindimié, sur la côte est, qui s'adressait essentiellement aux indépendantistes.

M. Rocard aux indépendantistes : « Garantir la parole de la France »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par le premier ministre samedi à Poindimié, sur la côte est du territoire, à l'adresse du mouvement indépendantiste :

« Le combat du peuple canaque pour la reconnaissance de son identité, de sa culture, de son héritage, je le comprends. Votre revendication de partager les responsabilités sur ce territoire au plan économique, social et culturel, je l'approuve. Et c'est en effet la responsabilité de l'Etat de vous aider dans cette démarche, d'accompagner le rééquilibrage entre Nouméa et l'intérieur comme entre les différentes communautés (...). Vous voulez vous prendre en charge ? C'est bien. La France vous propose de passer contrat avec la Nouvelle-Calédonie et avec vous pour apporter les moyens financiers, des moyens de formation, des moyens technologiques. A vous de les utiliser ! Vous aspirez à des responsabilités ? Bravo ! Mais il faut que vous soyez responsables, responsables pour construire. La Nouvelle-Calédonie de demain a besoin d'électriciens, d'ingénieurs, de commerçants divers, de vétérinaires, de professeurs, de médecins. A vous de saisir les chances qui vous seront offertes ! Je l'ai dit hier à Nouméa : il y a eu le temps du pardon, il faut que vienne le temps du partage. Vous voulez partager ? C'est légitime. Vous voulez partager le travail ? Vous avez raison. Vous voulez partager les fruits du travail ? C'est juste. Mais, pour cela, il faut d'abord se mettre au travail, car si l'argent peut irriguer le champ, il n'apporte ni les semences des projets ni le savoir-faire du paysan. Mettez-vous au travail pour construire la Nouvelle-Calédonie de vos espoirs. C'est le seul moyen de n'être pas des assistés. On n'achète pas la dignité d'un peuple avec des subventions (...) La France, en Nouvelle-Calédonie, n'a de réalité que par et dans la République. Et la République n'a de sens que dans l'accomplissement de ses valeurs : la liberté, l'égalité et la fraternité. Je sais que l'on vous a souvent, trop souvent, tenu ce discours. Et je sais quel immense fossé de méfiance a été creusé entre vous et l'Etat, entre vous et la métropole, parce qu'à deux reprises, en 1963 et en 1986, la parole de la France a été reniée. Voilà pourquoi j'ai accepté de proposer au président de la République qu'à l'automne prochain ce soit le peuple français lui-même, par la voie du référendum, qui vous apporte sa garantie la plus solennelle (...).

» Aujourd'hui, j'ai rencontré des jeunes Canaques qui portaient un emblème. Et je leur ai demandé de m'en expliquer le sens. Ils m'ont parlé avec gravité : du vert, qui représente la terre des ancêtres, du bleu, qui évoque le ciel et la mer du Pacifique, ces deux horizons du destin ; ils m'ont montré le rouge, la couleur du sang de ceux qui sont morts, et puis le jaune, qui, comme partout, signifie le soleil et la vie, avec, au milieu, cette flèche faîtière, comme celle que j'ai vue dans un village de Lifou. Eh bien, mes chers compatriotes, il faut que rien ne puisse opposer cet emblème au drapeau tricolore de la République. Car, en vérité, rien ne les oppose. Ce drapeau tricolore est né il y a aujourd'hui cent quatre-vingt-dix-neuf ans, quand l'Assemblée nationale a adopté la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il est le drapeau de la révolution de 1848, au nom duquel Victor Schœlcher fit prononcer l'abolition de l'esclavage. Il est le drapeau pour lequel vos pères se sont battus il y a quarante-cinq ans, à l'appel du général de Gaulle dans le grand combat de la liberté et de la démocratie, contre le nazisme. Et ce message de réconciliation, de liberté, et de démocratie, il est celui que je vous apporte au nom du gouvernement de la France. »

Des mesures pour assurer l'impartialité de l'information

M. Michel Rocard a annoncé, samedi 27 août à Hienghene, des mesures destinées à veiller au pluralisme de l'information en Nouvelle-Calédonie. Le premier ministre a notamment indiqué qu'à sa demande Mme Catherine Tasca, ministre de la communication, *« a écrit au président de la CNCL pour lui demander d'intervenir afin de rappeler l'obligation du pluralisme de l'information ». « Le président de la CNCL*, a-t-il précisé, *vient de lui faire connaître que depuis le 1er juin un relevé mensuel était effectué pour les journaux télévisés nationaux et qu'à compter du 1er septembre un autre relevé mensuel sera fait pour les émissions locales. »* De plus, le cahier de charges du RFO sera publié avant la fin de l'année.

M. Rocard a ajouté qu'une dizaine de Mélanésiens *« devront être recrutés par RFO puis formés efficacement mais de manière accélérée pour accéder à des emplois de journaliste et de technicien afin que l'information soit le reflet de toutes les communautés »*. Enfin, le premier ministre a demandé que *« le plan de fréquence des radios privées de Nouvelle-Calédonie soit réalisé rapidement et avec le souci de respecter l'équilibre géographique, politique et communautaire sur le territoire »*. En septembre dernier, une vive polémique avait éclaté en métropole après l'installation – illégale – d'un réémetteur de Radio Rythme-Bleu, la station du RPCR à Nouméa.

Un appel aux Canaques

(Suite de la première page.)

Quant à M. Lafleur, il s'est borné, après une esquisse de bain de foule, limité par les fanions indépendantistes, à faire un mot en expliquant aux journalistes qu'il ne fallait pas confondre, bien sûr, *« emblème et drapeau »* : une distinction... empruntée opportunément au discours préparé par le premier ministre.

M. Rocard s'est adressé aux militants indépendantistes sur le même registre qu'à ses auditeurs de vendredi soir à Nouméa : il à parlé « vrai ». Il s'est déclaré en parfait accord avec les aspirations des Canaques à plus de justice, d'égalité et à un meilleur partage des responsabilités. Mais il les a exhortés aussi à renoncer à la violence et à se consacrer, pendant les dix ans qui vont précéder le scrutin d'autodétermination de 1998, au développement du territoire. « *Mettez-vous au travail pour construire la Nouvelle-Calédonie de vos espoirs*, leur a-t-il dit. *C'est le seul moyen de n'être pas des assistés. Vous aspirez à des responsabilités ? Bravo ! Mais il faut que vous soyez responsables, responsables pour construire.* » Une invitation, en quelque sorte, à aller au charbon !

Au milieu d'une forêt d'emblèmes de « Kanaky », le premier ministre a résumé sa pensée en estimant que rien, au fond, ne saurait opposer les couleurs du nationalisme canaque au drapeau de la République. Le rappel de l'abolition de l'esclavage en 1848 laissa de marbre les nationalistes canaques et pour cause : en 1848, la Nouvelle-Calédonie n'avait pas encore été conquise par la France.

M. Rocard, au terme de son discours écouté en silence, a été applaudi avec sympathie à l'exception de quelques militants qui restèrent assis lorsque éclata *la Marseillaise*. M. Tjibaou avait eu à l'avance, de toute façon, le mot de la fin, lorsqu'il avait souligné que l'accord de Matignon constitue avant tout *« un engagement sur la tolérance »* et que cette tolérance commence maintenant dans chaque camp, en Nouvelle-Calédonie, par le respect du drapeau de l'autre.

A. R. et F. B.

Le triomphe de trois hommes

NOUMÉA
de nos envoyés spéciaux

L'image de ces trois hommes émus, debout côte à côte sur le devant de la scène drapée de tricolore, restera gravée dans la mémoire collective de la Nouvelle-Calédonie. Précoce, la nuit noire et humide de l'hiver austral vient d'envahir la place des Cocotiers, mais, fascinée par ce spectacle irréel, la foule bigarrée – qui venait d'entendre pour la première fois un premier ministre socialiste s'exprimer à l'hôtel de ville – ne s'en était même pas rendu compte, en cette fin d'après-midi du vendredi 26 août. Elle n'avait cessé d'applaudir durant toute la durée de *la Marseillaise* et elle continuait encore de leur rendre hommage. Dans sa ferveur se mêlaient un sentiment de soulagement, la conviction d'entrevoir peut-être le bout du tunnel et une certitude poignante, celle de vivre un instant historique, peut-être trop beau pour être vrai. Le temps, soudain, semblait suspendu.

A gauche, Jacques Lafleur, souverain de Caldochie, saluait comme un angelot florentin. A droite, serrant ses mains jointes dans un geste qui ressemblait à une prière, Jean-Marie Tjibaou, pontife de Kanakie, celui-là même que « Nouméa la blanche » vouait à la prison il y a encore quatre mois, restait figé, massif, assommé par tant d'apparente incongruité. Il avait suivi le discours du premier ministre dans un état second, depuis qu'à l'ouverture de la séance il avait vu cette foule nouméenne, composée de bon nombre d'adversaires politiques, l'applaudir chaleureusement à la demande du maître barriste de céans, Jean Lèques, maire de la ville.

Au centre de ce tableau, souriant avec retenue, Michel Rocard rayonnait d'une joie intérieure, à la manière de ces matadors qui font lentement le tour de l'arène pour savourer leur triomphe après avoir côtoyé la mort. On savait qu'il venait de remporter le pari qu'il s'était imposé à lui-même : parler vrai à ceux dont dépendra essentiellement la réussite ou l'échec de son « plan de paix ». Tout Nouméa n'était pas là, certes, mais, de toute évidence – désormais il en était sûr – l'esprit de l'accord de Matignon soufflait jusqu'aux antipodes.

Michel Rocard l'avait pressenti le matin quand, au terme de sa visite protocolaire au conseil municipal de la ville, une assemblée exclusivement composée de partisans du RPCR, il avait suscité des applaudissements unanimes en renvoyant ses interlocuteurs à leurs propres responsabilités devant l'Histoire, plutôt que de choisir, pour sa part, contrairement à l'impression donnée par certains de ses prédécesseurs, un camp contre l'autre.

Derrière ces trois hommes triomphants, le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, demeurait impassible. Peut-être se souvenait-il, lui, de son dernier voyage officiel à Nouméa, en janvier 1986. Ce jour-là, Jacques Lafleur et Jean Lèques avaient décrété Nouméa ville morte et *tous les commerçants avaient baissé leur rideau* à son arrivée.

Deux ans et demi plus tard, la population de Nouméa venait ainsi d'accepter qu'un premier ministre socialiste, au nom d'un président de la République qu'elle avait longtemps assimilé au mal absolu, lui dise gentiment ses quatre vérités résumées facilement en une seule : si les caldoches ne donnent pas l'exemple de la réduction des inégalités et des injustices dont les Canaques souffrent depuis un siècle et demi, ils en supporteront eux-mêmes les conséquences.

Mitterrand, de Gaulle et... Peyrefitte

Par la même occasion, le premier ministre réalisait, en cette période de rentrée, une autre bonne opération de politique intérieure savamment mitonnée au fil de son discours par des références œcuméniques à François Mitterrand, *certes, mais aussi au sénateur* RPR Dick Ukeiwé et surtout à de Gaulle sans oublier... les éditoriaux d'Alain Peyrefitte dans *le Figaro*. Une belle opération d'enfermement de l'opposition libérale.

A l'exception des boutefeux, qui pourra sérieusement contester, pendant la campagne pour le référendum national – surtout dans les rangs du RPR, si gêné aux entournures par la réussite de M. Rocard après l'échec dramatique de M. Chirac, – une entreprise de réconciliation approuvée sans ambiguïté par ceux-là mêmes qui étaient supposés se montrer les plus réticents ? Il sera difficile de refuser une initiative qui soumettra à l'aval solennel de la communauté nationale un dessein qui ne manque pas d'envergure : relever en Nouvelle-Calédonie, *après tant de tentatives avortées, « le défi de réussir une décolonisation dans le cadre des institutions de la République française »*.

Il manquait au gouvernement qui a pris la *décision de confier directement à l'Etat le soin* d'arbitrer provisoirement la question calédonienne une légitimation locale. M. Rocard a su l'obtenir en ralliant à sa démarche le « bunker » nouméen. Il n'en sera que plus à l'aise pour mettre en œuvre la politique de rééquilibrage du territoire au profit des zones de brousse sous-*développées. Même si le plus dur reste à faire* sur le territoire – passer des applaudissements aux actes, – une incertitude majeure a été levée.

« Traire la vache »

A la fin de cette célébration du consensus retrouvé, un jeune caldoche disait à un Canaque : *« Si Lafleur et Tjibaou ne s'étaient pas entendus, on était cuits... »*

Jean-Marie Tjibaou, décrispé, parlait, lui, d'un *« moment aussi historique que celui de la prise de possession de 1853 »* . Et comme on lui demandait ce qu'il pensait du refus du gouvernement de ne choisir *« ni une thèse ni un camp »*, le président du FLNKS répondait que Michel Rocard avait tout de même choisi *« le camp de l'équité et de la justice ». « Pour nous,* soulignait le chef du mouvement indépendantiste, *l'équité signifie toujours le retour à la souveraineté du peuple kanak, la reconnaissance du droit des Kanaks à vivre chez eux et le droit à une justice égale pour tous, le partage de l'exploitation, du patrimoine, de l'accès à la formation, à l'information, etc. Et, pour nous, l'objectif définitif de la décolonisation reste l'indépendance. La forme de cette indépendance, nous la trouverons en marchant. »*

Dans la pénombre, à l'extérieur de l'hôtel de ville, mêlée à une cinquantaine d'auditeurs canaques qui n'avaient pas voulu côtoyer l'assistance européenne séduite par la magie rocardienne, une femme discrète, responsable de la section de Nouméa-ville de l'Union calédonienne, Philomène Machoro, sœur aînée de l'ancien *« chef de guerre »* du FLNKS, *fait un* commentaire plus abrupt que celui de son chef de file sur l'accueil réservé par ses concitoyens aux propos du premier ministre : *« Ils applaudissent mais ne comprennent pas... »*. Elle expliqua ensuite, par une formule imagée, comment convaincre les militants de base de la nécessité de jouer le jeu d'un pouvoir central apparemment décidé à se donner les moyens d'aider la Nouvelle-Calédonie à sortir de son cauchemar : *« Il faut traire la vache,* disait-elle, *et utiliser intelligemment le lait... »*.

FRÉDÉRIC BOBIN et ALAIN ROLLAT.

Un livre de Léon Schwarzenberg

Tartufes et pharisiens

Personne, avant lui, n'avait fait mieux : ministre pendant neuf jours. Et sans doute personne n'écrira-t-il un livre au titre si prometteur, *la Société humaine*, plus vite que Léon Schwarzenberg. *Double record* pour l'ancien ministre de la santé, démissionné, le 6 juillet, par Michel Rocard pour cause *de déclarations intempestives* sur le SIDA, la drogue et le droit des malades à connaître la nature du mal dont ils souffrent.

C'est peu dire que le livre de Léon Schwarzenberg était attendu. On imaginait déjà un règlement de comptes politique *en bonne et due forme*, un pamphlet au vitriol contre la société politique. Or, en fait de jeu de massacre, le livre de l'hématologue-réanimateur de l'hôpital *Paul-Brousse* (Villejuif) n'est qu'une tentative de justification des positions qu'il avait défendues lors de la désormais fameuse conférence de presse du 4 juillet. Bien sûr, ça et là se trouvent quelques attaques, contre Mme Michèle Barzach par exemple, *« qui a décidément une pensée trimestrielle » ;* M. Bernard Pons, *« un ancien médecin, qui avait pu montrer récemment, dans un département d'outre-mer, dans quelle estime il tenait certains êtres humains » (1)*, le Parti socialiste, à propos duquel M. Schwarzenberg estime que *« Molière aurait dû confier à Tartuffe, pour les distribuer, quelques cartes du Parti socialiste »*. Mais, au total, rien de bien méchant.

« Meurtri » et *« blessé »*, Léon Schwarzenberg regrette *« ces querelles de pharisiens »*, qui ne lui ont pas permis de mettre en pratique ses idées sur la médecine. On l'aurait mal *entendu, ses propos auraient* été mal interprétés. Chapitre après chapitre, à l'appui de ses thèses, il en appelle à ses anciens patients : *« Vous entendez tous, ils voulaient vous mettre à l'abri de vous-mêmes, ils voulaient vous cacher la vérité, la triste vérité peut-être, mais la vôtre, comme ils la cachent depuis des siècles. »* Léon Schwarzenberg les connaît ces pharisiens : n'est-ce pas les mêmes qui déclaraient : *« Ce qui se passe en Algérie n'est pas la guerre mais une simple opération de police. »*

En définitive, ce livre, trop vite écrit, ne contient qu'une véritable révélation : les premiers mots prononcés par François Mitterrand lors du premier conseil des ministres du gouvernement Rocard : *« Rappelez-vous sans cesse que vous devez avoir présent à l'esprit le sens de l'Etat et le souci de la nation. »* Léon Schwarzenberg aurait-il eu la mémoire un peu trop courte ?

FRANCK NOUCHI.

★ **LA SOCIÉTÉ HUMAINE, PARLER VRAI, LE PROFESSEUR SCHWARZENBERG S'EXPLIQUE**, Editions Belfond, 79 F.

(1) M. Schwarzenberg fait, sans doute, allusion à la Nouvelle-Calédonie – territoire et non « département » d'outre-mer – et au drame d'Ouvéa.

EN BREF

● **Les cérémonies du 25 août à Paris : polémique entre M. Sarre et M. Tibéri.** – Après les sifflets qui ont accompagné le discours de M. Chevènement, célébrant le quarante-quatrième anniversaire de la libération de Paris, M. Georges Sarre, en sa qualité de président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a affirmé : *« Pour moi, cela ressemble à un coup monté – les invitations, pour l'essentiel, auraient-elles été adressées aux militants du RPR ? »*

M. Tibéri, premier adjoint au maire (RPR) de la capitale, s'est déclaré *« indigné »* par les propos de M. Sarre, car il a ajouté : *« Il se trouve que les propos du ministre de la défense, contrairement à tous les usages, ont pris un tour que certains ont jugé plus politique et moins rassembleur. Les réactions des assistants ont probablement sanctionné cela. Faire croire à un coup monté est ridicule et injuste »*.

● **L'incorporation de l'ISF dans le budget.** – M. Dominique Strauss-Kahn (PS), *président de la commission des finances de l'Assemblée* nationale, a estimé, le jeudi 25 août sur RTL, que la question de l'incorporation du dispositif créant un impôt de solidarité sur la fortune dans le projet de loi de finances pour 1989, est *« moins importante qu'on ne le dit »*. Pour le député du Val-d'Oise, il s'agit de *« technique parlementaire »*. En revanche, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président d'honneur du MRG et député du Val-de-Marne, juge qu'une telle incorporation serait de *« mauvaise méthode »* car, dit-il, *« les contraintes et les délais particuliers de la procédure budgétaire risquent d'aboutir à un débat hâtif et tronqué restreignant le droit d'amendement des élus »*.

● **Les élections cantonales dans le Doubs : divergences au PCF.** – M. Serge Paganelli, conseiller général et maire communiste d'Audincourt (Doubs), a annoncé, vendredi 26 août, que le comité central du PCF avait refusé sa candidature pour les prochaines élections cantonales. Ayant décidé de passer outre ce refus dans une lettre adressée à M. Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central, M. Paganelli, président de la fédération départementale des élus *communistes et* républicains, a expliqué : *« Ceux qu'aujourd'hui je dérange me reprochent de croire aux vertus de la critique, du dialogue, du débat. »* Désigné au cours de l'été par sa section puis par la fédération pour briguer un cinquième mandat, M. Paganelli est le seul élu communiste au conseil général du Doubs. Ancien *membre du* comité central, il est l'une des figures de la fédération départementale du PCF, farouchement opposée à la ligne officielle du parti, et totalement isolée par le comité central qui n'a pas ratifié la réélection de son secrétaire fédéral, M. Martial Bourquin.

● **Les élections cantonales dans la Somme : M. Max Lejeune se retire.** – En raison de la loi limitant le cumul des mandats, M. Max Lejeune (UDF-PSD) a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de conseiller général du canton d'Abbeville sud. Né le 19 février 1909, M. Lejeune, sénateur, conseiller régional et maire d'Abbeville, siégeait à l'assemblée départementale depuis 1945 et en était le président depuis cette date. – *(Corresp.)*.

Société

La mort de la psychanalyste Françoise Dolto

De très nombreuses personnalités ont rendu hommage à Françoise Dolto, décédée le jeudi 25 août, des suites d'une maladie pulmonaire (*le Monde* du 27 août).

Dans un message à la famille de la célèbre psychanalyste, François Mitterrand déclare : *« Notre pays ressentira douloureusement la disparition de Françoise Dolto. Elle avait le souci de partager avec tous, parents et éducateurs en particulier, les fruits d'une écoute passionnée du langage des enfants. »* Plusieurs membres du gouvernement, M. Claude Evin, Mme Hélène Dorlhac et M. Thierry de Beaucé, ont également salué sa mémoire.

M. Georges Marchais a évoqué *« cette femme de cœur »*, qui *« avait su gagner sympathie et popularité chez des générations entières de parents »*. *« Françoise Dolto,* ajoute le secrétaire général du PCF, *restera dans la mémoire collective des Français comme une grande humaniste. »*

Les obsèques de Françoise Dolto auront lieu le mardi 30 août à 10 h 30 en l'église Saint-Jacques, rue Saint-Jacques, à Paris.

Un Scrabble avec Lacan

par Félix Guattari
psychanalyste

LA disparition de Françoise Dolto est ressentie douloureusement par ses amis et par le nombre considérable de personnes qu'elles a touchées par l'écrit, la parole et l'image. Depuis quelques années, elle se savait gravement malade et elle a affronté l'échéance fatale avec une rude ironie. C'est ainsi qu'elle avait confié à un de ses proches : *« Je vais rejoindre Lacan, on jouera au Scrabble et on finira peut-être par se comprendre ! »* C'est toujours cette sorte de tendre rudesse qu'on retrouve dans toutes ses interventions. Quelque chose qui s'apparente à la langue secrète de l'enfance. Les enfants comprennent tout, proclamait-elle, à la condition de leur parler vrai. Et, à chaque mutation de leur structure psychique, ils ont à affronter la potentialité de la mort.

Parler vrai, s'engager tout entière, je dirai même sans retenue, dans la relation analytique avec un enfant et ses parents, aussi bien qu'avec des élèves, dans une relation didactique, ou même à l'immense Psyché qui hante les mass-media. Mais parler vrai, cela signifie également prendre le risque de l'erreur, « se mouiller », ne pas se retrancher derrière la prétendue neutralité bienveillante des psychanalystes classiques ou derrière un dogmatisme à prétention scientifique. Il est certain que Françoise Dolto faisait grand cas des recherches théoriques, mais elle en faisait un usage ne devant jamais occulter sa pratique de « terrain ».

L'horreur du vague

Dans les années 30, elle fut, avec Sophie Morgenstern, une des premières analystes d'enfants en France, et sa thèse, *Psychanalyse et pédiatrie*, publiée en 1939, reste un ouvrage de référence (1). Elle ne cessait de lire et de relire Freud mais, dans le même temps, elle se préoccupait, comme une sorte de militante, d'implanter la psychanalyse dans le monde de la pédiatrie, lequel d'ailleurs était fort rétif à ce genre d'innovation. Ainsi a-t-elle travaillé aux Enfants malades, à l'hôpital Trousseau, à Claude-Bernard, à la polyclinique du boulevard Ney où elle eut comme « patron » Jenny Aubry, qui devait devenir son inséparable amie, puis enfin à Bretonneau.

Françoise Dolto vouait à Lacan une grande admiration. *« Avec un seul de ses mathèmes,* déclarait-elle, *il condense toute une logique à travers laquelle je peux ressaisir vingt cas différents. Et, pourtant, je n'y comprends rien ! »* Et Lacan de lui renvoyer la balle : *« Ne t'inquiète pas, j'ignore comment tu traduis tout cela dans ta pratique, mais ça marche, c'est le principal ! »*

Il faudrait faire une étude particulière de ce couple extraordinaire. Ils ont évolué dans les milieux psychiatriques et psychanalytiques. Au début, avant la guerre, elle ne cessait de le confondre avec Lagache parce qu'ils étaient toujours ensemble. Puis ils ont participé aux mêmes scissions et aux mêmes fondations de nouveaux groupes. Ils se sont suivis toute leur vie ; ils ne se sont jamais trahis, et pourtant ne se sont jamais vraiment compris.

Entendons-nous bien, Françoise Dolto a déchiffré mieux que personne le sens des énoncés lacaniens ; mais, elle ne faisait pas le même usage que lui de la théorie. A travers des auteurs aussi variés que Kant, Wittgenstein, Leroi Gourhan, Lévi-Strauss, elle cherchait à appréhender des modes de communication qui doublent le langage, non pour signifier, non pour dénoter, mais pour faire exister la subjectivité. Si les virtuosités théoriques de Lacan la stimulaient, par contre l'ânonnement des références au signifiant par la plupart des membres de l'Ecole freudienne la navrait.

J'ai le souvenir d'avoir été assis à sa droite lorsqu'un élève zélé expliquait en séance plénière de l'Ecole freudienne sa manière d'agir avec un enfant autiste : *« Je m'assieds devant lui, je ne dis pas un mot et j'écris tout ce qu'il me dit. Ainsi, je donne une consistance signifiante à son discours. »* Les bras lui en tombaient, à Françoise Dolto : comment rester passif à ce point, comment laisser à l'abandon toutes les occasions de *« bricoler »* — sans doute avait-elle pris le mot à Lévi-Strauss — quelque chose avec lui ?

Mais, au fond, elle n'avait pas tellement le souci de remettre les élèves de l'EFP dans un droit chemin. Par contre, ce qu'elle ne supportait pas, c'était le vague, le flou dans une monographie. Elle exigeait des détails, toujours plus de détails. Pour elle, la théorie devait être reconstruite lors de chaque cure. L'élaboration d'une scène d'explicitation des instances psychiques était toujours à reprendre (on remarquera qu'elle ne s'est mise à



ALECIO DE ANDRADE/ANA

**Françoise Marette au Ranelagh devant sa mère.
A gauche sa sœur Jacqueline, à droite ses frères Pierre et Jean.**

parler tous azimuts dans la presse, la radio et les télévisions que durant ces dix dernières années, alors qu'elle avait pratiquement cessé son activité en tant que thérapeute).

Il faut comprendre que sa liberté de parole et quelquefois ses imprudences étaient toujours empreintes d'une telle chaleur, d'une telle générosité qu'elle finissait toujours par retomber sur ses pieds. Ma conviction est qu'elle fondait ses certitudes sur autre chose qu'un corpus théorique fermé sur lui-même.

Dès avant la guerre, avec Sophie Morgensten, elle avait été une pionnière de l'introduction de la psychanalyse d'enfants en France. En fait, elle est toujours restée autonome. Jamais elle ne fut prisonnière de cercles fermés sur eux-mêmes. Elle s'intéressa également beaucoup aux possibilités d'élargissement de l'application de l'analyse aux institutions de soins et au domaine psychiatrique (comme l'avait recommandé Freud). Et puis, je crois que ce qui lui donnait une telle autorité et une telle distance, c'était la qualité de son christianisme. La religion n'interférait évidemment pas dans ses cures mais, à toute occasion, elle annonçait la couleur : *« Je suis croyante. Vous en faites ce que vous voulez, mais c'est ainsi ! »*

Totalement imperméable aux jeux de pouvoir si fréquents dans ces milieux — et ce qui lui fut même reproché lors de la dissolution de l'Ecole freudienne, — ce qui l'intéressait par-dessus tout, c'était d'appréhender, à travers la parole et les comportements, les univers inaccessibles de la subjectivité. Comme Wittgenstein, la musique fut pour elle une seconde religion. Violoniste dans son enfance, jusqu'à la fin de sa vie elle vénérait le *Quintet* de Schubert. Ce qui la fascinait aussi, c'était par exemple l'écriture arabe, qu'elle ne comprenait pas mais qui était pour elle comme une musique muette.

Parler comme tout le monde

Pour qu'advienne une prise de sens chez un enfant autiste, sans doute avait-elle recours à des composantes sémiotiques échappant au jeu ordinaire de la langue. Ce qui d'ailleurs lui donnait d'autant plus d'aisance pour parler comme tout le monde ! Construire des images du corps ne fonctionnait plus comme support d'identification mais comme territoire existentiel et comme énonciateur partiel : tel était son objectif. Faire parler l'innommable. Lui donner accès à d'autres champs de possibles.

Précisons que ce n'est pas le contour d'une image qui fonctionnera aussi dans un rapport gestaltiste figure-fond, mais une intensité fantasmatique qui en constituera la texture. Et ce qui est assez extraordinaire chez Françoise Dolto, c'est que les constructions narratives qu'elle élabore avec l'enfant et ses parents participent de l'évolution des différents cas de figure de l'image du corps ainsi constitués et ponctués à chaque fois de deuils successifs. Ainsi les étapes de régression se trouvent-elles inséparables d'une sorte de progression existentielle.

Ne pas interférer, ne pas nuire, ne pas gaver l'enfant d'interprétations incongrues. Attendre au contraire de lui qu'il apporte quelque chose, qu'il paie à sa façon l'analyste, ne serait-ce qu'en lui apportant un caillou. L'enfant bricole son processus, il convient seulement de l'assister.

A cet égard le cas princeps demeure celui de la poupée-fleur. La scène se passe il y a presque quarante ans entre Françoise Dolto, qui s'appelait alors Marette, une enfant de cinq ans et demi et sa mère. L'enfant est étiquetée *« anorexique mentale », « grande arriérée », « paranoïaque »* et *« autiste »*... Françoise Marette a obtenu d'elle qu'elle lui dessine des formes de plus en plus abstraites qu'elle qualifie de sapin, de maison, etc.

Puis l'idée lui vient subitement de proposer à la mère de modeler pour sa fille ce qu'elle appelle une poupée-fleur : *« Une poupée qui, au lieu d'avoir un visage, des bras et des jambes de couleur chair, serait entièrement recouverte de tissu vert ; la masse figurant la tête, verte aussi et sans visage, serait couronnée d'une marguerite artificielle et cette poupée serait vêtue d'un habillement aussi bien garçon que fille. »* Magie et miracle de cet opérateur audacieusement artificiel, générateur d'un nouveau type d'énonciation et qui conduira, à travers les séances de la cure, à une transformation radicale de l'enfant.

Jacques Lacan, à la fin de sa vie, était très soucieux que l'analyse puisse survivre. Je ne suis pas certain que les divers rameaux issus de l'Ecole freudienne, qu'il avait fondée en compagnie de Françoise Dolto, parviennent à sauver la psychanalyse du dogmatisme dans lequel elle s'enlise lentement mais sûrement. En revanche, je crois tout à fait à sa renaissance possible à partir des courants se préoccupant de l'analyse des formations de l'inconscient dans le domaine de l'enfance (Maud Mannoni et Bonneuil) ou dans le domaine de la psychose et des institutions (François Tosquelles et Jean Oury).

Mais le temps presse. Le comportementalisme et le systémisme ne cessent de gagner du terrain. Espérons que de nouvelles générations d'analystes retrouveront la liberté créative d'une Françoise Dolto qui, décidément, nous manquera beaucoup.

(1) Editions A. Legrand, 1939. *Réédité au Seuil, 1971.*

Quel toupet !

par Gérard Sévérin
psychanalyste
collaborateur de Françoise Dolto

LACAN lui a dit : *« Tu en as du toupet ! Il n'y a qu'une femme qui peut dire ce que tu dis. »*

Voilà ce qui caractérise Françoise Dolto : le toupet de dire ce qu'elle croyait devoir dire. Non pas pour polémiquer, mais *« pour dire vrai »*, selon son expression. Et dans sa vérité prend place le religieux.

« Si je n'étais pas croyante, si je n'étais pas chrétienne, aimait-elle dire, *je n'aurais pas pu faire ce travail de psychanalyste, car c'est un travail qui demande la foi, la foi en l'autre, en l'Autre. Et le Christ apporte la dignité aux plus démunis et donc demande, de ma part, respect aux gens qui viennent me parler de leurs ennuis. »*

En 1977, avec le premier tome de *l'Evangile au risque de la psychanalyse*, elle se sépare d'un diktat non dit chez les psychanalystes : elle ose se dire chrétienne et l'écrit. Quel toupet ! Ce premier livre soulève ricanements, puis tohu-bohu. Angoissée, elle m'a dit : *« Nous sommes brûlés. »* Maintenant, les psychanalystes, qui ont aussi leurs résistances, ont évolué. Ils sont devenus plus tolérants et moins sectaires en ce domaine.

La Bible et particulièrement les Evangiles ont guidé sa vie et sa recherche. Jésus fut pour elle le maître du désir. Tout prend sens alors : la chair prend sens par le psychique ; le psychique par le spirituel.

Quand je l'ai vue pour la deuxième fois, elle me disait : *« Je n'ai pas peur de la mort. Pas du tout. Je suis très curieuse de ce qu'il y a après. Je suis toute en curiosité de ce que je vais rencontrer. »*

Chrétienne... et libre ! *« Le pape,* disait-elle, *fait son travail. Il dit les lois. Qui les dirait sinon lui ? Personne ne les dit plus. Ainsi il permet à chacun de devenir autonome en lui désobéissant. Car Jésus n'enseigne pas une morale mais il mène chacun à son désir. »* Ce fut le leitmotiv de sa recherche : que chacun soit à sa place et aille vers son désir.

Elle envisageait d'autres livres sur l'Ancien Testament, les Actes des apôtres, la prière, l'éveil spirituel du tout-petit. Et, dernièrement, elle se souciait de trouver le moyen de transmettre aux enfants une morale que plus personne ne leur donne. Non pas pour les rendre conformes mais pour les aider à sortir de l'animalité : *« Sinon,* disait-elle, *les mains-bouches volent tout, leurs yeux avalent tout à la télé... »*

Cette femme était, à mon sens, une grande mystique. Toujours elle était en prière. Elle ne pouvait pas achever un *Notre Père*, ni un *Je vous salue Marie*, emportée par *« des volutes d'admiration »*. Toujours elle était au travail.

C'est la psychanalyse qui fut son travail. Sa foi qui fut son tremplin.

BONNES FEUILLES

« Ecouter, témoigner une petite compassion donner une tasse de camomille... »

Le dernier livre de Françoise Dolto, Quand les parents se séparent, *paraîtra le 8 septembre aux éditions du Seuil. Ecrit en collaboration avec Inès Angelino, ce long entretien est, selon l'expression de Françoise Dolto,* « un livre de citoyenne, psychanalyste de métier qui, on le sait, s'intéresse à ce que peut être la prévention des difficultés dues aux souffrances inconscientes des enfants ; souffrances toujours articulées au non-dit ou à un mensonge implicite, fussent-ils maintenus au nom du « bien » de l'enfant ».

Nous publions ci-dessous un extrait de cet ouvrage, dans lequel la psychanalyste en appelle à un changement du rôle social joué par l'école.

« Tu affirmes qu'une des fonctions de l'école serait d'aider les enfants à comprendre le vocabulaire concernant les liens de parenté. La diversité des situations familiales ne pourrait-elle pas être étudiée également à l'école ?

— Bien sûr ! Dès l'âge de six ans, la diversité des situations familiales et les difficultés que les enfants peuvent rencontrer avec leurs parents légitimes — les parents naturels notamment — lors d'une séparation ou de la disparition de l'un d'entre eux, de même que les difficultés rencontrées avec les parents adoptifs ou les parents nourriciers, pourraient devenir thème de réflexion en entrant dans le circuit des connaissances générales, illustrées par des textes littéraires. Les propos que ceux-ci éveilleraient en chaque enfant seraient les siens propres ; ils seraient ensuite discutés en classe par les élèves eux-mêmes et la maîtresse.

— Quel serait le but de ces lectures-discussions ?

— Faire entrer les cas particuliers dans les cas généraux permettrait de désamorcer chez beaucoup d'enfants le sentiment d'opprobre de n'être pas comme justement les enfants aiment être : « tous pareils ». Ce n'est qu'en prenant une distance par rapport aux épreuves réelles de la vie affective qu'un sujet humain assume les caractéristiques familiales qui sont les siennes. Les répercussions qu'elles peuvent avoir sur son narcissisme peuvent être immédiatement sublimées à partir du moment où le langage peut circonscrire les joies comme les épreuves, l'enfant trouvant dans la littérature des soutiens aux fantasmes que sa situation particulière lui fait éprouver.

— La multiplicité des professeurs, au collège, peut favoriser chez les élèves un appel direct ou indirect, sous forme de sanglots convulsifs par exemple, à l'un d'entre eux.

— Ils cherchent un père idéalisé ou une mère idéalisée. C'est très fréquent. Au professeur de ne pas rejeter cette relation passionnelle et, au contraire, de se montrer tolérant à l'égard de cette dynamique en cours chez des enfants qui n'ont peut-être aucun appui ailleurs. Le professeur, homme ou femme, ne doit pas répondre de façon érotisée à cette demande d'attention qui est pour l'adolescent une implosion d'amour, une sorte de demande d'amour sur tous les plans. Il y a des phrases qu'il est très utile de savoir dire à ce moment-là — naturellement, avec des mots qui sont pour chacun les siens — à un adolescent ; ainsi : « L'âge dans lequel vous êtes est le plus difficile de toute la vie. Quand on est à vôtre âge, il se produit tout un remaniement de votre sensibilité. Ne vous étonnez pas d'avoir des sentiments intenses, bizarres, qui ne rencontrent pas l'écho que vous voudriez chez les autres. Tous les adultes sont passés par là, et c'est très difficile. »

— Tu parles là de la situation générale de l'adolescent, en dehors du cas particulier du divorce.

— Ce n'est pas une solution qu'il trouve un « maman-papa » dans sa maîtresse ou son maître, mais c'est une occasion pour que soient reconnus la difficulté de ses désirs et le conflit intérieur qu'il en éprouve. Il pourra reconnaître ainsi que « c'est difficile », mais que ce n'est ni bien ni mal et qu'il n'est pas ridicule.

— Cela demande du respect, un savoir-faire et un « savoir-dire » de la part du professeur.

— Certains professeurs se souviennent encore des difficultés d'adolescence dont ils sont sortis ; ils sont tolérants envers des épreuves qu'ils reconnaissent comme ayant représenté des risques pour eux lorsqu'ils étaient jeunes. Sans doute, d'ailleurs, auraient-ils aimé rencontrer eux-mêmes quelqu'un qui leur permette de les supporter.

— Dès 1965, tu proposais la possibilité que les élèves qui en feraient la demande eux-mêmes aient des entretiens libres avec des psychologues sans aucun pouvoir « législatif » ni « exécutif ». As-tu fait école sur ce point ?

— Ma proposition n'a eu aucun écho. En revanche, j'ai des témoignages d'infirmières de lycée, qui sont véritablement les « dépotoirs » des cœurs endoloris des adolescents et des adolescentes — quand elles n'interviennent pas sur ce qu'ils disent en portant un jugement sur les parents ou les professeurs — : écouter, témoigner une petite compassion, donner une tasse de camomille (...)

— Le parent discontinu a, selon toi, le devoir de surveiller l'éducation de son enfant. Or les circulaires ministérielles précisent seulement qu'il a le droit d'être informé du déroulement des études, soit par des entretiens particuliers, soit par correspondance, à condition qu'il en fasse la demande.

— La circulaire lui en donne le droit mais il en a le devoir. Je regrette que l'envoi des bulletins scolaires aux deux parents (lorsqu'ils sont divorcés) ne soit pas automatique et obligatoire. Si le parent qui les reçoit ne veut pas en entendre parler, c'est son affaire, mais le devoir du chef d'établissement serait de les envoyer aux deux parents, donc de les adresser toujours aussi au parent discontinu, même si celui-ci ne demande rien, et même si l'autre parent s'y oppose. »

Société

Moins de 1 000 hectares brûlés pendant l'été dans le Midi

Alors que l'été s'achève, le bilan des incendies de forêts dans le midi de la France apparaît comme un des plus faibles de ces dernières années. Au 24 août, moins de 3 000 hectares ont été détruits, dont moins de 1 000 hectares depuis le 1er juillet au lieu de 22 628 hectares en moyenne à la même date depuis 1980. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que le nombre de feux (2 387) a été du même ordre que les années précédentes. Ils sont dus en partie à des conditions météorologiques plus favorables (moins de jours de mistral), mais aussi à une stratégie nouvelle de lutte et surtout de prévention et de surveillance liée à un accroissement notable des moyens (notamment aériens).

Les professionnels du feu se montrent cependant prudents en raison de la persistance de la sécheresse dans les départements à haut risque de la Provence et de la Corse. Une prudence et une vigilance d'autant plus nécessaires que la menace est toujours présente : jeudi 25 août, plus de vingt feux ont été maîtrisés entre Toulon et Fréjus (Var) en quelques minutes, malgré un mistral qui soufflait à plus de 80 km/h. Canadair et hélicoptères Bell, bombardiers d'eau venus soutenir plusieurs dizaines de pompiers luttant à terre, ont réussi à étouffer ces débuts d'incendie, dont l'origine était encore inconnue vendredi en fin de matinée.

En Haute-Corse, un important feu de maquis, qui avait éclaté jeudi entre les communes de Sisco et de Pietracorbara, a été maîtrisé vendredi en fin de matinée après s'être développé sur une surface de 400 hectares déjà brûlés l'année dernière et pratiquement dépourvus de végétation. Un deuxième incendie a éclaté jeudi près d'Aghione (Haute-Corse). Deux pompiers ont été sérieusement intoxiqués par les fumées.

Plus de quarante-huit mises à feu, dont les origines seraient criminelles selon les pompiers, ont été combattues au cours de la journée de jeudi.

Les incendies de forêts sous l'éteignoir

(Suite de la première page.)

Ainsi, celle de l'Entente interdépartementale (« Aux arbres, citoyens ») ou celle du département des Alpes-Maritimes (« Ma forêt, c'est sacré »), qui semblent avoir atteint leur but. Un effort accru a également été fait dans le domaine de la prévision et de la surveillance avec l'équipement anti-incendie concerté des massifs et le renforcement du « guet armé » aérien et terrestre.

« *A 15 heures, un jour de mistral,* explique le colonel Marc Egloff, directeur du CIRCOSC (Centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile), *pas moins de quatorze avions, soit la moitié de la flotte des bombardiers d'eau* (2), *peuvent être en l'air en même temps pour des missions de reconnaissance à vue.* » Par ailleurs, d'une manière permanente, à terre, 250 à 300 hommes, pompiers, forestiers, harkis, « casques verts » et quelquefois beaucoup plus comme en Haute-Corse (où les effectifs de surveillance, cette année, *ont été triplés*) patrouillent en voiture, à moto ou... à cheval (comme dans le Vaucluse). « *La forêt aujourd'hui est étroitement surveillée,* se félicite le colonel Egloff, *ce qui permet des interventions rapides sur des feux naissants et crée une insécurité chez les pyromanes.* »

Sans contraintes financières

Le « guet armé » fait déjà partie de la lutte, qui a connu, elle, une véritable révolution. Depuis l'an dernier, a été opérée une déconcentration des Tracker – auparavant tous basés à Marseille-Marignane – sur les aéroports de Bastia, Nice, Le Luc, Nîmes et Carcassonne, qui s'est révélée particulièrement judicieuse en réduisant le temps des interventions. Depuis 1987, également, tous les moyens de renfort de la sécurité civile, qu'il s'agisse des colonnes de sapeurs-pompiers hors Sud-Est ou des unités militaires spécialisées (un millier d'hommes répartis entre la Corse et le continent), ont été déployés sur le terrain en détachements avancés.

Autres changements déterminants : l'emploi « *massif, ordonné et systématique* » des bombardiers d'eau et celui, généralisé, de produits retardants. « *Désormais,* témoigne le colonel Egloff, *on fait décoller un avion quand on veut et pour le temps qu'on veut, alors qu'hier des contingences financières nous privaient de la liberté des opérations.* » Une politique dont l'opportunité, là encore, a été maintes fois vérifiée dans les faits au cours de l'été.

Un exemple parmi d'autres : ce feu qui s'est déclaré le 11 août à Cantaron (Alpes-Maritimes), dans une zone sub-urbaine près de Nice. Dix appareils – hélicoptères et avions – employés et seulement quelques hectares brûlés, alors qu'un hôpital et des maisons d'habitation étaient directement menacés.

Chiffres à l'appui, on démontre, d'autre part, au CIRCOSC, que cette utilisation précoce et intensive des bombardiers d'eau n'a pas coûté plus cher. Le nombre des heures de « vol feu » en 1988 a été au total de 2 521 contre 3 500 en 1986 et 2 975 en 1987. L'un des enseignements enfin les plus positifs des deux dernières campagnes aura été apporté par l'intégration des hélicoptères bombardiers d'eau aux moyens classiques de lutte. Après de premiers essais infructueux dans les années 60, ces appareils équipés d'une citerne de 750 à 1 400 litres (2 400 litres pour le Puma expérimenté en 1988) ont été une arme prépondérante contre les feux naissants ou difficiles d'accès, en complément des moyens aériens lourds.

Reste que la protection de la forêt méditerranéenne contre les incendies a évidemment un coût : entre 800 millions et 1 milliard de francs, selon certaines estimations, sont *dépensés chaque année par l'Etat* (avec une contribution de la CEE), les régions, les départements et les communes. Mais l'enjeu justifie cet effort, surtout lorsque les résultats sont là. Et l'un des grands problèmes d'avenir reste l'autodéfense des lotissements qui ont proliféré ces dernières années aux abords des villes et sur la côte.

GUY PORTE.

(2) La flotte aérienne en 1988 est composée de vingt-huit bombardiers d'eau (deux DC-6, onze Canadair, treize Tracker et deux Fokker 17), de quatorze hélicoptères bombardiers d'eau et trois porteurs de seaux.

Saisi par le ministre de la santé

Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire contre l'éditeur du livre sur le dopage

Saisi par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, le parquet de Paris a ouvert, vendredi 26 août, une information judiciaire contre M. André Balland, éditeur de l'ouvrage *Trois cents médicaments pour se surpasser physiquement et intellectuellement*, et contre toute autre personne que l'instruction permettra de mettre en cause.

Ouverte par M. Jean Martin, chef de la première section du parquet de Paris, l'information se fonde sur l'article L 630 du code de la santé publique, qui punit d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 5 000 à 500 000 francs ceux qui auront « *provoqué* » à l'usage de stupéfiants « *ou qui les auront présentés sous un jour favorable* ». Le même article précise : « *Seront punis des mêmes peines ceux qui, par un moyen quelconque, auront provoqué, alors même que cette provocation n'aurait pas été suivie d'effet, à l'usage de substances présentées comme ayant les effets de substances ou plantes stupéfiantes* ».

Ce texte concerne, manifestement, les passages de l'ouvrage relatifs aux amphétamines ou aux médicaments présentés comme ayant de grandes propriétés « dopantes ». Mais les autres citations du livre ne sont pas, pour autant, à l'abri des poursuites, puisque l'information vise également les articles L 551 et L 556 du code de la santé publique, qui prévoient des peines d'amende de 5 000 à 30 000 francs pour ceux qui auraient commis une infraction à la très stricte réglementation concernant la publicité des médicaments et pour ceux « *qui tirent profit d'une publicité irrégulière* ». En outre, l'article L 556 précise : « *Dans tous les cas, le tribunal pourra (...) ordonner la saisie et la destruction des documents et objets publicitaires* ».

C'est la première fois que ces textes sont utilisés dans leur rédaction actuelle et, même s'ils semblent s'adapter à la poursuite demandée par le ministre de la santé, ils n'ont pas été conçus à l'origine pour sanctionner un ouvrage de librairie. Aussi, certains magistrats ne cachent pas que des difficultés juridiques pourraient survenir au cours de l'instruction, qui sera menée par Mme Annie Grenier, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

MAURICE PEYROT.

● **Le gouvernement va intensifier la lutte contre le SIDA et l'alcoolisme.** – M. Claude Evin, ministre de la santé, a annoncé, vendredi 26 août à La Baule, qu'il allait intensifier les efforts contre le SIDA, qui constitue sa première préoccupation. Il a précisé d'autre part qu'un conseil interministériel consacré à l'alcoolisme aurait lieu dans les prochains mois.

Incident en gare de Marseille-Saint-Charles

Neuf personnes blessées par l'arrêt brutal d'un convoi

Un train s'est arrêté brusquement *vendredi soir 26 août* en gare de Marseille, heurtant le butoir en bout de voie. Neuf passagers ont été légèrement blessés. L'accident, qui survient après les dramatiques accidents intervenus en région parisienne il y a quelques semaines, a été qualifié d'« *incident mineur* » par la direction de la SNCF et la CGT.

Vers 18 h 30, le train 56 634 reliant Toulon et Marseille entrait en gare de Marseille-Saint-Charles. Il a alors heurté le butoir en bout de voie, à petite vitesse (5 km/h). Le choc a provoqué la chute de quelques passagers, et le mécanicien a été légèrement blessé. « *Le heurtoir ne s'est pas déplacé et il n'y a pas eu de déraillement. Les voyageurs s'apprêtaient à descendre et quelques-uns ont été bousculés* », a expliqué le directeur régional adjoint de la SNCF, M. Jean Mizon. « *Le train a ralenti, puis il a tapé violemment le butoir d'arrivée. Ce n'était pas un arrêt normal* », a raconté pour sa part un voyageur qui se trouvait dans la voiture du milieu du convoi composé de trois wagons. « *Une dame qui était près de moi a heurté, de la tête une barre d'appui* ».

Neuf personnes au total, légèrement blessées à la figure et au dos, ont été hospitalisées pour subir des contrôles. Samedi matin, une seule n'avait pas encore regagné son domicile, indiquait-on à la SNCF, en précisant que son état ne présentait pas de gravité. La majorité des blessés se trouvaient dans le wagon de tête, certains d'entre eux étant déjà sur le marche-pied au moment du choc, prêts à sauter du convoi.

Interrogée samedi matin, la direction générale de la SNCF indiquait que le matériel était hors de cause. Il semblerait plutôt que le mécanicien ait commis une erreur d'appréciation et qu'il ait mal dosé l'effort de freinage.

Près de vingt mois plus tard

Arrestation de douze personnes soupçonnées d'avoir participé à la prise d'otages et au cambriolage dans une caisse d'épargne de Marseille

Quelque vingt mois après la prise d'otages et le cambriolage d'une caisse d'épargne de Marseille en février 1987, douze personnes ont été interpellées, vendredi 26 août à Marseille et dans les environs, au cours d'une opération de grande envergure, menée par la police judiciaire sous la direction de M. Jean-François Sampieri, juge d'instruction à Marseille. L'opération n'était pas terminée samedi matin et la garde à vue des douze malfaiteurs, connus des services de police mais dont les identités n'ont pas été dévoilées, devait se prolonger jusqu'à dimanche soir.

Le 9 février 1987, vingt-trois personnes avaient été retenues en otage pendant presque douze heures dans une agence de la Caisse d'épargne avenue du Maréchal-Foch à Marseille (*le Monde* du 11 février 1987). Tous les otages avaient été libérés sains et saufs à 19 h 30, mais les gangsters, qui avaient, semble-t-il, préparé l'opération de longue date, s'étaient enfuis par les sous-sols et les égouts sans être inquiétés, alors que d'importantes forces de police avaient bouclé le quartier. Ce sont d'abord les hommes du Groupement d'intervention de la police nationale (GIGN) du commissaire N'Guyen Van Loc qui avaient encerclé la caisse d'épargne. Puis, en début d'après-midi, le préfet Robert Broussard, directeur central des polices urbaines, était arrivé sur les lieux avec une équipe de Recherche, assistance, intervention, dissuasion (RAID), commandée par le commissaire Ange Mancini.

Après d'interminables pourparlers par téléphone entre le préfet Broussard et les gangsters, le directeur de l'agence de la Caisse d'épargne était sorti les bras en l'air en criant : « *Ils sont partis, ils sont partis !* » Tous les tireurs d'élite avaient alors quitté leurs postes et s'étaient précipités dans l'agence, mais les malfaiteurs avaient disparu, en parcourant, notamment, 600 à 700 mètres par les égouts pour regagner la surface. Auparavant, les gangsters, qui étaient restés dans l'agence pendant près de douze heures, avaient eu le temps de fracturer trois cents coffres de clients pour un butin estimé à plus de 10 millions de francs.

Cette affaire avait provoqué un profond malaise au sein de la police marseillaise et M. Pierre Quilici, directeur départemental des polices urbaines des Bouches-du-Rhône, avait été relevé de ses fonctions, le 18 février 1987, par M. Robert Pandraud, alors ministre délégué à la sécurité (*le Monde* du 20 février 1987).

Avant les douze arrestations qui viennent d'être opérées à Marseille, deux Français, Stéphane Lanza, cinquante-quatre ans, et Christian Checchi, vingt-six ans, frère de François, condamné à perpétuité le 1er juillet pour l'assassinat du juge Pierre Michel, avaient été arrêtés en septembre 1987 dans la région d'Alicante (Espagne). Les deux hommes détenaient un butin évalué à 2,6 millions de francs, dont de nombreux bijoux provenant des coffres de la caisse d'épargne de Marseille.

Incident aux obsèques du policier de Perpignan

Les obsèques du sous-brigadier Claude Marty, quarante-trois ans, père de deux enfants, tué le mardi 23 août à Perpignan lors d'une fusillade avec deux malfaiteurs, ont été *marquées vendredi en fin de matinée* par un léger incident.

Au moment où M. Olivier Stirn, ministre délégué chargé du tourisme, représentant le gouvernement, déclarait, à l'issue de la cérémonie religieuse, que « *le gouvernement mettait au premier rang des priorités la sécurité des Français* », des sifflets et des cris « *A mort les meurtriers !* » ont fusé de l'assistance Le ministre a pu néanmoins terminer son allocution dans le calme.

Parti du commissariat central de la ville transformé en chapelle ardente, le convoi funèbre s'est rendu à la cathédrale Saint-Charles en parcourant les rues de la ville, où les commerces et les administrations étaient fermées pour la matinée.

M. Stirn était notamment entouré de MM. Jean Genthial, représentant M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, Yvan Barbot, directeur général de la police nationale, et Robert Broussard, directeur central des polices urbaines.

D'autre part, le frère cadet d'Alain Raspaud, l'un des deux malfaiteurs qui ont participé à la fusillade de mardi, a été remis en liberté. Le jeune homme et son amie avaient été entendus comme témoins pendant quarante-huit heures par les policiers qui n'ont retenus aucune charge contre eux.

● **Plusieurs détenus de la prison de Loos ont été transférés.** – Après les incidents et les mouvements répétés de protestation qui ont eu lieu, depuis le début de l'été, à la maison d'arrêt de Loos, près de Lille, une dizaine de détenus ont été transférés, jeudi, dans d'autres établissements pénitentiaires de la région.

A Saint-Denis

Le mort oublié

Cité des Francs-Moisins, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), bâtiment 7, escalier 9 : l'appartement 1 073 est vide. Il ne reste plus sur la boîte aux lettres que le nom de Boussad Aït Segueur, cet Algérien de quarante-quatre ans, poignardé, le 9 juin dernier, à la descente d'un bus en portant secours à une vieille dame victime d'une agression, au milieu de témoins indifférents, et dont le meurtrier présumé (*le Monde* du 26 août) vient d'être placé en garde à vue.

« *Je suis partie pour fuir les souvenirs. Mon mari était trop présent, il faut que la vie continue pour mes enfants.* » Reléguée dans une cité HLM au bout de la ville, Mme Aït Segueur ose à peine solliciter un geste de *solidarité de la part des pouvoirs* publics pour ses quatre enfants. Une gerbe de fleurs sur un coin de pelouse, à l'arrêt du bus 170, une médaille de vermeil « *pour acte de bravoure* », et quelques petites aides financières : rien de plus.

Les Aït Segueur habitaient depuis 1973 la cité des Francs-Moisins. « *C'était pourtant un petit village où les enfants jouaient sans distinction de race* », regrette Mme Aït Segueur. Ouvrier fraiseur P 3, venu en France en 1963 de Kabylie, Boussad Aït Segueur rendait des services à des familles non alphabétisées de la cité.

Le 9 juin dernier, il revenait du marché où il avait acheté des fruits pour sa fille qui sortait de l'hôpital. Dans l'autobus 170, Aït Segueur s'est interposé pour protéger une vieille dame. Il l'a payé de sa vie. « *J'attends que cette dame nous adresse au moins un petit remerciement* », ajoute timidement Mme Aït Segueur.

R. G.

SPORTS

● **ATHLÉTISME : finale du Grand Prix.** – Le Marocain Saïd Aouita a remporté, pour la deuxième fois, le Grand Prix Mobil d'athlétisme, grâce à une victoire aisée dans le mile (3 min 56 s 21) disputé vendredi 26 août à Berlin-Ouest. Au cours de cette réunion, qui était la dernière comptant pour le Grand Prix, le Soviétique Gatauline a franchi 5,95 m à la perche (troisième meilleure performance de tous les temps) et l'Américain Kingdom a couru le 110 m haies en 13 s 04 (troisième meilleure performance au niveau de la mer). En terminant quatrième du 5 000 m féminin, la Française Annette Sergent a établi la meilleure performance nationale de la distance en 15 min 18 s 24, soit 14 s 70 de moins que son précédent record.

● **CYCLISME : chute de Jeannie Longo au championnats du monde sur route.** – L'équipe d'Italie, composée de Monica Bandini, Roberta Bonanomi, Maria Canins et Francesca Galli, a remporté le titre *mondial du 50 kilomètres contre la* montre féminin, samedi 27 août sur le circuit de Renaix (Belgique). L'équipe de France, en tête à mi-parcours, n'a pas été classée, à la suite d'une chute de Jeannie Longo à 10 km de l'arrivée. Jeannie Longo a été transportée à l'hôpital. Selon un premier diagnostic, elle souffrirait de la hanche et de contusions sur le côté gauche. – *(AFP.)*

● **TENNIS : Internationaux des Etats-Unis.** – Les huitièmes de finale des Internationaux de tennis des Etats-Unis, qui commencent lundi 29 août au stade Flushing Meadows de New York, devraient mettre théoriquement en présence : Lendl-Jarryd ; Noah-Mayotte ; Agassi-Svensson ; Connors-Perez Roldan ; Becker-Gilbert ; Edberg-Gomez ; Mecir-Leconte et Wilander-McEnroe.

● **VOILE : Transat Québec-Saint-Malo.** – En tête de la deuxième transat Québec-Saint-Malo depuis le départ, le catamaran *Jet-Services* de Serge Madec était *attendu dimanche soir 28 août au* phare du Fasnet (sud-ouest de l'Irlande), après sept jours de course à la moyenne de 15,36 nœuds. Le voilier devrait franchir la ligne d'arrivée lundi 29 août.

● **Lancement d'Ariane le 8 septembre.** – Le prochain lancement d'Ariane a été fixé pour la nuit du 8 au 9 septembre à partir de 1 heure du matin, a annoncé, jeudi 25 août, Arianespace, la société responsable de la commercialisation et *des lancements de la fusée européenne*. Après celui du 21 juillet, il s'agira du 25e tir d'un des exemplaires de cette famille de lanceurs, en l'occurrence une Ariane-3. Objectif : la mise en orbite simultanée de deux satellites américains de télécommunication et de transmissions de données, Geostar-3 et SBS-5.

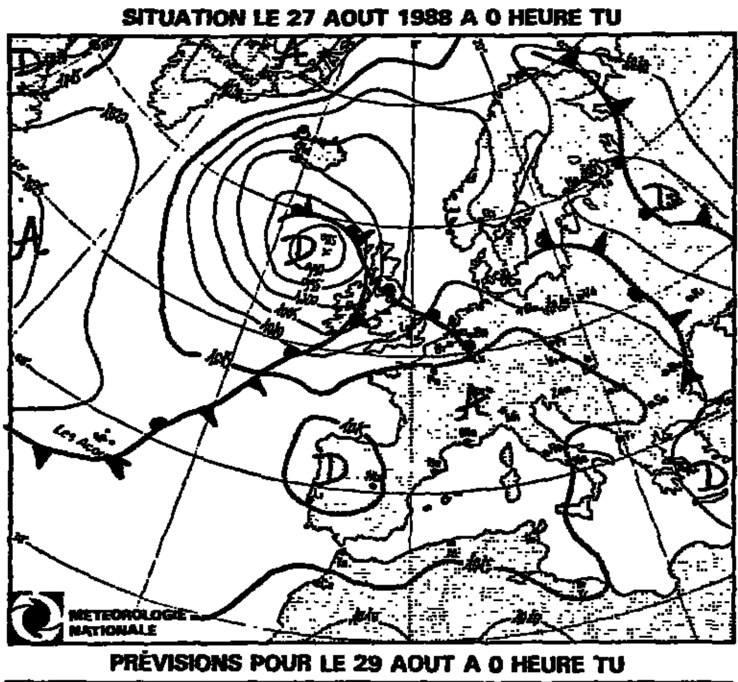
● **Distribution de tracts de l'ex-FLNC à Porto-Vecchio.** – Deux hommes armés et porteurs de cagoules, vêtus de treillis, ont distribué, *jeudi 25 août vers 23 heures*, dans un bar de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), des tracts portant le sigle du FLNC. Cette action a été revendiquée par téléphone, vendredi après-midi, par un correspondant anonyme se réclamant de l'organisation clandestine dissoute. Il s'agit de la sixième opération du même genre organisée par l'ex-FLNC en six semaines. Comme dans les opérations précédentes, le texte distribué affirme notamment que l'attitude du FLNC « *sera fonction des décisions et des actes politiques.* »

● **Incarcération d'un entraîneur après la mort d'une nageuse.** – Une Brésilienne de cinquante et un ans, Mme Judith Russo, a été écrouée vendredi 26 août à la maison d'arrêt de Loos (Nord), après avoir été inculpée par un juge d'instruction de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) de « *non-assistance en personne en danger* ». Cette inculpation fait suite à la mort par noyade, *mardi*, de Renata Agonda, nageuse de vingt-quatre ans, dont elle était l'entraîneur. La jeune nageuse brésilienne serait morte d'épuisement en tentant la traversée de la Manche.

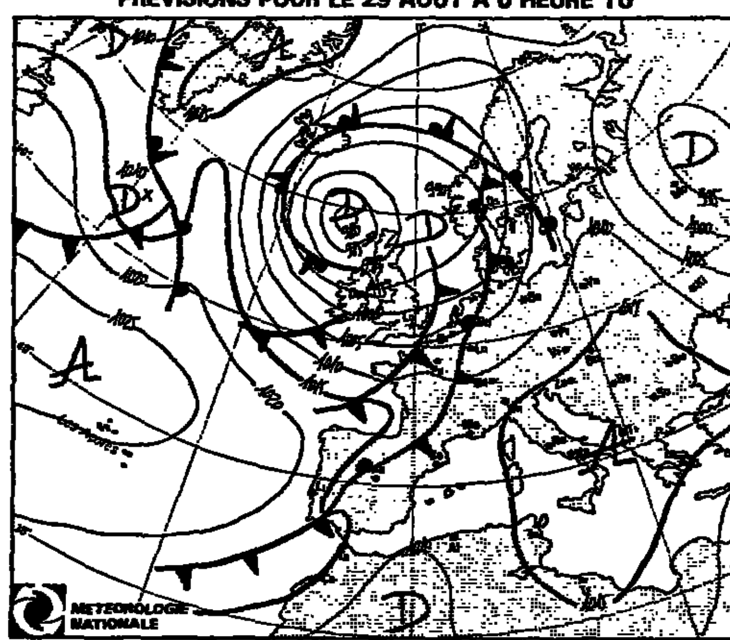
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 août à 0 heure et le dimanche 28 août à 24 heures UTC.

Avec l'affaiblissement et l'éloignement vers l'est de l'anticyclone du sud de l'Europe, une perturbation atlantique va traverser le pays en quarante-huit heures environ. Assez bien alimentée en air chaud, celle-ci donnera des évolutions orageuses.

Dimanche : de la pluie et des orages.

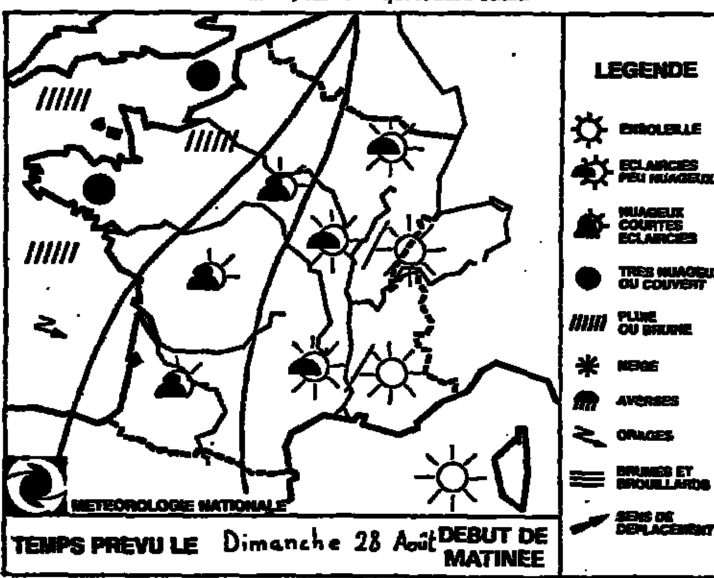
Dès le matin, le ciel sera couvert et il pleuvra en Bretagne, en Normandie, en Vendée et en Nord-Picardie. Dans la journée, ce mauvais temps gagnera l'intérieur du pays : à la mi-journée sur le Bassin parisien, le Centre, les pays de Loire, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine, il sévira l'après-midi sur tout le Sud-Ouest, le Massif Central, l'ouest de la Bourgogne, la Champagne et les Ardennes et toujours sur le bassin parisien et le centre. Au fil des heures, la pluie prendra un caractère orageux : des ondées orageuses, voire de l'orage surtout sur le relief. Ponctuellement, sur le relief, ces orages pourront être assez forts, il y aura des rafales de vent.

Après la pluie, le temps deviendra plus variable sur le Nord-Ouest, de la Bretagne et de la Vendée au Nord. Mais le ciel restera chargé, il fera frais, il y aura des averses, le vent d'ouest sera assez fort près de la Manche.

La moitié est du pays connaîtra une belle matinée, souvent claire. Mais au cours de la journée les nuages élevés, qui voileront le ciel jusqu'à le couvrir le soir, annonceront l'aggravation de la nuit suivante ou de la journée de lundi. Seules les Alpes, la Provence et la Corse garderont un ciel dégagé toute la journée.

Les températures : les minimales seront souvent proches de 15 °C ; localement 18 °C près de la Manche, 19 °C près de la Méditerranée. Dans l'intérieur, il fera parfois 12 °C dans le Sud-Ouest et le Massif Central, dans l'Est et le Centre-Est.

Les températures maximales : souvent à la hausse, 23 à 27 °C le plus souvent, 26 à 30 °C sur le quart sud-est. Mais il ne fera que 17 à 23 °C sur le quart nord-ouest.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-08-1988 à 6 heures TU et le 27-08-1988 à 6 heures TU — le 27-08-1988

FRANCE			
AJACCIO	25	14	D
BIARRITZ	24	15	D
BORDEAUX	26	14	D
BOURGES	22	12	D
BREST	18	15	P
CAEN	20	17	N
CHERBOURG	17	16	C
CLERMONT-FERR.	24	12	D
DIJON	17	12	N
GRENOBLE St-M-H	24	11	D
LILLE	17	15	P
LIMOGES	21	13	D
LYON	22	13	D
MARSEILLE-MAR.	27	14	D
NANCY	17	13	P
NANTES	20	11	D
NICE	25	19	D
PARIS-MONTS.	18	17	C
PAU	25	13	D
PERPIGNAN	29	15	D
RENNES	20	15	P
ST-ETIENNE	23	12	D
STRASBOURG	17	14	P
TOURS	22	11	B
TOULOUSE	25	12	D
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER			
ALGER	31	17	D
AMSTERDAM	18	10	P
ATHÈNES	32	23	D
BANGKOK	30	26	P
BARCELONE	27	17	D
BELGRADE	22	11	D
BERLIN	17	11	A
BRUXELLES	18	15	P
LE CAIRE	35	23	D
COPENHAGUE	18	10	D
DAKAR	29	24	O
DELHI	34	25	D
DJERBA	30	22	N
GENÈVE	20	12	D
HONGKONG	32	27	N
ISTANBUL	28	20	N
JÉRUSALEM	29	18	B
LISBONNE	34	17	N
LONDRES	19	17	P
LOS ANGELES	28	19	D
LUXEMBOURG	14	12	P
MADRID	36	16	D
MARRAKECH	44	24	D
MEXICO	25	12	B
MILAN	25	13	D
MONTRÉAL	24	14	D
MOSCOU	27	16	A
NAIROBI	22	15	C
NEW-YORK	30	21	A
OSLO	16	11	C
PALMA-DE-MAL.	29	17	D
PÉKIN	27	18	C
RIO-DE-JANEIRO	27	20	D
ROME	27	16	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	19	7	C
SYDNEY	19	11	N
TOKYO	28	25	A
TUNIS	32	21	D
VARSOVIE	17	7	D
VENISE	22	14	D
VIENNE	19	12	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4818

HORIZONTALEMENT

I. Endroit où il est possible de voir de très nombreuses représentations. Il fallait avoir de la veine pour en venir à bout. – II. On y trouve des couteaux et des tranchoirs. Abritent des habitués du « train ». – III. Permet de travailler sur des tableaux de maître. Source de changement. Dans le fond, elle est utile. – IV. Fait tourner la tête. Ne meurt qu'après une très longue existence. Assurent une alimentation. – V. Fait place nette. Victime du feu. Conjonction. – VI. Ce *n'est pas* le chapeau qu'il voulut faire porter. Qui a donc conduit à se mettre à l'ouvrage. Telle que l'on a peut-être trop tiré *sur la corde*. – VII. Sur lesquelles peuvent avoir lieu des manœuvres. Un homme qui s'intéresse à ceux qui sont sur le départ. – VIII. Utile pour monter. Moyen d'empêcher le vol. Quelque chose de révoltant. – IX. Pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. A de quoi percer. Ne fit pas appel à la réflexion. – X. Croît sous les tropiques. Possessif. Nom commun. – XI. Pour ceux qui ont un rôle à jouer. Un homme qui sut se mettre au courant. Réfléchi. – XII. Voit revenir bien plus qu'il n'a laissé partir. Collectionnait certaines pièces. – XIII. Est fort utile aux gens du voyage. Résultent d'une multiplication. Pronom. – XIV. Participe. Vide son sac. Amène parfois à essuyer les plâtres. – XV. Qui est peut-être dans un club. Sont à prendre avec des pincettes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II						■								■	
III						■				■					
IV			■				■							■	
V				■									■		
VI							■				■				
VII		■						■							
VIII							■					■			■
IX					■				■					■	
X	■						■			■					
XI						■							■		
XII		■								■					
XIII				■							■			■	
XIV			■					■							■
XV		■							■						

VERTICALEMENT

1. Est sans utilité pour celui qui a perdu la boule. Fait consommer de nombreux canards. – 2. Ne saurait plaire à ceux qui n'aiment pas ce qui est de mauvais goût. Apparaît avant de paraître. Se complaît à ne rien faire. – 3. Facilite grandement la tâche. Un homme qui a l'habitude *de faire des touches*. – 4. *Souvent* sous la tête ou parfois sur l'œil. Se suivent mais ne se ressemblent pas. Sont doublés en dépassant. – 5. Susceptible de mener à l'épuisement. Font un travail de chien. – 6. Colle à la peau. Fait jouer cartes sur table. – 7. Interjection. Indispensables à ceux qui ont des yeux d'aigle. – 8. Avec lui, mieux vaut prendre le large. De quoi faire un travail à *l'œil*. – 9. *Fait la récolte. Tels qu*'on n'a pas forcément envie de passer la main. – 10. Lieu de « sorties ». Fait des fleurs. Pile renversée. – 11. Est appelé à perdre des plumes. Fait la police. Il faut aller de l'avant pour en venir à bout. – 12. Quand on prend des vessies pour des lanternes. Sont très fades parce qu'entièrement sans sel. – 13. Susceptibles d'être mal digérés parce que trop épicés. Remplit des chopes. Utile à certaines formations. – 14. A été bien récompensé de ses efforts. A droite sur la carte. Préposition. – 15. Est plutôt sombre. Est contenu dans un bidon.

Solution du problème n° 4817

Horizontalement

I. Manchot. – II. Ecole. Rhô. – III. Lemercier. – IV. Or. Scie. – V. *Mer. Roi*. – VI. *Haltère*. – VII. Nausée. Er. – VIII. Elme. Tuée. – IX. Siestes. – X. Réer. – XI. Aï. Missel.

Verticalement

1. Mélomanes. – 2. Acéré. Alibi. – 3. Nom. Rhume. – 4. Clés. Ases. – 5. Hercule. Tri. – 6. Ci. Tétées. – 7. Trière. Usés. – 8. Hé ! Orée. Ré. – 9. Portières.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Mme Roger ROBBE,
39110 Salins-les-Bains,

est heureuse d'annoncer la naissance de son arrière-petite-fille

Marion FOULONNEAU,

le 17 juillet 1988, chez
Jean-Christophe et Emmanuelle,
à Gruissan (11430).

et celle de sa petite-fille,

Juesie ROBBE,

le 8 août 1988, chez
Paul et Marie-Jo,
à Frontignan (34110).

– M. et Mme Pierre PORCHERON,
Martine et Jean-Pierre ANDRÉO,
Jean-Christophe et Sébastien
ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël, Simon.

Marseille le 24 août 1988.

Mariages

– M. et Mme Maurice GUILLOU,
M. et Mme Joseph BIAGGI,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Laurence et Pierre-Louis,

qui sera célébré le samedi 3 septembre 1988, à 16 heures, en l'église Saint-Jacques de Châtellerault.

La tour Savary,
Colombiers,
86490 Beaumont.
247, avenue du Prado,
13008 Marseille.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 28 AOUT

« La peinture italienne au Louvre », 10 h 30, 36, quai du Louvre (Pierre-Yves Jaslet).

« Rodin et Camille Claudel », 11 heures, musée Rodin, 77, rue de Varenne (Christine Merle).

« *Riches heures du vieux Montmartre* », 14 h 15, sortie métro Abbesses (Isabelle Hauller).

« *Les jardins du Palais-Royal* », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Dominique Fleuriot).

« Hôtels et passages du quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, fontaine Saint-Michel (Pierre-Yves Jaslet).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Christine Merle).

Décès

– *« Ma vie c'est le Christ qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi. »*

Galate II, 20.

Le cardinal Lustiger,
archevêque de Paris,
Le supérieur
Et les prêtres de la Maison Marie-Thérèse,
Le directeur
Et le personnel de la Maison Marie-Thérèse,
M. et Mme Patrick Jouaret
et leur fils,
La famille Laborie,
Parents et alliés,

font part du rappel à Dieu du

Père Maurice COULY,
ancien vicaire à Notre-Dame de Paris,
ancien aumônier
du cour Saint-Louis-en-l'Isle,

décédé le 24 août 1988.

Les obsèques auront lieu le lundi 29 août 1988, à 16 heures, en la chapelle de la Maison Marie-Thérèse, 92, avenue Denfert-Rochereau, Paris-14e.

– Ses enfants,
Jean Dolto,
dit Carlos,
et sa femme Michèle,
Grégoire Dolto,
architecte naval,
et sa femme Véronique Chatenay-Dolto,
Le docteur Catherine Dolto-Tolitch
et son mari Ranko Tolitch,
ses petits-enfants
Nicolas et Sophie,
Les familles Marette, Oemichen,
Antoinette et Robert Huot,
Colette Percheminier,
Ses amis
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Françoise DOLTO,
née Marette,

survenu dans sa quatre-vingtième année, le 25 août 1988, parmi les siens, à son domicile parisien, dans la paix de Dieu.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 30 août 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

260, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

(Lire page 6 et *le Monde* du 27 août.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

M. Aimé GALLAY,
ancien directeur Développement
de SIKA,
président de SMAPP 2,
vice-président du Syndicat national
des joints et façades,

survenu le 25 août 1988.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e, le mardi 30 août, à 8 h 30.

101, rue de Tolbiac,
75013 Paris.
11, *rue* Vigier,
91600 Savigny-sur-Orge.

– Paris. Los Angeles.

Mme Françoise Gluck,
M. et Mme Otto Neuman,
Le docteur et Mme Tom Neuman
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Ronald Neuman
et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. François GLUCK,

survenu le 24 août 1988.

L'inhumation aura lieu le mardi 30 août, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Pas de couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Kulika, M. Riglet,
Mme Jeannine Riglet,
Marie-Hélène, Fabienne, Stéphane,
Patrice, Marine et Julien,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice RIGLET,
ingénieur conseil,

survenu le 18 août 1988, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 23 août 1988.

– Les familles Zrikem, Bernadet, Descousse
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise ZRIKEM,

à l'âge de quarante-deux ans.

Les obsèques auront lieu à Rabat (Maroc), le 31 août 1988.

Tél. : 212-7-555-73.

Communication

En multipliant les accords internationaux

RFI complète son tour du monde

Accord avec la Chine, percée au Canada dans le sillage de TV5, vente de programmes... RFI tente de compenser, par des échanges d'émetteurs et des accords de programmation, des moyens qui n'augmentent pas au rythme de sa production.

Dans le monde des radios ondes courtes, celui des radios internationales comme la VOA américaine, la BBC anglaise ou la Deutsche Welle, le jargon veut qu'on *« tire »* des émissions vers des *« cibles »*, les longueurs d'ondes utilisées étant choisies au mieux pour profiter des rebonds de l'onde courte. Pour tenir son rang dans ce concert au vocabulaire guerrier, Radio France Internationale a besoin de munitions et d'emplacements de tir. Côté munitions, le volume horaire d'émissions en douze langues a doublé depuis 1983, malgré un effectif qui stagne depuis 1985 à 430 personnes. Côté emplacements, aucune nouvelle implantation d'émetteur ondes courtes n'a été décidée depuis 1979, le dernier des vingt-cinq émetteurs qu'exploite TDF ayant été livré récemment...

C'est pourquoi RFI multiplie les initiatives selon deux axes : mieux couvrir le globe en ondes courtes, grâce aux échanges d'émetteurs avec d'autres radios internationales, *et trouver là où c'est nécessaire* – principalement dans les pays développés – des solutions de rechange à l'onde courte, comme la diffusion par satellite et réseaux câblés, ou la syndication, c'est-à-dire la fourniture de programmes clés en main à d'autres radios.

Grâce à la première méthode, RFI va en 1989 émettre douze heures par jour vers l'Asie, et augmentera en conséquence sa couverture de la région dans ses journaux. Après l'accord d'échange d'émetteurs avec le Japon (*le Monde* du 17 juillet), RFI vient en effet de conclure un accord similaire avec la Chine, qui devrait *entrer en vigueur en novembre. Les* Chinois pourront émettre à partir de France trois heures vers les pays de l'Est, et trois heures vers l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale *depuis la Guyane française. En* échange, à partir d'installations chinoises, RFI émettra chaque jour, en français, deux heures vers l'Inde, une heure vers la Birmanie et les pays voisins, une heure vers l'Australie et *la Nouvelle-Zélande*, et deux heures vers le Vietnam. Cette dernière *« cible »*, pour parler le jargon des radios, sera d'ailleurs couverte en ondes moyennes, les plus *écoutées au Vietnam*, et à partir de puissants émetteurs à la frontière sino-vietnamienne. La présence francophone en Asie du Sud-Est sera donc nettement améliorée. D'autant plus que les émetteurs japonais que RFI échange avec la NHK (pour une durée portée bientôt à six heures par jour) se révèlent plus efficaces que prévu. Les trois heures d'émissions envisagées pour la région de Pékin sont ainsi très audibles dans toute la Corée du Sud ; et les trois heures destinées à la péninsule indochinoise sont aussi captées à Taiwan, dans le sud de la Chine, et jusqu'à Manille ou Djakarta.

L'accord avec la Chine – qui renoue des relations radiophoniques interrompues en 1986 – prévoit aussi des échanges de personnel, et l'envoi de programmes pour l'heure *d'émission quotidienne en français* de la radio populaire centrale.

Vive le satellite et le câble

Mais l'action de RFI ne se limite pas à l'onde courte. La radio propose aussi tout ou partie de son service mondial aux diffuseurs étrangers *qui le souhaitent. Un des réseaux* câblés de Tokyo va ainsi reprendre le service mondial en français. Et RFI va confectionner un progamme spécifique d'une demi-heure d'informations européennes, *qui sera repris* sur le réseau de radios FM Japan que bâtissent les deux grands quotidiens *Asahi Shimbum* et *Yomiuri*, alliés aux grands magasins Seibu. *Première étape : la station de Tokyo* J-Wave.

La même politique de reprise du signal s'applique en Amérique du Nord. Le 14 septembre, RFI doit *signer deux accords au Canada*. Le premier prévoit que le service mondial de RFI soit véhiculé sur les mêmes satellites que la chaîne de télévision TV5 Canada, qui lance *ses émissions en septembre.* RFI pourra donc proposer son programme à tous les réseaux câblés du Canada, et ultérieurement des Etats-Unis.

Par ailleurs, RFI va conclure avec Télémédia, le principal groupe de radio privé du Québec, un accord d'exclusivité. A raison d'une demi-heure par jour, les stations de Télémédia *pourront ainsi reprendre* dans leurs programmes (en FM et ondes moyennes) des éléments sonores issus de RFI. Ces deux actions seront appuyées par une campagne de publicité au Canada, indiquant les nouveaux modes de réception de RFI, qui est aussi une *« première »* pour la radio internationale.

Plus au sud, RFI a passé un accord avec le réseau de radios universitaires américaines Scola. Huit heures quotidiennes en français (qui passeront à 24 heures en janvier) sont ainsi captables dans trois cents universités américaines. Après une période de test dans la région de Washington, les réseaux câblés de C-SPAN devraient aussi reprendre RFI. Enfin, la station souhaite développer la *« syndication »* de programmes aux Etats-Unis, c'est-à-dire la vente d'émissions clés en *mains*, comme c'est déjà le cas avec le *« Report from France »* diffusé sur soixante radios.

Reste l'Europe. Candidate aux canaux radios du satellite TDF1, RFI estime qu'on ne peut oublier les auditeurs non francophones, et propose donc ses huit heures quotidiennes d'émissions en langues européennes. Mais elle veut aussi utiliser son expérience des auditoires étrangers (vocabulaire choisi, explications poussées, débit lent...) pour confectionner un programme européen d'information en langue française. Un programme adapté aux nouveaux auditeurs du satellite... ou aux stations étrangères qui souhaiteraient *reprendre cette nouvelle* source sonore.

Tous ces substituts à l'onde courte ont l'avantage d'être relativement peu coûteux. Mais ils ne pourront se développer continuellement si l'intendance ne suit pas. Effectifs comme matériel, l'utilisation des ressources est déjà bien souvent « en butée », au maximum de ses possibilités. Pour une radio qui n'émet pas vers la France, les soutiens – politiques et financiers – sont difficiles à mobiliser. En attendant mieux, *« nécessité fait loi »*, et RFI continue à prospecter les partenaires aux quatre coins du globe. Ou même de l'Hexagone, puisque RFI va coproduire avec l'ADRI (Association pour le développement des relations intercommunautaires) un nouveau magazine télévisé de vingt minutes. A *« cadence lente et information claire »*, ce magazine sera diffusé en France dans les émissions « Mosaïques » sur FR 3, et vendu à l'étranger.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

ARCHITECTURE

Dessus et dessous de la capitale

PHOTOS MARTINE VOYEUX

Paris troglodyte

PARCOURIR Paris, c'est inévitablement rencontrer le Paris souterrain. La logique foncière, associée à celle des flux de circulation, permet généralement de sentir, presque de mesurer, la taille, l'importance et la richesse d'une métropole, à l'affleurement répété du sous-sol : plaques d'égouts, escaliers et « portes » d'un métro, bouches d'aération, passages souterrains de toutes sortes, à l'usage des trains, des navires, des voitures, quelquefois des piétons. Un contre-exemple nous viendra facilement de Los Angeles. Mais d'autres villes, au Canada, vont jusqu'à ériger en principe le système de la « doublure » souterraine. A Paris, cela ne relève plus du principe, ni de la stratégie, c'est un mythe depuis qu'au douzième siècle la ville a commencé à dévorer le terrain sur lequel elle s'édifiait, créant un immense réseau de carrières (1).

Les carrières, dont une petite partie recevra à partir de 1786 les fameuses catacombes, trop-plein des cimetières parisiens, auront été, et restent parfois, le souci de tout constructeur parisien. Mansart en fait déjà l'expérience au Val-de-Grâce, monument dont l'aventure souterraine répond avec tact à l'élégance des superstructures. Mais il n'est pas un immeuble, pas un édifice parisien qui n'ait eu à compter avec cette affaire de gruyère, sous la houlette de l'Inspection générale des carrières. Même le métro, cet autre réseau souterrain, aura affaire à elles.

Il faut une sacrée dose de poésie pour se rappeler d'où vient tout le calcaire qui, jusqu'au début du vingtième siècle, est la marque de l'architecture noble ou bourgeoise dans la capitale française. D'autant que l'habitude est bien ancrée de composer avec le sous-sol : le métro ou le RER se sont substitués à la « doublure de Paris », comme les habitants ont, un temps, appelé le réseau des carrières. Le métro, le RER et aussi toutes ces voies express tour à tour couvertes ou reprenant un peu d'air à la ville, et dont on ne sait si elles participent du sous-sol, ou bien si elles avalent Paris à leur tour, comme pour venger les carrières. On veut couvrir le périphérique, on couvre déjà les voies ferrées de la gare Montparnasse dont l'espace aérien a été confié aux soins de financiers japonais. Toute la Défense « repose » sur une dalle. Le Grand Louvre, lui-même, a accepté de se laisser enterrer, et le seul élément qui en dépasse, sa verrière en forme de pyramide, provoque l'indignation d'un public trop bien habitué à sa condition de troglodyte. C'est encore dans ce contexte qu'un zeste d'humour permettra bien sûr de replacer l'histoire des colonnes de Buren et de leurs rivières souterraines.

Les grands axes, comme la perspective du Louvre à la Défense (*le Monde* daté 8-9 août) ; ses monuments et son tissu, comme le montre l'insertion hasardeuse de l'Opéra Bastille (*le Monde* daté 15-16 août) ; ses limites, comme les souligne cruellement le périphérique (*le Monde* daté 21-22 août), enfin *l'interpénétration du sous-sol et de la surface*, sont quelques-unes des dimensions de Paris. C'est sur ces dimensions et sur quelques autres que se jouera, après les destructions et les constructions aberrantes des années 50 à 70, l'avenir architectural de Paris. Aux responsables de la ville, il faudra aussi beaucoup de « dimensions » dans les années à venir pour que cet avenir-là ne soit pas un deuxième « Paris perdu ».

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Sur l'histoire des carrières de Paris, on lira utilement le numéro 4 de la revue *Lithiques*, paru en 1987 et consacré aux « Pierres de Paris » (Ed. Créaphis).

Spectacles

théâtre

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et votc... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 15 h et 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30, dim. 17 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : *21 h, dim. 15 h 30.*

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. 16 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : *18 h et 21 h.*

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 18 h 30. La Voce, sam. 20 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). La Folie des farces : 15 h, dim. (dernière) 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 18 h et 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h.

Les concerts

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Antoine Lazennec, Stéphanie Lecomte. 16 h 30, dim. Hautbois, harpe. Œuvres de Bach, Mozart, Rossini, Donizetti. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. C. Mundinger, H. Lashner, S. Lang, M. Schneps. 20 h, sam. Clarinette, hautbois, violons. L. Martin (alto), P. Gunter (cello). Œuvres de Mozart. Entrée libre.

Oxford Girl's Choir. 18 h, dim. E. Granger (harpe). Œuvres de Brahms, Fauré, Pott. Entrée libre.

Samedi 27 - Dimanche 28 août

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Akiko Ebi. 21 h, sam., 17 h, dim. Piano. Œuvres de Debussy, Chopin. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-83). Hervé Morin. 16 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach, Tournemire, Vierne, Duruflé. Entrée Libre.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Paris. 21 h, sam. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. 17 h, dim. C. Schneider (mandoline), G. Abiton (guitare. Œuvres de Vivaldi, Mozart. Dans le cardre du Festival musique en l'Ile.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, 16 h, dim. Pianos. E. Conquer (violon), E. Watelle (cello). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Joseph Kobl. 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Reger, Hindemith, Kropfreiter. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Trompettes de Paris. 21 h, dim. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

Ars Antiqua de Paris. 19 h 15, sam ; 21 h, sam. Joseph Sage (contre-ténor). Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VILLEMIN. Pavillon chromatique. 15 h, sam., dim. Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Le Prince étudiant (1927), de Ernst Lubitsch, 15 h ; l'Etrange Incident (1943, v.o.), de William Wellman, 17 h ; Toubib ou not Toubib (1954, v.o.s.t.f.), de Ralph Thomas, 19 h ; l'Aurore (1927), de F.W. Murnau, 21 h.

DIMANCHE

Folies de femmes (1921), d'Erich von Stroheim, 15 h ; le Testament du docteur Mabuse (1933, v.o.), de Fritz Lang, 17 h ; Simon and Laura (1955, v.o.), de Muriel Box, 19 h 15 ; Sœurs de Gion (1936, v.o.), de Kenji Mizoguchi, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Si vous avez manqué le début : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Paris, Mai 68 : Trente-Trois Jours en Mai (1970) de F. Chardeaux, Camarades (1969) de Marin Karmitz, 14 h 30 ; Paris-banlieue : Versailles (1967) de A. Lamorisse, Si Versailles m'était conté... (1953) de Sacha Guitry, 16 h 30 ; Paris la nuit (1956) de Jacques Baratier et J. Valère ; Bande annonce : Judex (1963) de G. Franju, la Première Nuit (1958) de Georges Franju, Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 18 h 30 ; la Troisième République : Entr'acte (1924) de René Clair, Bande annonce : Quartet, les Années folles (1960) de Mirea Alexandresco et Henry Torrent, *20 h 30.*

DIMANCHE

Si vous avez manqué le début : Paris-banlieue : Un dimanche à Colombes (1971) de P. Willemiln, Smash en direct (1961) de L'Equipe des caméras associées, Orly sur Seine (1962) de P. Zimmer, Une partie de campagne (1936-1946) de Jean Renoir, 14 h 30 ; la Troisième République : la Rue de la Gaîté (1963) de Drot, Quartet (1981) de James Ivory, 16 h 30 ; la Troisième République : A la Varenne (1933), la Belle équipe (1936) de Julien Duvivier, *16 h 30 ; Paris-banlieue : Antoine chante* les élucubrations (1966) de A. Brunet, Aubervilliers (1945) de E. Lotar, la Ville bidon (1975) de Jacques Baratier, 20 h 30.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU SOLEIL D'OR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (.

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BLUE-JEAN COP (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLD STEEL (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : *Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).*

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POLTERGEIST III (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMERICAN CHICANO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

CERTAINS *L'AIMENT CHAUD* (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr., v.f.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

EVE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MANIAC COP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA PEUR (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 22 h.

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 12 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) 21 h 35.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 21 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 40.

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 17 h.

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SALO, OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 10.

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) 11 h 50.

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *14 h.*

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 19 h.

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h 10.

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 18 h 45, 20 h 30, 22 h 15, 0 h.

LES FILMS NOUVEAUX

BAD TASTE. (*) Film néo-zélandais de Peter Jackson, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BORIS GODOUNOV. *Film soviétique de Serguei Bondartchouk, v.o. :* Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

HECTOR. Film belge de Stijn Coninx : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOMEBOY. Film américain de Michael Seresin, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT ITALIENNE. Film italien de Carlo Mazzacurati, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

QUELQUES JOURS AVEC MOI. Film français de Claude Sautet : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SALAAM BOMBAY ! Film indo-français de Mira Nair, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN PRINCE A NEW YORK. Film américain de John Landis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

REPÈRES

Chômeurs indemnisés

+ 0,8 % en juillet

Le nombre de chômeurs et préretraités indemnisés a augmenté de 0,8 % en juillet, en données corrigées des variations saisonnières. Selon les statistiques mensuelles de l'UNEDIC, 2 117 200 personnes recevaient une allocation le 31 juillet contre 2 130 800 le 30 juin, soit une baisse de 0,4 % en chiffres bruts, mais une augmentation de 0,8 % en données corrigées (en un an, la baisse est de 1,1 %). Elles se répartissaient ainsi : 1 698 800 demandeurs d'emploi étaient indemnisés (+ 2,4 % en un an), dont 1 248 000 dans le cadre de l'assurance-chômage (+ 2 % en un an), 164 000 en allocation d'insertion pour les jeunes n'ayant jamais travaillé (– 6,5 % en un an) et 286 800 en allocation de solidarité spécifique (+ 10,1 % en un an). Ces deux dernières catégories sont financées par l'Etat. On comptait 404 200 préretraités (– 15,3 % en un an). Enfin, 14 200 personnes recevaient une allocation alors qu'elles étaient en formation.

Commerce international

Un fonds japonais de promotion des importations

Toujours à la recherche de dispositifs permettant de réduire ses gigantesques excédents commerciaux, le Japon va engager une initiative originale. Le ministère nippon du commerce et de l'industrie, le fameux MITI, a annoncé, vendredi 26 août, à Tokyo, son intention de créer un fonds spécial destiné à promouvoir les importations.

Selon ce projet, les importateurs dont le capital n'excède par 500 millions de yens (20 millions de francs) seront autorisés à déposer leurs fonds au ministère, ceux-ci étant exemptés de taxes sur les intérêts. Les revenus de ces dépôts seront utilisés pour acheter des produits étrangers. – *(AFP.)*

Prix à la consommation

Stabilité en août en RFA

Les prix à la consommation en RFA sont restés stables en août par rapport à juillet, a indiqué vendredi 26 août l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden, sur la base de données provisoires. En un an (août 1988 par rapport à août 1987), le taux d'inflation s'est établi à 1,1 % en août, contre 1 % en juillet. Le gouvernement fédéral prévoit pour l'ensemble de l'année 1988 une hausse des prix de 1 %. – *(AFP).*

SOCIAL

L'amélioration de l'emploi au premier semestre

L'UNEDIC plus optimiste que l'INSEE

UNEDIC qui rit, INSEE qui pleure ? Les effectifs salariés continuent-ils à augmenter au rythme élevé du début de l'année ? Les calculs de l'INSEE pour le deuxième trimestre font apparaître une décélération : + 0,1 % après + 0,3 % pour le premier trimestre (*le Monde* du 27 août), ce qui au total représenterait cinquante-deux mille emplois créés au premier semestre. Au même moment, l'UNEDIC, organisme qui coiffe l'assurance-chômage, dans un communiqué quasi victorieux, fait apparaître une croissance record : au premier semestre, les effectifs, dans les entreprises cotisant à l'assurance chômage (secteur privé), ont augmenté de 1 % au total (0,5 % sur chaque trimestre) en données corrigées des variations saisonnières (1,8 % en *données brutes*).

Ce chiffre, *« provisoire »*, est, souligne l'UNEDIC, le plus élevé constaté sur un premier semestre – et sur un semestre en général – depuis que l'UNEDIC procède à des calculs trimestriels systématiques, c'est-à-dire depuis 1977 ! Le résultat le plus proche est celui atteint au premier semestre 1987 (+ 0,75 %).

De son côté, l'INSEE vient, à la suite de sa dernière enquête annuelle sur l'emploi effectuée en mars, de réviser en baisse (de un à cinq dixièmes de point) les taux de chômage mensuels (au sens du Bureau international du travail) depuis mars 1987 (1). *« L'évolution de l'emploi depuis le début de 1987*, soulignent les statisticiens, *apparaît plus favorable que celle retenue jusque-là. »*

Ces résultats différents mettent en évidence les incertitudes actuelles, à la fois sur le passé récent et sur l'avenir proche. Les divergences sur la croissance de l'emploi salarié entre l'UNEDIC et l'INSEE s'expliquent en partie par la différence de champs sur lesquels portent les enquêtes. L'INSEE, travaillant sur l'enquête trimestrielle du ministère des affaires sociales, ne prend en compte que le secteur marchand non agricole, mais inclut en revanche les entreprises nationales et le secteur public de la santé qui ne cotisent pas à l'UNEDIC.

Plus important encore, le développement des formes nouvelles d'emploi (intérim, contrats à durée déterminée, temps partiel, etc.), rend les évolutions d'autant plus difficiles à saisir que les outils statistiques sont mal adaptés aux petites entreprises.

Cela renforce la perplexité sur l'avenir : peut-on être optimiste et affirmer que la croissance des emplois affichée par l'UNEDIC va se poursuivre au même rythme au second semestre ? En 1987, la croissance s'était accélérée au deuxième trimestre, passant de 0,2 % à 0,5 %, mais était retombée ensuite à 0,2 %, puis 0,1 %, sur les trimestres suivants.

G. H.

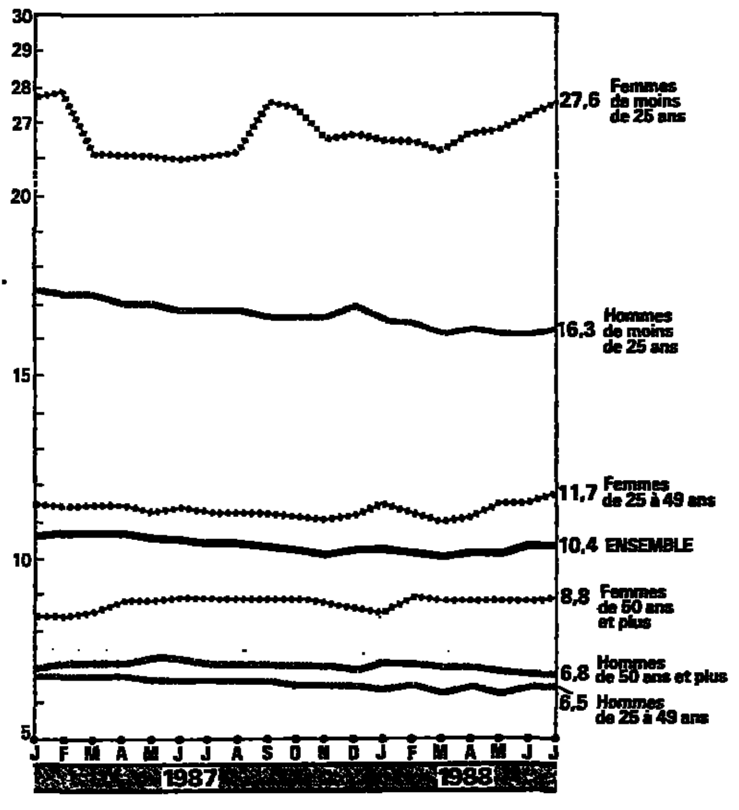
(1) Pour l'année 1988, en particulier, les taux s'établissent à 10,3 % en janvier, 10,2 % en février, 10,1 % en mars et avril, 10,2 % en mai et juin.

Le chômage des hommes et des femmes

Les taux de chômage par sexe et par tranche d'âge, tels qu'ils viennent d'être révisés par l'INSEE, font apparaître l'effet du traitement social et la diversité des situations et des évolutions. Les hommes jeunes (moins de vingt-cinq ans) et surtout les femmes (principalement les moins de vingt-cinq ans) forment les catégories exposées, par opposition aux hommes de plus de vingt-cinq ans et aux femmes de cinquante ans et plus. Par exemple, le taux de chômage des femmes de moins de vingt-cinq ans dépasse 26 % et celui des hommes du même âge 16 %.

Depuis janvier 1987, les taux de chômage des hommes et des femmes de vingt-cinq à quarante-neuf ans ont très faiblement baissé, avant mars 1988 pour les femmes, après pour les hommes. Pour les plus de quarante-neuf ans, la stabilité est encore plus nette, malgré une baisse récente très ténue pour les hommes.

La baisse a touché essentiellement les hommes et les femmes de moins de vingt-cinq ans, que les mesures prises ont visés. Mais ces mesures ont davantage profité aux hommes qu'aux femmes. Pour les premiers, la baisse des taux, plus lente, a été continue (de 17,4 % en janvier 1987, on est revenu à 16,1 % en juin 1988) ; pour les secondes, elle a été plus rapide (de 27,7 % en janvier 1987, on est redescendu à 26 % en juin 1987) mais le gain ne s'est pas maintenu.



Source : INSEE

AFFAIRES

Electrolux joue le marché mondial et gagne

Electrolux a annoncé, le mercredi 24 août à Stockholm, des résultats semestriels contrastés : hausse de 20 % du profit avant impôts mais croissance de seulement 9 % des ventes. Ces chiffres, publiés moins d'une semaine après l'annonce de la fusion Whirlpool-Philips (*le Monde* du 20 août), illustrent clairement la stratégie du – désormais – numéro deux du secteur : approche mondiale des marchés et diversification dans des secteurs dérivés.

Le chiffre d'affaires d'Electrolux au premier semestre atteint 36,071 milliards de couronnes suédoises (autant en francs) contre 33,219 milliards au premier semestre 1987. Cette croissance de 9 % tranche avec la moyenne annuelle de + 21 % enregistrée par le groupe depuis cinq ans, essentiellement imputable à la multiplication des acquisitions d'Electrolux.

De White Consolidated aux Etats-Unis à la division électroménager du britannique Thorn-Emi en passant par le leader italien Zanussi, la firme suédoise a acheté quelque 30 sociétés depuis dix ans. Et, si les grosses opérations semblent devoir se raréfier, le mouvement continue : Electrolux mène en ce moment une OPA en Espagne pour acquérir une société d'importance stratégique, Unitad Hermetica, fabricant de compresseurs pour « produits blancs » (750 millions de francs de chiffre d'affaires). Dans ce même pays, Electrolux a pris en février dernier le contrôle de deux entreprises catalanes, Corber et Domar, pesant environ 1 milliard de francs de chiffre d'affaires sur les marchés des appareils de cuisson et de lavage.

Cette fringale d'achats correspond à une vision mondiale des marchés de l'électroménager. Il n'est bien entendu pas question pour Electrolux de tenter de vendre les mêmes produits dans ses trois zones commerciales phares (Japon, Etats-Unis, Europe), mais bien plutôt de lancer, sur des créneaux particuliers, des produits pouvant bénéficier d'économies d'échelle appréciable. C'est la stratégie qui lui a réussi sur le marché des aspirateurs, où elle parvient à occuper 7 % du très fermé marché japonais. Elle compte bien poursuivre avec des produits spécifiques comme les fours à micro-ondes, les machines à laver et les congélateurs. Sa nouvelle filiale américaine White Consolidated envoie ses fours à micro-ondes, *via* la Grande-Bretagne, vers le marché européen. Et deux usines fabriquent pour l'Europe entière des machines à laver : à chargement frontal (fabrication italienne), à chargement par le haut (fabrication française). L'usine Arthur Martin de Revin construit ainsi quelque quarante modèles qu'elle vend dans treize pays sous neuf marques.

Restructuration lourde

Présent dans quarante pays, Electrolux, *s'il est leader européen et* numéro deux mondial, n'est que rarement leader national. Ses quarante-deux marques bénéficient d'une stratégie différenciée : certaines sont destinées à n'être vendues que dans un pays, d'autres dans une zone particulière et d'autres enfin (comme Electrolux, Zanussi ou Frigidaire) ont une vocation internationale.

Suivant la stratégie d'autres leaders mondiaux (L'Oréal, par exemple), Electrolux cherche à tenirdes segments de marché précis plutôt qu'à devenir leader sur tous les segments. Cette politique conduit la firme à investir lourdement, depuis le début des années 80, dans la restructuration de ses outils de production et dans une organisation alliant une certaine décentralisation de marketing à de forts principes généraux de gestion. Les stocks dans le monde entier sont gérés selon les directives du siège social mondial et les crédits clients, par exemple, obéissent à des lois très strictes. Financièrement, cette stratégie obtient pour l'instant des résultats variables : Electrolux, selon les analystes, n'est pas bénéficiaire en France ou en Grande-Bretagne, alors qu'il dégage des profits en Italie après une restructuration très dure.

Globalement le premier semestre, pour la firme, s'est soldé par un bénéfice mondial avant impôts de 1,8 milliard de couronnes contre 1,5 au premier semestre 1987. Cette progression de 20 % est supérieure à celle enregistrée pour l'année 1987 (3,06 milliards de couronnes, + 12 %).

Baisse de l'électroménager

Les résultats semestriels illustrent un autre phénomène propre à la société : la diminution continue de la part de l'électroménager grand public dans ses activités. Dépassant 61 % du chiffre d'affaires en 1986, ces produits ne représentent que 55 % au premier semestre 1988. Plus frappant, c'est le secteur d'activité d'Electrolux qui connaît la croissance la plus faible (+ 3 %), phénomène dû en grande partie à la stagnation des ventes sur le marché américain qui touche également les ventes du grand concurrent Whirlpool.

C'est le secteur des appareils pour collectivités, cuisines de restaurant et gros matériels (9 % des ventes et 25 % de croissance), qui montre maintenant le plus de dynamisme. On a là un des paris d'avenir d'Electrolux : la consommation alimentaire hors foyer se développant partout plus vite que celle au foyer, le marché des appareils professionnels est en forte progression. Electrolux complète donc, ici aussi, la gamme de ses produits et ses implantations géographiques. Ce sont des acquisitions souvent moins spectaculaires que celles de Zanussi mais l'achat en juillet dernier du fabricant italien Alfactec ou celui, en mai, du cinquième constructeur français de cuisines professionnelles, Lobry, à Nice, s'intègrent parfaitement dans la poussée d'Electrolux sur ce front.

Autre créneau mondial sur lequel le Suédois fait de gros efforts : celui des matériels de jardinage et d'outillage forestier. La firme est déjà numéro un mondial sur le marché des tronçonneuses, avec sa marque Husqvana, et cherche de nouvelles occasions. En 1986, elle a ainsi acquis la division *« matériel d'extérieur »* du britannique Emerson Electric (Poulan-Weed Eater) et en mai dernier elle a tenté – sans succès – une OPA sur le fabricant de tondeuses du Tennessee, Murray.

Les dirigeants d'Electrolux, confrontés maintenant à un géant de leur taille (Whirlpool-Philips) en plus des leaders nationaux, s'attendent à de nouveaux regroupements mondiaux. L'intérêt que porte le numéro un américain, General Electric, aux activités d'électo-ménager, ravivé par son acquisition de Roper, laisse présager de futures attaques. Les trois groupes mondiaux (plus Matsushita) devraient alors faire la preuve, face aux marques nationales (Hotpoint en Grande-Bretagne, Thomson-Brandt en France...), que leur vision mondiale des marchés est un passage obligé.

DIDIER POURQUERY.

● **PRÉCISION.** – Dans nos premières éditions d'hier (*le Monde* du 27 août), des problèmes techniques de composition ont rendu incompréhensible une partie de l'article « Le retour aux égoïsmes nationaux ». A la place des troisième et quatrième paragraphes de la deuxième colonne, il fallait lire : *« Un an après, la situation est certes différente. Sur le marché des changes, le dollar était « baissier ». Aujourd'hui, il est « haussier ». Sur le marché des actions (hormis Tokyo), les cours ont retrouvé des niveaux plus raisonnables que ceux de l'été 1987. Ces différences s'estompent devant une réalité qui fait peur : le retour des égoïsmes nationaux, dont la guerre des taux est la traduction directe. Un peu partout, ce sont les préoccupations internes qui ont repris le dessus. Et dans des économies aussi interdépendantes que les nôtres, cela ne va pas sans risques. »*

Le travail devrait reprendre lundi

Accord sur le chantier de la « dalle Montparnasse »

Après la signature vendredi 26 août d'un protocole d'accord entre la direction du groupement d'intérêt économique (GIE) « couverture Montparnasse » et les représentants des ouvriers en grève, les travaux devraient reprendre lundi 29 août sur le chantier de la future gare parisienne du TGV Atlantique, après dix semaines d'interruption. Les négociations entamées mercredi 24 août, après le retour du médiateur, M. Jean-Pierre Mignot, auront permis de débloquer la situation. Elles aboutissent à des résultats assez avantageux pour la majorité des 117 salariés du GIE en grève depuis le 20 juin (*le Monde* du 25 août).

Ceux-ci réclamaient une augmentation de salaire de 1 000 F, un treizième mois et des indemnités de grands déplacements, pour aligner leur situation sur celle des 300 autres ouvriers du chantier employés par les six grandes entreprises (Bouygues, Chagnaud, Chantiers modernes, Dumez, GTM, et Nord France) titulaires du contrat de construction de la gare du TGV Atlantique, à la tête du GIE.

Les salaires seront relevés de 600 F. En guise de treizième mois, les ouvriers concernés toucheront des primes de 500 F fin 1988, 2 000 F fin 1989 et 1 000 F en avril 1990, date prévue de l'achèvement du chantier. Enfin les ouvriers qui pourront justifier d'une résidence hors région parisienne auront le choix entre l'intégration dans la société Dumez, qui leur accordera alors ces indemnités, et un déménagement qui sera remboursé par le GIE.

En outre, les ouvriers ont obtenu une prime de reprise du travail de *5 500 F. Ils recevront aussi une prime* d'objectif de 1 500 F le 30 novembre 1988 pour 8 000 mètres cubes de béton coulé et de 3 000 F un an plus tard pour une production de 34 000 mètres cubes de béton.

ETRANGER

Un rapport de l'OCDE sur le Danemark

Un « remarquable » assainissement des finances publiques

Les Danois ont réussi, en cinq ans, à mener à bien nombre des objectifs de leur programme de stabilisation, la réalisation la plus spectaculaire étant l'assainissement des finances publiques dont le déficit a fait place à un excédent, indique l'OCDE dans son dernier rapport annuel consacré au Danemark. Ce retournement de situation budgétaire jugé *« remarquable »*, n'a *« pas d'équivalent dans les autres pays »* de la zone OCDE et représente un effort équivalent à environ 12,5 % du produit intérieur brut.

Si le chômage et l'inflation ont, eux aussi, baissé, la balance des paiements courants s'est dégradée, reflet d'une moindre compétitivité. Le poids de la dette extérieure, 272 milliards de couronnes (environ 244 milliards de francs) reste très lourd, de 40 % du PIB.

Le commerce extérieur danois s'est ressenti de la hausse des importations provoquée par l'accroissement de la demande des consommateurs mais aussi par la poussée des investissements. A l'exportation, les Danois ont en outre été gênés par la hausse des salaires et les retombées de l'appréciation de la monnaie. Si l'on ajoute à ce phénomène l'augmentation des paiements d'intérêts sur la dette externe, le déficit de la balance des paiements courants devrait se maintenir, selon les auteurs du rapport, autour de 16 à 18 milliards de couronnes. Aussi les experts du château de la Muette plaident-ils en faveur du maintien de l'austérité, tant sur le plan monétaire que budgétaire ou salarial.

Cette austérité se traduira cette année par une croissance zéro et l'an prochain par une expansion très faible (+ 0,6 % du produit intérieur brut selon les prévisions de l'OCDE). Elle risque de provoquer, à terme, une dégradation de l'emploi. Le chômage, ramené de 9 % à 7,9 % en 1987, pourrait remonter à 8,5 % cette année et 9,1 % en 1989. Des niveaux très supérieurs à la moyenne des autres pays scandinaves.

Le FMI crée un nouveau mécanisme d'assistance financière pour les pays du tiers-monde

Le Fonds monétaire international (FMI) vient de créer un mécanisme de financement compensatoire et de prévoyance destiné à protéger des *« chocs extérieurs »* – comme une hausse brutale des taux d'intérêt – les réformes économiques mises en œuvre dans les pays en voie de développement.

Ce nouvel instrument financier, dont le principe a été adopté au printemps dernier par le Comité intérimaire du fonds, doit permettre à un état de tirer 40 % de sa quote-part pour compenser une baisse de ses exportations ou un choc extérieur et 17 % de sa quote-part pour faire face à une hausse brutale des prix des céréales. Un pays peut, en outre, obtenir un prêt supplémentaire, représentant 25 % de sa quote-part, pour l'une de ces trois raisons. Il pourra enfin tirer jusqu'à 105 % de sa quote-part s'il fait face à deux des trois situations prévues et jusqu'à 122 % si les trois se cumulent. Dans l'hypothèse ou sa balance des paiements est bonne sans tenir compte des effets d'une baisse des exportations ou du prix excessif des céréales, un pays ne pourra tirer au-delà de 83 % de sa quote-part.

La création de cette facilité intervient après la décision récente du FMI de renforcer le mécanisme d'accès élargi à ses ressources, dont le Chili a bénéficié en recevant un prêt supplémentaire d'environ 96 millions de dollars.

TRANSPORTS

Les accidents de la route

Juillet a été le mois le plus meurtrier depuis 1986

LYON
de notre bureau régional

M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports, qui assistait, vendredi 26 août à Lyon, à des opérations de contrôle renforcé, a dressé un bilan particulièrement négatif de la sécurité routière pour le mois de juillet. Pour la première fois depuis 1986, le nombre des morts sur la route a dépassé le millier, avec mille quatre-vingt-sept tués, soit 14,5 % de plus qu'en 1987.

M. Sarre a donc estimé nécessaire de maintenir, pendant ce week-end de grands retours, les dispositions prises cet été. Il voudrait susciter une *« prise de conscience collective »* de la gravité du problème, sous peine d'avoir à déplorer *« onze mille cinq cents morts à la fin de l'année »*.

Le renforcement des contrôles routiers mis en place au début de l'été pour réduire le nombre des accidents n'a guère ému les conducteurs de passage sur la nationale 7 où s'est rendu M. Sarre en compagnie du préfet du Rhône et d'un membre permanent de la commission de suspension des permis de conduire.

« Avez-vous entendu parler des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière ? a demandé M. Sarre à un automobiliste surpris par un contrôle de gendarmerie à 134 km/h sur une route nationale où la vitesse est limitée à 80 km/h.

– *Oui.*

– *Et cela ne vous a pas incité à freiner ?*

– *Non...* »

Au carrefour de Lentilly, un village particulièrement meurtrier sur la route de Roanne, où les excès de vitesse font deux accidents chaque semaine, les gendarmes ont constaté soixante infractions en deux heures. Huit conducteurs ont été déférés devant le « tribunal volant » institué là pendant vingt minutes, qui a retiré immédiatement trois permis.

Beaucoup d'automobilistes refusaient d'admettre le danger de la vitesse. *« Quand on maîtrise son véhicule, on peut conduire vite et bien : les pilotes de course en font la preuve »*, protestait un conducteur récalcitrant. Pourtant, la vitesse entre en ligne de compte dans neuf accidents sur dix ; avec l'alcoolisme et l'absence de ceinture de sécurité, elle est largement responsable des chiffres alarmants du mois de juillet.

R. Ri.

Économie

ÉNERGIE

Le pétrole à moins de 15 dollars

Après plusieurs semaines de quasi-stabilité à un niveau déjà faible les cours du pétrole brut ont de nouveau vivement baissé depuis jeudi 25 août, passant en dessous de la barre des 15 dollards par baril, à 14,70 dollars pour le « brent » britannique et à 13,16 dollars pour le « dubaï » du Golfe.

Ce nouvel accès de faiblesse a été provoqué par la publication d'estimations sur le niveau de production au mois d'août, lesquelles montrent que l'OPEP *a porté son rythme* d'extraction au-delà de 20 millions de barils/jour, pour la première fois depuis 1986. Selon plusieurs sociétés spécialisées (Petro-Logistics et Petroleum Economist), l'Arabie saoudite aurait dépassé son quota de 10 % environ au cours du mois et les Emirats arabes unis auraient produit quelque 1,7 million de barils/jour, soit presque deux fois leur quota (900 000 barils/jours).

Autre motif d'inquiétude pour les opérateurs : les difficultés rencontrées par le secrétaire général de l'OPEP pour ramener les divers pays membres à la raison et faire rentrer l'Irak dans le rang. Le docteur Subroto, qui, après avoir visité tous les producteurs d'Amérique latine, vient d'entamer une tournée dans le golfe Arabo-Persique souhaite en effet convaincre l'Iran et l'Irak d'accepter le même quota (2,3 millions de barils/jour), ce qui aurait pour effet de réduire le rythme d'extraction de Bagdad, jusqu'ici exclu des accords de limitation. Mais le vice-ministre iranien du pétrole a indiqué, jeudi 25 août, que l'Iran refusait *a priori* cette solution. De plus, l'attitude des Emirats arabes unis, principaux fauteurs de troubles depuis l'été, montre que les engagements de modération pris à la fin du mois de juillet par l'émir n'étaient que des formules de politesse.

Le marché, qui avait beaucoup espéré de l'arrêt des combats entre l'Irak et l'Iran, commence donc à s'inquiéter sérieusement de la surproduction et de l'état des stocks.

Levée partielle de l'embargo pétrolier

L'administration contrôlera tous les échanges avec l'Iran

Les compagnies pétrolières devaient recevoir, lundi 29 août, une lettre du ministère de l'industrie précisant les modalités de l'assouplissement de l'embargo pétrolier contre l'Iran décidé au début de la semaine dernière par le premier ministre (*le Monde* du 24 août). Selon les dispositions arrêtées par un comité interministériel vendredi 26 août, la levée de l'embargo initialement imposée en août 1987 ne sera que très partielle. Il ne sera conclu aucun accord d'Etat à Etat. Seules seront autorisées par dérogation et au coup par coup les importations de pétrole iranien correspondant à des opérations de troc – pétrole contre biens divers, notamment agro-alimentaires. Chacune de ces opérations sera soumise à une autorisation préalable de l'administration, de façon à éviter un afflux trop brutal de brut iranien. Cette situation « *transitoire* », assure-t-on de source proche du gouvernement, n'autorisera donc pas les compagnies à importer librement des cargaisons iraniennes sans contrepartie et sans limites.

La décision du gouvernement devrait néanmoins permettre le déblocage très rapide d'un certain nombre de contrats tripartites – Iran, compagnies de négoce, compagnies pétrolières – dont les négociations étaient très avancées. L'Etat, tout en contrôlant étroitement, cas par cas, toutes les opérations, s'abstiendra en effet d'intervenir dans les négociations proprement dites, laissant les différentes parties s'entendre sur les quantités, les dates et les prix.

La centrale de Three Mile Island mise sous cocon pendant trente ans

La société GPU Nuclear, propriétaire de la centrale nucléaire de Three Mile Island, a proposé aux autorités la mise sous cocon pendant trente ans du réacteur nº 2, victime d'un grave accident en 1979.

Environ 99 % du combustible radioactif aura été enlevé en 1989, quand prendra fin le programme de nettoyage et de décontamination de l'unité nº 2, lancé il y a dix ans pour un coût total de 1 milliard de dollars. Mettre le réacteur sous cocon pendant trente ans permettrait une réduction de moitié de la radioactivité émise par le césium-137 encore présent dans les zones jugées trop dangereuses pour les équipes de nettoyage spécialisé.

Après la fonte partielle du réacteur en mars 1979, le bâtiment était resté hermétiquement clos pendant seize mois. En juillet 1980, la radioactivité ayant assez décru, une première inspection fut effectuée. L'accès au cœur fut possible à l'été 1982 et le déchargement du combustible a débuté en octobre 1985 (*le Monde* du 11 juin 1986). La commission de contrôle nucléaire des Etats-Unis avait autorisé la GPU Nuclear en mai 1985 à remettre en fonctionnement celui des deux réacteurs qui n'avait pas été endommagé (*le Monde* du 31 mai 1985).

● **La centrale nucléaire de Brokdorf à nouveau en activité.** – Le gouvernement fédéral ouest-allemand a ordonné, vendredi 26 août, au gouvernement du Land de Schleswig-Holstein, dans le nord du pays, de remettre en activité la centrale nucléaire de Brokdorf, qui sera à nouveau couplée au réseau national. Symbole de la lutte antinucléaire en Allemagne fédérale, celle-ci avait été arrêtée en juillet pour des contrôles de sécurité de routine. Le 16 août, le gouvernement social-démocrate (SPD) du Land, hostile à l'utilisation de l'énergie atomique, avait refusé la remise en route du réacteur tant que de nouvelles améliorations n'auraient pas été apportées dans le domaine de la sécurité (*le Monde* du 19 août 1988). – (*AFP, Reuter.*)

AGRICULTURE

La récolte française de céréales devrait progresser de 3 %

« *Bons, voire très bons* », dans le Nord (selon l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture), « *mauvais voire catastrophiques* » dans certains départements du Sud (selon l'Association générale des producteurs de blé), les rendements céréaliers en France pour l'année 1988 devraient porter la récolte de grains à 54 millions de tonnes, en progression de 3 % sur celle de 1987 (52,5 millions de tonnes) et de 4 % sur la moyenne quinquennale 1982-1986 (51,9 millions de tonnes). Le rendement à l'hectare devrait atteindre en moyenne 58 quintaux, un niveau proche du record de 59,8 quintaux à l'hectare enregistré en 1984.

Dans le détail, le service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'agriculture évalue à 27,356 millions de tonnes (+ 6,6 %) la récolte de blé tendre. Une fois les moissons achevées, le total pourrait approcher 28 millions de tonnes. La production de maïs devrait elle aussi progresser de 6 % pour approcher les 13 millions de tonnes. Les récoltes d'orge et de tournesols diminueront en revanche de 3 % et 8 % pour s'établir respectivement à 10,1 et 2,4 millions de tonnes. La production du colza devrait baisser de 9 % et atteindre 2,44 millions de tonnes.

En hausse de 20 % sur 1987, la récolte de graines de soja pourrait s'élever à 252 000 tonnes. Enfin, la production de pommes de terre devrait diminuer de 12 % en 1987 et s'établir à 4,2 millions de tonnes.

Quant aux vendages, elles devraient, selon l'Onivins (Office national interprofessionnel des vins), donner un volume de 64,7 millions d'hectolitres de vin, contre 69,439 millions d'hectolitres en 1987. Cette baisse touchera toutes les catégories, des appellations d'origine contrôlée aux vins de pays, y compris les vins doux naturels, les vins délimités de qualité supérieure et le cognac.

On apprenait par ailleurs, le 25 août, que, au cours de l'année céréalière 1987-1988, achevée le 31 juillet, les stocks de blé du Canada ont diminué de 42,3 % pour n'atteindre plus que 7,34 millions de tonnes, leur niveau le plus bas depuis 1952.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 22 au 26 août

Le choc des taux

« *LA peur n'évite pas le danger* », assure le proverbe. A force de redouter la hausse des taux, la Bourse a fini, ces derniers jours, par la rencontrer. Le choc aurait pu être brutal. Il a été relativement bien amorti à Paris, comme du reste sur la plupart des places boursières étrangères.

Il n'empêche : le marché a quand même été secoué et, en moyenne, les actions françaises se sont dépréciées de 2,8 % environ.

Cette semaine n'avait pas très bien commencé. Les ardeurs mises par le dollar à grimper avaient, dès lundi, laissé présager quelques mauvaises surprises. Mais en définitive, commencée sur une note un peu lourde, la journée se terminait sur un simple effritement (– 0,08 %). La suivante, qui coïncidait avec la fin du terme boursier, ne fut pas très brillante. Il n'y avait pourtant pas lieu de trop s'inquiéter. La communauté attendait en effet avec impatience la publication à 14 h 30 (heure de Paris) de l'indice des prix de détail américain pour juillet. L'inflation allait-elle être plus forte ? Beaucoup redoutaient une accélération de la hausse de prix, à 0,5 % ou 0,6 % en liaison avec les premiers effets de la sécheresse dans le Middle-West. Finalement, le verdict tomba, plutôt rassurant : + 0,4 %. On apprenait aussi que les commandes de biens durables pour le même mois avaient diminué de 7 % outre-Atlantique. La menace de surchauffe s'estompait un peu. Néanmoins, sur la place parisienne, les investisseurs procédèrent aux ajustements habituels de fin de mois, et la séance s'acheva sur une baisse de 1,09 %. Juste de quoi permettre à la Bourse de boucler sa cinquième liquidation gagnante de suite (+ 0,5 %). Pas de quoi fouetter un chat. Mais psychologiquement un résultat positif, si maigre soit-il, est toujours bien accueilli.

La séance de mercredi fut assez décevante. Peu convaincus du ralentissement de la croissance outre-Atlantique, les investisseurs ne se précipitèrent pas pour reprendre des positions, comme il est coutume de le faire au début d'un nouveau mois boursier. La décision de Bruxelles de relever légèrement le taux de l'escompte produisit une désagréable impression. La hausse ne dépassa pas 0,86 %. *Pressentiment ? Jeudi, sur la foi* des cambistes persuadés que la Bundesbank n'userait pas de l'arme des taux après l'annonce en RFA d'un excédent commercial record – encore un, – le marché avait repris lentement sa progression (+ 0,23 %), malgré l'aggravation du déficit commercial de ce côté du Rhin. Il fallut vite déchanter. L'annonce vers midi de la hausse du taux d'intervention de la Banque de France (+ 0,25 point) provoqua un retournement de tendance immédiat (– 0,50 %). La baisse s'accéléra quand la Banque d'Angleterre, puis la Bundesbank *prirent tour à* tour le relais. A 15 heures, elle dépassait 2 %. Mais il n'y eut pas de véritable retraite. L'indicateur instantané termina la journée à 1,45 % en dessous de son niveau précédent. A la veille du week-end, le marché n'avait pas très bonne mine (– 0,9 %). Bref, cette semaine n'a pas été pire que celle qui avait précédé le 15 août (– 3 %), et dont le triste bilan était la conséquence de la hausse du taux d'escompte américain.

Sous les lambris, tous les professionnels étaient unanimes : *la Bourse a bien résisté, d'autant mieux* même qu'elle n'a pas brillé par son activité. Si l'on exclut les échanges un peu exceptionnels enregistrés le 23 août sur CCMC (482 millions de francs), les 24 et 25 août sur la Société générale (respectivement *261 et 243 millions de francs*), pas une seule fois les transactions n'ont atteint le milliard de francs. Sur le groupe de cotation à la criée des valeurs du support, les commis ont fréquemment joué au backgammon, au tarot et au 421. C'est dire ! Or une faible activité est souvent génératrice de baisses. Le comportement de la Bourse apparaît donc assez rassurant. En d'autres temps, d'aussi mauvaises nouvelles auraient facilement provoqué 3 % à 4 % de baisse.

Des raisons objectives de se montrer relativement *confiants* existeraient-elles ? Pas vraiment. Mais le climat n'était pas mauvais sur le parquet. Un ancien agent de change qualifiait tout bonnement de « péripétie » la hausse des taux d'intérêt. « *Tout ce qui m'intéresse,* nous a-t-il confié, *est de savoir ce qu'investissent les entreprises et combien elles gagnent. De ce côté-là, je suis très satisfait.* » Le loyer de l'argent ? « *Il est encore en France en dessous de son niveau du début de l'année.* »

Cette façon un peu particulière de voir les choses, la Deutschebank la partage, semble-t-il. D'après l'enquête menée par ses soins auprès de la Société générale, de la Société d'analyse financière et Européenne-SAFE et du cabinet d'analyses Destroyat Associés, il ressort que, malgré le risque de ralentissement conjoncturel dès la fin 1988, « *l'investissement restera le pilier de la croissance jusqu'en 1989 et que la baisse de régime ne devrait en tout cas pas affecter les bénéfices des entreprises* ». A partir de là, la Deutschebank estime que « *la croissance économique en France de même que la marge de manœuvre en matière de taux devraient être favorisées par les succès observés dans le contrôle de l'évolution des prix* ». Les valeurs françaises sont donc attractives. CQFD.

C'est une opinion assez largement répandue rue Vivienne. Quelques-uns se hasardent même à parler de reprise. Le taux de report à fin août a baissé (7 1/2 % contre 8 % à fin juillet). C'est pour beaucoup un facteur de hausse, car le signe que le montant des achats à découvert, déjà peu élevé, a encore diminué. Encore que très prudents, les analystes *sur graphiques croient apercevoir la hausse*. Que ce soit à New-York ou à Paris, les moyennes mobiles se chevauchent avec une tendance des plus courtes à passer parfois au-dessus des plus longues. Les « chartists » interprètent le phénomène comme le signal d'un possible changement de cap, à la hausse.

Mais, reconnaissent-ils, il faudrait peu de chose pour que la baisse soit au rendez-vous. Si l'indice CAC revient en dessous de 350, il trouvera deux seuils de résistance, à 341 puis à 315-320. Les limites du « Dow » se situent à 1980 puis à 1900-1920. En deçà, les « chartists » refusent de se prononcer. C'est l'inconnu, peut-être, murmure-t-on, « la descente aux enfers ». Diable !

La réponse aux questions que les boursiers se *posent appartient sans doute au FED. Entre le statu quo* et l'escalade, nul ne sait encore quelle attitude la banque centrale des Etats-Unis adoptera après la hausse généralisée des taux en Europe. L'histoire, dit-on, ne se répète jamais. Mais, à cinquante-trois jours de l'anniversaire du krach, les marchés ne peuvent s'empêcher de frissonner.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	22 août	23 août	24 août	25 août	26 août
RM	*723 070*	*1 664 774*	*1 214 994*	*1 304 172*	–
Comptant					
R. et obl. .	5 230 614	9 076 121	9 702 930	9 326 651	–
Actions ..	72 403	99 700	113 381	221 971	–
Total	6 025 087	10 840 595	11 031 305	10 852 794	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	123,3	122,4	123,6	121,6	–
Etrangères	120,2	118,1	118	118,4	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance .	133,9	131,8	133,4	131,3	131
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	353,5	351,6	352,6	353,8	348,2
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40.	1 308,15	1 309,21	1 293,81	1 306,76	1 278,11

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Sté générale ..	1 561 785	627 506 045
CCMC	370 635	494 026 000
Pernod-Ricard	226 017	249 788 337
CGE	740 664	233 685 176
Suez	787 151	209 886 654
Saint-Louis ...	156 199	175 895 043
Midi	118 161	151 827 466
Peugeot	121 479	143 964 097
Perrier	141 357	132 109 462
Lafarge	72 992	97 383 422
BSN	18 233	91 159 447
Valéo	*180 741*	*89 168 268*
Paribas	212 331	85 432 670

(*) Du 18 au 25 août inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
CCMC	+ 14	Labinal	– 12,3
Alspi	+ 12,4	Arjomari	– 10,2
Salomon	+ 12,1	Ingenico	– 9,8
Lebon	+ 6,4	Cie Bancaire ...	– 9,2
Darty	+ 6,3	Cetelem	– 8,9
Bis	+ 6,1	Euralrance ...	– 8,6
Majorette	+ 5,9	Eurotunnel ...	– 8,6
Télémécanique	+ 5	Bafip	– 6,9
La Hénin	+ 4,9	Compt. Entr. ..	– 6,9
Berger	+ 4,6	Olida	– 6,8
La Redoute ...	+ 3,7	Caraud	– 6,7
Bel	+ 3,6	Alcatel	– 6,5
Pernod-Ricard .	+ 3,6	*Esso*	– 6,5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 août 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	102,55	101,15	100,05	–
+ bas	102,40	101	99,95	–
Dernier	102,50	101,15	99,95	–
Compensation	102,50	101,10	100	99,10

Nombre de contrats : 48 414.

● **Baisse des bénéfices de Jaguar.** – Jaguar a annoncé une baisse de plus de la moitié de ses bénéfices avant impôts au cours du premier semestre à 22,5 millions de livres (247,5 millions de francs), contre 45,7 millions de livres. Cette chute s'explique pour l'essentiel par la faiblesse du dollar, qui a contraint le constructeur britannique de voitures de luxe à réduire ses marges sur le marché américain, lequel absorbe la moitié de ses ventes.

● **Année record pour Toyota.** – Le constructeur automobile Toyota affiche un chiffre d'affaires record de 6 691,3 milliards de yens (32 milliards de francs), en hausse de 11 % pour son exercice fiscal annuel clos le 30 juin. Le bénéfice d'exploitation est en progression de 48,6 %.

● **Lancel et Fred s'associent.** – Lancel va entrer dans le capital de la société Fred (joaillerie) à hauteur de 10 %. Un accord sera en outre signé entre les deux partenaires qui aboutira à la création d'une filiale commune dont le capital sera réparti en parts égales. Cette société sera spécialisée dans la distribution et créera des synergies entre les deux groupes puisque Fred est bien implanté aux Etats-Unis et Lancel en Asie.

Fred a réalisé un chiffre d'affaires de 360 millions de francs en 1987. Chez Lancel, le montant des ventes atteint 575 millions de francs. Cet accord n'est qu'une étape pour le maroquinier, qui cherche d'autres partenaires.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 19 août	Cours 26 août
Or fin (kilo en barre) ...	88 900	88 250
– (kilo en lingot) ...	89 000	88 750
Pièce française (20 fr.) .	511	506
● Pièce française (10 fr.)	360	375
Pièce suisse (20 fr.) ...	547	528
Pièce latine (20 fr.)	509	506
● Pièce tunisienne (20 fr.)	513	510
Souverain	648	642
● Souverain Elisabeth II ..	647	645
● Demi-souverain	394	400
Pièce de 20 dollars	3 100	3 100
– 10 dollars	1 865	1 520
● – 5 dollars	870	950
– 50 pesos	3 325	3 290
● – 20 marks	628	632
– 10 florins	530	530
● – 5 roubles ...	340	340

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Jeu égal, mais...

Les fortes turbulences monétaires n'ont pas trop affecté Wall Street. A l'écoute des bulletins de santé sur l'état de la situation économique aux Etats-Unis, le marché y a plutôt trouvé des *motifs de réconfort avec la hausse* contenue des prix de détail en juillet (+ 0,4 % au lieu des 0,5 % ou 0,6 % redoutés) et la baisse le même mois (– 7 %) des commandes de biens durables. Devant les hausses en rafales des taux d'intérêt en Europe, il a fait le dos rond et pris un peu de recul sur l'événement.

Finalement, la semaine s'est achevée sur une note soutenue. D'un vendredi à l'autre, la Bourse américaine a fait jeu *égal avec l'indice des industrielles* à 2 017,42 (contre 2 016 le 19 août). L'activité a été très maigre avec au total 586,47 millions de titres échangés contre 722,95 millions.

	Cours 19 août	Cours 26 août
Alcoa	48	50 1/4
ATT	24 5/8	25
Boeing	58 3/8	59
Chase Man. Bank ..	28 7/8	27 7/8
Du Pont de Nemours	79	80 1/8
Eastman Kodak ...	43 3/4	42 1/8
Exxon	45 1/2	46 1/4
Ford	48 3/8	48 3/8
General Electric ...	39 1/2	39 3/4
General Motors ...	72 3/4	71 7/8
Goodyear	60	59 3/8
IBM	112 1/2	112 1/4
ITT	46 1/2	47
Mobil Oil	41 7/8	43 3/8
Pfizer	51 7/8	50 3/8
Schlumberger	33 1/4	33 3/8
Texaco	45 3/4	45 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	91 1/4	88 3/4
Union Carbide	22	21 3/4
USX	27 1/2	27 1/4
Westinghouse	49 3/4	49 1/2
Xerox Corp	53 5/8	53 7/8

LONDRES

Moins 4 %

De toutes les places, Londres a été, et de loin, la plus affectée par le choc des taux. Elle a baissé de 4 %. Les mauvaises nouvelles sont, il est vrai, tombées dru : déficit commercial colossal, hausse rapide du PIB, baisse de la livre et, bien sûr, tensions sur le font des taux. Les investisseurs n'avaient pas du tout le moral et redoutaient un nouveau tour de vis sur les conditions de crédit.

Indice « FT » du 26 août : 100 valeurs, 1 770,7 (contre 1844,3) ; FT 30, 1 425,4 (contre 1 484,5) ; mines *d'or, 200,1 (contre 193,3) ; Fonds* d'Etat, 86,83 (contre 87,96).

	Cours 19 août	Cours 26 août
Beecham	477	468
Bowater	427	407
BP	250	239
Charter	366	343
Courtaulds	343	321 1/2
De Beers (*)	11 1/8	10 7/8
Free Gold (*)	7 11/16	7 11/16
Glaxo	968	938
GUS	16 7/8	16 61/64
ICI	10 3/16	992
Reuters	486	471
Shell	10 23/64	997
Unilever	455	440
Vickers	178	163
War Loan	38 11/16	38 1/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Attentisme

Devant les nuages monétaires qui s'accumulaient à l'horizon, le marché allemand s'est réfugié dans un prudent attentisme. L'annonce par la Bundesbank du relèvement d'un demi point du taux de l'escompte à 3,5 %, l'a laissé pratiquement de marbre. D'un vendredi à l'autre, les cours se sont effrités de 0,7 %.

Indice de la Commerzbank du 26 août : 1 456,1 (contre 1 467,1).

	Cours 19 août	Cours 26 août
AEG	202,50	202,50
BASF	261,80	258,60
Bayer	295	290
Commerzbank	225	224,20
Deutschebank	460	455,30
Hoechst	281,80	279,70
Karstadt	400,50	396,20
Mannesman	174,40	173
Siemens	429,50	422,50
Volkswagen	253,50	248,20

TOKYO

Secousses

La montée du loyer de l'argent en Europe a sérieusement perturbé le marché japonais, qui a été le siège de fortes secousses. Cependant, une légère reprise s'est produite au cours de la demi-séance du samedi 27 août (+ 0,4 %). D'une semaine à l'autre, le Kabuto-cho a baissé de 2 % environ.

Indices du 27 août : Nikkeï 27 678,91 (contre 28 209,42), général, 2 159,58 (contre 2 205,80).

	Cours 19 août	Cours 26 août
Akaï	609	602
Bridgestone	1 300	1 270
Canon	1 580	1 480
Fuji Bank	3 140	3 150
Honda Motors	2 290	2 110
Matsushita Electric	2 810	2 690
Mitsubishi Heavy ..	929	897
Sony Corp.	7 050	6 810
Toyota Motors	2 810	2 640

Crédits, changes, grands marchés

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Paralysie momentanée

Si une mesure était attendue, c'est bien celle d'un relèvement du taux de l'escompte en République fédérale, qui confirme l'évolution du loyer de l'argent outre-Rhin. Pourtant la décision annoncée jeudi par la Bundesbank de porter ce taux de 3 % à 3,50 % a eu sur les marchés des changes et des capitaux un impact considérable. Amplifiée par toute une série de décisions semblables à travers l'Europe, elle a favorisé par son aspect spectaculaire et savamment orchestré un affaiblissement sensible du dollar face au deutschemark et a contribué à paralyser momentanément l'activité primaire euro-obligataire.

Ce qui frappe, c'est qu'il ait fallu en passer par là pour modérer l'ardeur de la devise américaine face au deutschemark, alors que la Bundesbank avait auparavant suffisamment démontré sa volonté d'intervenir en cédant des dollars et que l'on venait de prendre connaissance de l'ampleur de l'excédent du commerce extérieur allemand en juin. Un excédent de cette taille (14,2 milliards de deutschemarks) aurait, à lui seul, en d'autres circonstances, suffi à propulser le deutschemark vers des sommets élevés.

Le débat relatif à la faiblesse des devises européennes prétendument fortes a repris en conséquence. Les *analyses se sont* multipliées, nourries par un constat que la Bundesbank faisait il y a un peu plus d'un mois. Elle évoquait alors les doutes des investisseurs allemands au sujet de la capacité de leur propre monnaie à maintenir à terme sa valeur intérieure et extérieure. Ces doutes, ajoutait la Banque centrale, se dissiperont quand les prêteurs auront pris confiance dans la politique de stabilité poursuivie en Allemagne.

Dans le même temps, on assistait au spectacle surprenant d'un franc suisse – naguère réputé pour sa vigueur – qui se dépréciait en dépit de la perspective d'un remboursement réel d'une partie de la dette de l'Etat. Pour la troisième année consécutive, la Confédération helvétique emprunte en effet moins qu'elle ne rembourse au marché des capitaux. La différence devrait se chiffrer à 1,6 milliard de francs suisses en 1988. L'Etat, qui n'a pas de dette extérieure, ne devrait pas prélever d'argent frais l'an prochain. Il serait difficile de se montrer plus vertueux en la matière.

Grâce à une étude de la banque Bruxelles-Lambert, on dispose d'une mesure précise de l'effet combiné des maigres rendements associés à ces monnaies réputées pour leur force et de leur défaillance récente. Les services de recherche de cet établissement ont examiné quelle aurait été la croissance d'un capital à compter du 1er janvier 1982 s'il avait été placé en obligations en neuf monnaies différentes, à supposer que les revenus aient été toujours réinvestis dans la même monnaie. La comparaison se fait sur une base commune exprimée en francs belges.

Les résultats sont parfois déconcertants. La performance la plus médiocre enregistrée au 31 juillet 1988 aurait été celle d'un placement en francs suisses qui ne se serait en six ans et sept mois apprécié que de 87 %. Suivraient, dans l'ordre, le deutschemark, dont le rapport total aurait été de seulement 118 %, l'ECU (125 %), le florin, la livre sterling et le dollar des Etats-Unis avec environ 130 % chacun, le franc français (133 %), le franc belge (160 % à condition d'être exonéré du précompte mobilier) et enfin le yen, vraie devise forte (185 %).

On se gardera de tirer des conclusions hâtives d'une telle comparaison, ne serait-ce qu'à cause de l'arbitraire de la date de départ ou des différences dans la liquidité des placements. Un investissement en deutschemarks est normalement plus liquide qu'un investissement en ECU, par exemple. Mais comment ne pas remarquer, sur une aussi longue période, la bonne moyenne réalisée par l'unité monétaire européenne ? Ou comment, également, ne pas rapprocher la volonté allemande de remonter le niveau de l'intérêt du fait que, globalement, ces six dernières années un placement obligataire aurait rapporté davantage en dollars qu'en deutschemarks ?

Intérêt latent pour le dollar

Les rendements des emprunts en francs français n'ont, en tout cas, pas attendu le relèvement du taux de l'escompte allemand pour progresser. La plus récente des euro-émissions en cette monnaie en témoigne bien. Lancée lundi dernier pour une des grandes banques allemandes, la Commerzbank, la nouvelle opération, d'un montant de 500 millions, inaugurait un secteur nouveau, celui des euro-obligations en francs à quatre ans. Ses conditions tiennent bien compte de la remontée des rendements des fonds d'Etat de près d'une quarantaine de points de base qui s'est produite entre le moment où le marché était au mieux de sa forme, il y a quelques semaines, et le lancement de l'opération.

Munies de coupons de 9 % et offertes au prix de 101,625 %, les obligations Commerzbank procurent un rendement brut de 8,50 %. Au pied des commissions, leur rapport est de 9 %. Cela correspondait alors à une marge de 44 points de base au-dessus du taux de référence des emprunts d'Etat. Cette marge s'est élargie ultérieurement pour atteindre 52 points vendredi. Dirigé par le Crédit lyonnais, qui s'est chargé d'en swapper le produit en fonds en dollars à taux flottant, l'emprunt a pris un bon départ, facilité par l'attrait d'un nom connu et d'un taux d'intérêt facial élevé. Mais il n'a pas pu se soustraire à l'influence négative de la fin de la semaine consécutive à la remontée des taux d'intérêt décidée jeudi en France. Sur le marché gris, les décotes enregistrées vendredi (de 2,50 % à 2,25 %) étaient nettement supérieures au total des commissions de 1,625 %.

Les eurobanques s'accordent à déceler une demande, latente mais prête à se déclarer, pour des opérations en dollars de type classique. Electricité de France a mis à profit cette situation en augmentant de 50 millions le montant de sa dernière euro-émission à sept ans et rémunérée au taux de 9,50 %, dont le montant passe ainsi à 250 millions de dollars. La tranche supplémentaire a été émise vendredi à des conditions correspondant à une marge de 40 points de base au-dessus du rendement des fonds d'Etat américains. L'opération est placée sous la direction de J.P. Morgan Securities, qui s'est également chargée d'une transaction de swap. L'emprunteur dispose finalement de fonds en dollars, mais à taux variable, à un niveau de plus d'une quarantaine de points inférieur au Libor. Cette semaine pourrait fournir une nouvelle preuve de l'attrait des prêteurs pour la devise américaine, car un autre emprunteur français de tout premier plan s'apprête à suivre l'exemple d'EDF.

CHRISTOPHE VETTER.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'Europe hausse les taux

Le retour de vacances des gouverneurs des banques centrales d'Europe était attendu avec impatience. Les marchés, peu actifs en cette période de l'année, spéculaient depuis plusieurs jours déjà sur l'attitude qu'adopterait la Bundesbank, jeudi 25 août, lors de la première réunion de son conseil après les congés et en réaction à la décision du Fed de relever, le 9 août dernier, son taux d'escompte de 6 % à 6,5 %. Les opérateurs n'ont pas été déçus. Avec une apparente unanimité, les *Banques centrales ont annoncé* chacune un relèvement de leur taux d'intervention. Dans l'incapacité de faire cavalier seul, la France, soucieuse de la *« stabilité de sa monnaie »*, selon le communiqué de la Rue de Rivoli, a dû se plier à la discipline commune. Les marchés n'en ont guère été enthousiasmés.

L'Allemagne allait-elle répondre officiellement au relèvement du taux de l'escompte américain ? Dès le début de la semaine, les taux étaient tendus sur le marché monétaire outre-Rhin, le jour le jour dépassant légèrement les 5 %, le jalon haut de la fourchette des taux d'intervention de la « Buba ». Le bas de la fourchette, le taux d'escompte, était alors à 3 %, le jalon haut, le taux lombard, à 5 %. Mardi, pourtant, l'institut d'émission continuait à alimenter le marché en liquidité à 4,25 %, son taux, inchangé, de prise en pension. Beaucoup d'opérateurs pensaient alors que la « Buba » éviterait d'annoncer un relèvement de l'un de ses taux d'intervention, de manière à ne pas provoquer les Américains en période électorale mais que la banque centrale chercherait à resserrer sa politique monétaire par d'autres moyens.

Les dirigeants de la Bundesbank en ont finalement décidé autrement. Le taux de l'escompte (le moins important des trois taux directeurs allemands) a été porté de 3 % à 3,5 %. Mais le taux de refinancement le plus significatif, celui des prises en pensions (4,25 %), n'a pas été modifié. L'objectif de cette opération est, M. Poehl l'a fermement réaffirmé lors de sa conférence de presse, de renforcer le mark vis-à-vis du dollar *(voir ci-dessus)* et de réduire ainsi les risques inflationnistes liés à une monnaie faible.

Les autres banques centrales d'Europe ayant été informées dès mercredi des intentions de la « Buba » – c'est cela la concertation internationale, – les unes après les autres ont décidé, puis annoncé, jeudi 25 août, un relèvement de leurs taux directeurs. La Banque nationale de Belgique avait pris un peu d'avance en relevant ses taux dès mercredi. Mal lui en prit. Elle dut tirer une seconde fois, vendredi, face à la faiblesse de sa monnaie vis-à-vis du mark. Les banques d'Autriche (+ 0,5 %), de Suisse (+ 0,5 %) et des Pays-Bas (+ 0,25 %) ont suivi le mouvement.

Pour des raisons propres (un déficit commercial record en juillet, une surchauffe persistante de l'économie), la Banque d'Angleterre augmentait à nouveau – et pour la huitième fois depuis juin dernier – son taux d'intervention, de 1 % cette fois, le portant à 12 %. Certains accusent les Britanniques d'être à l'origine de ces hausses en cascade des taux en Europe. En tout cas, et contrairement à ce qu'avait souhaité il y a encore quelques jours M. Pierre Bérégovoy, la France n'a pu échapper au mouvement.

La France aussi

Lors de l'appel d'offres de la Banque de France du 25 août, l'Institut d'émission annonce, par un communiqué publié à midi – un peu avant que ne fût connue la décision allemande, – le relèvement d'un quart de point de ses deux taux directeurs. Son taux sur les appels d'offres est porté de 6,75 % à 7 %, son taux de prise en pension d'effets commerciaux de cinq à dix jours de 7,50 % à 7,75 %.

Cette décision, prise en *« parfait accord »* par MM. Bérégovoy et De Larosière, le gouverneur de la Banque de France, surprend les marchés. Le ministre avait, en effet, à plusieurs reprises, souligné sa volonté de poursuivre sa politique de baisse des taux d'intérêt, déjà bien engagée depuis mai dernier.

Les circonstances amènent la France à se plier à une triste discipline. *« Après avoir noté avec satisfaction que l'écart des taux entre le franc et les autres monnaies s'était sensiblement réduit au cours des derniers mois, le ministre a souhaité*, indique le communiqué de la Rue de Rivoli, *que les taux d'intérêt pratiqués par la Banque de France soient adaptés à l'évolution de la situation monétaire internationale »*. Le niveau des taux d'intérêt français donnera d'ailleurs lieu à une petite réflexion de M. Poehl. Le président de la Bundesbank estime *« surprenant de constater que la différence entre les taux d'intérêt français et ouest-allemands était bien supérieure au différentiel d'inflation entre les deux pays »*. Sur les principaux taux de refinancement auprès de la banque centrale, par exemple, l'écart est, il est vrai, d'environ 2,7 points alors que l'écart d'inflation n'est que de 1,7 point.

Pour les opérateurs, les perspectives de baisse de taux d'intérêt en France se sont donc évanouies. Sur le marché monétaire, le taux de l'argent au jour le jour continue de tourner autour du jalon haut des taux directeurs de la Banque de France. En fin de semaine, le « JJ » était encore au-dessus de 7,75 %. Sur les marchés obligataires, les volumes d'activité restent faibles en cette fin d'été. Reconnectés aux marchés américains, ils connaissent toujours une certaine morosité. Le sentiment dominant reste à un maintien des taux aux niveaux actuels (les fonds d'Etat à dix ans exigeant une rémunération de 9,40 % contre moins de 9 % au début de l'été) avec une légère tendance à la hausse.

Sur le MATIF, les volumes de transactions sont restés modestes (plus de 50 000 lots échangés néanmoins mardi puis jeudi). Les cours ont peu changé malgré quelques petites variations lors d'événements malheureux, notamment jeudi à l'annonce du relèvement des taux directeurs français. Les différentes échéances ont perdu environ 50 centimes en une semaine.

Sur le marché primaire, malgré d'importantes liquidités disponibles, il n'y a pas eu – mis à part le placement, déjà achevé, de l'emprunt BNP – de nouvelles émissions. Pour la semaine prochaine, quelques banques sont attendues. L'adjudication d'OAT, désormais traditionnelle, le premier jeudi de chaque mois, devrait porter pour le 1er septembre sur des montants modestes (entre 6 et 8 milliards de francs), le Trésor ayant pris de l'avance dans son programme d'émission.

E. I.

LES DEVISES ET L'OR

Le mark remonte, enfin

Le mark a ravi la vedette au dollar au cours de la semaine écoulée, encore particulièrement agitée sur les marchés des changes. Des interventions imposantes des banques centrales, des déclarations fermes de quelques grands argentiers et surtout les relèvements en cascade des taux d'intérêt en Europe ont finalement eu raison du dollar : l'inexorable progression du billet vert a été stoppée. Affaibli depuis plusieurs semaines, le deutschemark a été le principal bénéficiaire d'une valse des monnaies qui a provoqué quelques perturbations entre les monnaies européennes en fin de semaine. Malgré le relèvement de un point du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre, la livre termine la semaine en baisse.

Les banques centrales ont réussi, au cours de cette dernière semaine d'août, à mettre fin à la progression du dollar. D'un vendredi à l'autre, le billet vert est même en baisse sensible par rapport aux monnaies européennes. A New-York, il est tombé de 1,8950 DM, le 19 août, à 1,8585 DM, le 26 août, une chute de 4 pfennigs en huit jours. Il a également perdu plus de 10 centimes par rapport au franc français, terminant vendredi soir à 6,31 FF (contre 6,43 FF le 19 août). En revanche, il est pratiquement resté stable face à la devise japonaise, à 133,80 yens.

Pour inverser une tendance à la hausse qui semblait inéluctable, les banques centrales ont dû utiliser de lourdes munitions. Lundi et surtout mardi, les ventes massives de dollars par les dix principales banques centrales du monde n'arrivaient encore qu'à stabiliser le billet vert à des niveaux élevés. Rien qu'au cours de la journée de mardi les banquiers centraux auraient vendu, dit-on, près de 1 milliard de dollars. En vain pratiquement.

Mercredi 24 août, l'offensive se précise et se fait plus efficace. Enfin, le dollar va baisser par rapport aux monnaies européennes. Plusieurs éléments contribuent à l'affaiblissement, encore modeste, du billet vert. Il y aura d'abord les déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, selon lesquelles la faiblesse du deutschemark est injustifiée, voire inacceptable. Il y aura ensuite la vente agressive de dollars par la « Buba ». Il y aura enfin les propos attribués par le *New-York Times* à un responsable américain, indiquant que les Etats-Unis sont défavorables à une baisse supplémentaire du dollar.

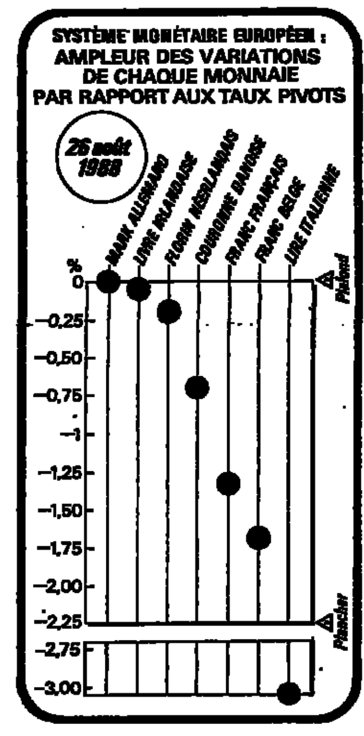
Baisse de la livre

Jeudi 25 août sera la journée décisive dans le combat entre les banques centrales et le dollar. Les informations du jour sur l'économie américaine (une croissance du PNB au cours du deuxième trimestre révisée à 3,3 %, contre 3,1 % initialement annoncée et une remontée à 5,1 % au lieu de 4,1 % du déflateur implicite du PNB, un indicateur significatif d'une reprise de l'inflation) n'ont pas affecté le billet vert. En revanche, les relèvements de taux d'intérêt en Europe *(voir ci-dessous)*, les interventions concertées de quelques banques centrales (la « Buba », la Banque nationale suisse et la Banque d'Angleterre) mais aussi et surtout peut-être les propos très fermes de M. Karl Otto Poehl, le président de la Bundesbank, provoquent un vif recul de la devise américaine, au profit essentiellement du deutschemark. Affirmant que le dollar était désormais sorti des marges de fluctuation fixées lors des accords du Louvre par les membres du G7, le patron de l'institut d'émission allemand déclare, en outre, qu'il *« ferait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter un nouvel affaiblissement du mark par rapport au dollar »*.

A la traîne depuis plusieurs mois, le mark a ainsi soudain retrouvé en fin de semaine toute sa vigueur. Conséquence inévitable de cette santé de la devise allemande, le calme relatif qui régnait jusqu'alors entre les devises du système monétaire européen s'en est trouvé un peu perturbé, sans que cela traduise le moins du monde un début de crise. Plusieurs monnaies « faibles » ont perdu un peu de poids à l'égard du mark. Ce fut le cas notamment du franc belge et de la lire italienne vendredi dans la journée. Quant au franc français, le relèvement des taux d'intérêt et le communiqué de M. Pierre Bérégovoy, rappelant *« la priorité donnée par le gouvernement à la stabilité de notre monnaie »*, lui ont permis de se maintenir à un cours à peu près stabilisé. Le mauvais résultat du commerce extérieur français (un déficit de 3,4 milliards de francs en juillet), mis en relation avec l'excédent record ouest-allemand (un solde de 14,2 milliards de deutschemarks en juin) impressionnait défavorablement les marchés, le mark terminait vendredi toujours un peu en dessous de 3,40 francs, la même parité qu'une semaine auparavant.

La livre sterling a aussi été l'une des autres vedettes, malheureuse elle, de cette semaine exceptionnellement agitée. Le déficit record de la balance commerciale britannique de 2,65 milliards de livres en juillet, annoncé jeudi 25 août, lui a porté un coup violent. L'augmentation du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre porté à 12 % lui a redonné un peu de tonus. Vendredi, la monnaie britannique soutenue par la Banque d'Angleterre terminait en baisse à 3,14 DM à Francfort (contre 3,22 DM une semaine plus tôt) et à 10,70 francs français à Paris (contre 10,92 le 19 août).

ERIK IZRAELEWICZ.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 22 AU 26 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6890	–	15,8378	63,7349	53,8068	2,5634	47,6383	0,0723
	1,6980	–	15,5521	62,6959	52,7565	2,5157	46,7298	0,0712
Paris	10,6643	6,3140	–	402,42	339,73	16,1855	300,74	4,5687
	10,9181	6,4300	–	403,13	339,22	16,1761	300,47	4,5797
Zurich	2,6500	1,5690	24,8496	–	84,4229	4,0220	74,7320	1,1353
	2,7083	1,5950	24,8056	–	84,1467	4,0126	74,5327	1,1360
Francfort	3,1390	1,8585	29,4351	118,45	–	4,7641	88,5210	1,3447
	3,2186	1,8955	29,4750	118,84	–	4,7686	88,5748	1,3501
Bruxelles	65,8879	39,01	6,1783	24,8629	209,90	–	18,5806	2,8227
	67,4955	39,75	6,1820	25,9216	209,71	–	18,5747	2,8312
Amsterdam	3,5460	2,0995	33,2513	133,81	112,96	5,3819	–	1,5191
	3,6327	2,1400	33,2815	134,17	112,90	5,3836	–	1,5242
Milan	2334,19	1382	218,88	880,81	743,61	35,4268	658,25	–
	2383,99	1404	218,35	880,25	740,78	35,3288	656,07	–
Tokyo	225,82	133,70	21,175	85,2135	71,9397	3,4273	63,6818	0,0967
	226,68	133,50	20,7621	83,6991	70,4300	3,3585	62,3832	0,0951

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 août, 4,7225 F contre 4,8165 F le vendredi 19 août.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Interrogations autour du sucre

Après avoir enregistré une pointe passagère à plus de 2 200 F par tonne en juillet à Paris, les cours du sucre blanc ont, depuis lors, nettement reculé. Le 26 août, ils s'établissaient à 1 640 F la tonne.

« Il existe sans doute encore une marge de baisse, mais peu importante », soutenait en fin de semaine un professionnel, traduisant le sentiment général. En annonçant pour 1988-1989 une production sucrière mondiale de 107,07 millions de tonnes, supérieure de près de 3 millions de tonnes à celle de 1987-1988, le courtier londonien Czarnikow a jeté un certain froid sur les Bourses de commerce. Il apparaît, en outre, que la teneur en sucre des betteraves dans la CEE est nettement plus forte (de l'ordre de 2,5 % en RFA) que celle de la campagne précédente. L'Europe des douze s'achemine vers une très bonne récolte, de l'ordre de 14 millions de tonnes, dont 4 millions de tonnes en France, contre 3,5 millions de tonnes en 1987-1988.

« Les pays dont on attendait une production moyenne vont avoir de fortes récoltes, et les gros acheteurs sont pour l'instant à l'écart du marché après l'avoir soutenu en juillet », analysait ces jours-ci un expert parisien. Les nouvelles qui avaient fait monter les cours le mois dernier – succession d'achats chinois, soviétiques et pakistanais, relèvement du quota américain d'importations de sucre, difficultés de livraison de Cuba – n'ont plus actuellement aucun effet.

Jeudi 25 août, certains évoquaient la possibilité de nouveaux achats soviétiques avant octobre, ajoutant que la Chine venait de *prendre* livraison de deux ou trois cargos de 10 000 tonnes. L'Indonésie aurait de son côté besoin de 200 000 à 500 000 tonnes de sucre blanc avant la fin de l'année. *« C'est encore loin »*, soupirait un opérateur. En remettant en cause son programme de fabrication d'éthanol, suite à la baisse prononcée des prix du pétrole, le Brésil pourrait diriger plus d'un million de tonnes de sucre, initialement destinées à la distillation, vers le marché mondial.

Après quatre ans de baisse continue des stocks de sucre, qui représentent actuellement environ 31 millions de tonnes (contre 43 millions de tonnes en 1984), le risque existe de voir les excédents grossir de nouveau. Dans l'immédiat, les négociants anticipent des tensions sur les prix qui pourraient se manifester sur le marché de New-York pour la liquidation des contrats d'octobre sur le sucre roux. Car si les stocks théoriques existent, la marchandise ne sera pas forcément disponible en temps voulu dans les lieux de livraison espérés par les acheteurs de sucre brut, la Chine et l'Union soviétique en l'occurrence. *« Certains contrats de « roux » seront honorés en blanc »*, affirmait, le 25 août, un opérateur français, soulignant que la prime du blanc sur le brut s'était considérablement réduite. Mais après cette échéance, l'arrivée d'une nouvelle récolte mondiale abondante pourrait peser sur les prix et les ramener à Paris sous la barre des 1 500 F.

Des pays comme la Chine, l'Inde, les Etats-Unis et l'URSS ont les moyens d'influencer le marché, dans un sens ou dans l'autre. La Chine, où la consommation de sucre progresse de 600 000 à 700 000 tonnes par an, va-t-elle réussir à pousser sa production et réduire du même coup ses achats ? L'Inde peut-elle, comme elle le prétend, devenir exportateur de sucre ? Une fois passés les effets de la sécheresse, Washington maintiendra-t-il encore à plus d'un million de tonnes son quota d'importations ? Va-t-on continuer en Union soviétique à distiller le sucre de betterave pour contourner les mesures de lutte contre l'alcoolisme ?

Le prix mondial est au carrefour de ces interrogations.

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 26-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 350 (+ 90) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 617 (+ 112) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	13 260 (– 240) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Oct.	1 622 (+ 12) Francs/tonne
Café (Londres) Sept.	1 010 (– 8) Livres/tonne
Cacao (New-York) Sept.	1 266 (– 55) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Sept.	390 (– 1,6) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Sept.	277,25 (– 9,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Sept.	260,70 (– 6,40) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le Monde

POLOGNE

Les pressions de tous bords s'accentuent sur le gouvernement

Le gouvernement polonais a offert, vendredi soir 26 août, de rencontrer les représentants de « *différents milieux* » à la suite du mouvement de grèves déclenché le 15 août et qui continue de paralyser trois mines de charbon, les chantiers navals et le port de Gdansk, ainsi que le port de Szczecin.

Annonçant cette initiative à la télévision, le ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, a cependant pris soin de laisser dans le vague l'identité des participants à cette table ronde et s'est donc abstenu de préciser si Lech Walesa, le président de Solidarité, y serait invité ou non.

« *J'ai été autorisé à organiser, dans de brefs délais s'il le faut, une rencontre avec les représentants de divers milieux de la société et de la classe ouvrière*, a déclaré le général Kiszczak. *Je ne pose aucune condition préalable ni sur l'ordre du jour ni sur la composition* [de la table ronde]. *Cependant, j'exclus toute possibilité de participation de gens qui rejettent l'ordre légal et constitutionnel de la République populaire de Pologne.* »

Deux questions se posent à l'examen de cette déclaration : M. Walesa et ses amis de Solidarité sont-ils considérés comme « *rejetant l'ordre légal et constitutionnel* » de la Pologne ? Et l'absence de condition préalable sur l'ordre du jour signifie-t-elle que le pouvoir est prêt à discuter du rétablissement de Solidarité, principale revendication des grévistes ?

La réponse à la première question dépend exclusivement du bon vouloir des autorités, seules à pouvoir décider qui est extrémiste ou ne l'est pas, ou à partir de quel moment on rejette l'« *ordre constitutionnel* » polonais. De toute évidence, l'ambiguïté est voulue et doit permettre au gouvernement de disposer d'une certaine marge de manœuvre tout en laissant l'opposition dans l'incertitude.

Si le chef de Solidarité a été plus d'une fois traité d'« *extrémiste* » par le pouvoir, ce qui semblerait l'exclure de la rencontre proposée par le général Kiszczak, certains représentants officiels se plaisent aussi à faire une distinction entre Lech Walesa, *personne privée*, ouvrier plein de bons sens et de bonne volonté, et ses conseillers, qui, eux, sont bel et bien des « *extrémistes opposés à l'ordre constitutionnel* » et en profitent pour le manipuler. Cette conception s'applique généralement à MM. Bronislaw Geremek, Tadeusz Mazowiecki, Adam Michnik ou Jacek Kuron.

Quant à la seconde question, c'est la principale inconnue. Toutefois, le directeur du bassin de radoub de Gdansk, également en grève, a informé le comité de grève que « *le comité central du Parti communiste et le gouvernement étaient prêts à discuter du premier point des revendications* » si les ouvriers arrêtaient la grève. Le premier point est, bien sûr, la légalisation de Solidarité.

Il est fortement douteux que le régime du général Jaruzelski soit disposé à envisager une mesure qu'il a constamment rejetée, celle du rétablissement d'un syndicat indépendant qu'il s'emploie à écraser depuis sept ans. Mais la proposition *du général Kiszczak, intervenant* après une offre de dialogue très ouverte de Lech Walesa, a été plutôt bien accueillie par les grévistes. M. Adam Michnik, l'un des idéologues de Solidarité, qui sert de relais aux grévistes à l'église Sainte-Brigitte de Gdansk, a vu là « *un premier geste réaliste vers un compromis et une entente avec les représentants authentiques de la société polonaise* ». Pour M. Michnik, la main tendue du ministre de l'intérieur ne peut s'adresser qu'à Lech Walesa et à l'organisation interdite qu'il préside, « *sans cela, ça n'aurait pas de sens* ».

Le comité central du POUP (PC polonais) a entamé ses travaux samedi matin, dans le cadre d'un plénum extraordinaire consacré à l'examen de la situation sociale, alors que pressions et critiques de la politique gouvernementale se sont singulièrement intensifiées, venant de tous les horizons.

La prise de position la plus marquante, vendredi, a été celle des évêques qui, réunis à Czestochowa, ont adressé au pouvoir une sévère mise en garde, beaucoup plus ferme que les propos tenus par le cardinal Glemp lui-même le même jour. Pour les évêques polonais, « *la cause fondamentale de la situation sociopolitique actuelle réside dans la violation des droits de l'homme et de la dignité du travail. La violation de ces droits porte atteinte à la nation tout entière et à la sécurité de l'Etat* ».

Bien que tardivement, l'Eglise catholique de Pologne est donc de nouveau entrée dans la bataille sociale, et Lech Walesa a d'ailleurs posé comme condition à une rencontre avec le pouvoir d'être accompagné par des représentants de l'Eglise. Ce début de déblocage de *la situation est intervenu après la* médiation d'un intellectuel catholique de renom, le Pr Andrzej Stelmachowski.

Mais les critiques sont venues aussi des milieux officiels. Après les syndicats officiels, certains organes de presse se sont mis à attaquer violemment la politique économique de l'actuel *gouvernement, qu'ils rendent* responsable de cette nouvelle crise. C'était par exemple le cas, vendredi, du quotidien du Comité régional du PC de Gdansk, *Glos Wybrzeza (la Voix du littoral)*. Ces attaques accentuent la pression sur le premier ministre Zbigniew Messner, dont on murmure de plus en plus à Varsovie qu'il pourrait être sacrifié, bien que proche du général Jaruzelski, au profit d'un homme plus neuf.

SYLVIE KAUFFMANN.

L'université d'été du PS

M. Pierre Mauroy propose aux socialistes un grand débat pour... 1990

L'université d'été du Parti socialiste à Sévrier, près d'Annecy (Haute-Savoie), s'est achevée, vendredi 26 août, par le discours du premier secrétaire du parti, M. Pierre Mauroy, qui s'est attaché à définir sa conception du « *rassemblement* » ou de l'« *élargissement* ». Deux termes que M. Mauroy aimerait substituer à celui de l'« *ouverture* ».

Soucieux de « *clarifier* » la situation de son parti après une période électorale marquée, selon lui, par une « *tentative de brouillage* » de la part de l'opposition et par une « *confusion* » dans l'esprit des Français sur la distinction entre gauche et droite, M. Mauroy a voulu rappeler quelques « *évidences* ». « *La France*, a-t-il souligné, *s'est donné une majorité présidentielle, et le PS constitue la force prépondérante de cette majorité.* »

M. Mauroy a annoncé qu'il allait réunir, « *dans les semaines qui viennent* », un groupe de réflexion rassemblant des socialistes « *de toutes sensibilités* », chargé de préparer pendant un an et « *dans le plus grand secret* » le socialisme « *de l'an 2000* ». L'*aggiornamento* du PS est ainsi repoussé à 1990, une année calme qui ne devrait être marquée par aucune échéance électorale.

La question de la « *nouvelle stratégie* » du PS et le refus du « *marais ou du marécage* » avaient également été au cœur du débat lancé dans la matinée par M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, qui avait ainsi abordé, devant la cinquantaine de militants réunis à Sévrier, les thèmes qu'il développera à Sabres (Landes) au cours de sa propre université d'été. Dès vendredi M. Poperen a précisé que sa composante entendait revendiquer son « *identité* ».

SÉVRIER
de notre envoyée spéciale

Si certains des militants socialistes réunis à Sévrier ignoraient encore que leur université d'été marquait officiellement la rentrée politique de leurs grands chefs, la journée de vendredi aura définitivement achevé de leur ouvrir les yeux : avec les interventions de M. Jean Poperen et de M. Pierre Mauroy, ils sont entrés de plain-pied dans la préparation des enjeux électoraux et internes au parti à venir. C'est ainsi que M. Laurent Fabius, pourtant absent, monopolisa l'attention pour cause d'interview au *Monde*.

A son tour, M. Mauroy a donc souligné que le « *grand dessein* » commun des socialistes est contenu dans la *Lettre à tous les Français* du président de la République et a rendu hommage au premier ministre, qualifiant l'accord conclu en Nouvelle-Calédonie de « *belle performance* ». Dans l'entourage du premier secrétaire, on ne se privait pas d'ajouter, avec un soupçon de fausse sagesse paternaliste, que M. Fabius devait « *apprendre à gérer le temps et à ne pas aller vite, trop vite* ».

Réagissant aussi aux propos de M. Alain Carignon, qui a offert son soutien à M. Haroun Tazieff, M. Mauroy a déclaré que le député de l'Isère agit « *en bon RPR, qui pousse son parti à gauche pour qu'il prenne la place du PS* ». Quant à M. Tazieff, « *qui n'a pas son pareil pour éteindre les volcans, là, il en a allumé un gros* », a observé en souriant M. Mauroy, qui a ajouté : « *Je connaissais déjà les Carolingiens, les Mérovingiens, voici les Carignoniens.* »

M. Mauroy s'est ensuite attaché à clarifier la situation politique, estimant que « *la majorité présidentielle, relative mais très voisine de la majorité absolue, a les moyens de gouverner* ». « *Cette majorité*, a observé M. Mauroy, *est différente de celle de 1981 : elle comprend le PC, qui, je le concède, tient sa place à sa manière* (...) *; les radicaux de gauche et les démocrates de progrès.* » Il s'est félicité que « *des personnalités aient marqué, par leur entrée, leur volonté d'élargir la majorité, en œuvrant dans le sens des orientations du président de la République* ». Inutile donc, selon lui, de rechercher un quelconque « *contrat de gouvernement* », puisque « *le seul contrat légitime, c'est celui passé par le président et le peuple, à l'occasion de l'élection présidentielle* ». Ajoutant que cette majorité reste « *ouverte* » à tous ceux qui voudraient la rejoindre, M. Mauroy s'est dit convaincu que, de relative, cette majorité deviendra bientôt absolue.

Le numéro un du PS a également fait l'éloge des premières mesures prises par le gouvernement. Sans contester la politique de rigueur, M. Mauroy a toutefois noté que « *les marges reconquises par les entreprises* » doivent être maintenant partagées avec les salariés et que le gouvernement dispose, « *au travers du secteur public, d'un outil essentiel d'orientation des salaires* ».

A l'issue du discours du premier secrétaire, certains militants laissaient entendre volontiers qu'ils étaient un peu lassés et déçus par la référence constante et quasi sacramentelle à la *Lettre à tous les Français* et le renvoi d'une véritable discussion sur la mission du Parti socialiste à un horizon 90 qui leur semble trop lointain.

Ceux-là auront peut-être touvé dans le discours de M. Jean Poperen un écho à leurs préoccupations. Soucieux de réaffirmer plus que jamais sa volonté d'ancrage à gauche pour le parti, M. Poperen a assuré que le PS vit « *à l'heure du doute* », avant d'affirmer : « *Nous n'avons nulle envie de finir noyés dans les marécages.* » Il a appelé les militants à « *cesser de courber l'échine et l'intelligence sous les fouets du conformisme du moment* ». « *Hier, nous disions rupture. Que disons-nous aujourd'hui ?* », s'est interrogé M. Poperen, qui propose au PS un nouvel « *objectif historique* » : « *Tendre à la réalisation d'une société d'équilibre, qui implique prioritairement un nouveau partage des richesses et des profits, du pouvoir, du savoir.* »

A quelques jours de sa propre université d'été, M. Poperen s'est donc montré décidé à revendiquer, lors du prochain congrès, l'identité propre de ce qui n'est encore, au sein du parti, qu'une « *composante* ».

PASCALE ROBERT-DIARD.

M. Roland Leroy et l'ouverture. – Signant l'éditorial de *l'Humanité*, datée du vendredi 26 août, M. Roland Leroy tire des déclarations faites par plusieurs responsables politiques (notamment celles de M. Rocard, sur l'existence de « *majorités de bon sens* »), la conviction d'un « *nouvel élargissement de l'ouverture à droite* ». Le directeur du quotidien communiste, rappelle que M. Marchais avait expliqué : « *nous avons dit que nous étions disponibles, lorsque la question de la constitution du gouvernement s'est trouvée posée. Ce n'est plus le problème à l'ordre du jour* ». Il ajoute : « *c'est ainsi que, pour nous, il n'est pas de plus grande responsabilité que d'être tout près des gens, de leurs soucis, de leurs difficultés, d'organiser avec eux les luttes, de proposer les solutions de notre programme et de rassembler largement, sans a priori, sans rejeter personne.* »

BIRMANIE : dans une prison proche de Rangoun

Un millier de détenus auraient été tués au cours d'une mutinerie

Les forces de l'ordre ont ouvert le feu, vendredi 26 août, contre des détenus qui s'étaient mutinés dans la prison d'Insein, aux abords de Rangoun. Selon la BBC, le nombre des morts atteindrait le millier ; d'autres sources font état de centaines de victimes. Radio-Rangoun a reconnu l'existence d'une mutinerie de plusieurs milliers de prisonniers dans cet établissement, qui en renferme environ dix mille, mais a affirmé qu'il s'agissait uniquement de *détenus de « droit commun »* et qu'il y avait seulement eu « *quelques* » blessés. La radio officielle a, par ailleurs, fait état de morts et d'évasions massives lors de mutineries dans deux autres prisons de province.

En dépit des affirmations des autorités selon lesquelles aucun prisonnier politique n'est détenu à Insein, c'est dans cette même prison qu'ont été enfermés les opposants interpellés au début du mois, comme l'ancien général Aung Gyi et les manifestants arrêtés au cours des derniers troubles. Tous ceux-ci, sauf les coupables de « *crimes graves* », soit 2 750 personnes, ont été relâchés jeudi.

Ce *nouveau recours à la violence* de la part des autorités, qui semblent perdre chaque jour un peu plus le contrôle du pays, pourrait relancer les affrontements. D'autant que l'opposition paraît s'être trouvé un porte-drapeau en la personne de Mme Aung San Suu Kyi, la fille du « *père de l'indépendance* », Aung San, assassiné en 1947. En effet, environ un demi-million de personnes se sont rassemblées vendredi *pour l'écouter autour de la* pagode du Shwedagon.

Mme Aung San Suu Kyi a appelé le régime au pouvoir, présidé depuis une semaine par M. Maung Maung, « *à se dissoudre* » en faveur d'un gouvernement de transition « *dans lequel les gens pourraient avoir confiance pour organiser des élections aussitôt que possible* ». Lançant un appel pour éviter la guerre civile, elle a ajouté : « *Personne ne doit recourir à la violence et verser le sang.* ». Elle a aussi demandé aux militaires d'être l' « *armée du peuple* ».

Agée de quarante-deux ans, Mme Aung San Suu Kyi a passé presque toute sa vie en Grande-Bretagne et elle est mariée à un universitaire anglais. Elle n'est rentrée en Birmanie qu'en février dernier et ce serait à l'initiative de sa mère qu'elle s'est lancée dans l'opposition au régime militaire. « *Le peuple birman aime beaucoup mon père*, a-t-elle déclaré à la télévision britannique, *et je crois qu'il est prêt à me soutenir parce que je suis la fille de mon père.* ».

D'autres opposants ont également pris position contre le régime. Peu après sa libération, M. Aung Gyi s'est adressé à plusieurs centaines de milliers de personnes réunies autour de son domicile. Il leur a affirmé que M. Maung Maung démissionnerait et serait remplacé par un gouvernement intérimaire acceptable pour tous « *dans les trois jours* ». Mais sa modération semble avoir déçu une partie de l'opposition. Le général Tin U, ancien ministre de la défense démis de ses fonctions par le général Ne Win et emprisonné pendant quatre ans, a lancé un appel en *faveur d'un gouvernement intérimaire* de « *patriotes bien connus* » afin d'éviter l'anarchie.

Enfin, selon certaines informations parvenues à Bangkok, plusieurs dirigeants birmans s'apprêteraient à s'enfuir à l'étranger. Deux avions seraient prêts à les emmener. – *(AFP, AP, UPI.)*

● **RÉPUBLIQUE D'IRLANDE : Un membre présumé de l'IRA extradé vers l'Ulster.** – Un membre présumé de l'IRA (Armée républicaine *irlandaise*), Robert Russell, a été extradé samedi matin 27 août vers l'Ulster après avoir purgé une peine de trois ans de prison en République d'Irlande, a-t-on appris de sources officielles à Dublin et à Belfast.

De violentes bagarres entre plusieurs centaines de manifestants du Sinn Fein (branche politique de l'IRA) et les policiers ont éclaté à Dublin, lorsque le convoi a quitté la prison Mountjoy, et à son arrivée à la frontière. Russell a ensuite été rapidement transporté par hélicoptère vers Belfast.

Agé de trente ans, originaire de Belfast, Robert Russell s'était échappé en 1983 de la prison de Maze, près de Belfast, où il purgeait une peine de vingt ans de prison pour tentative de meurtre contre un policier. – *(AFP.)*

RFA

Vive émotion après la découverte d'un réseau d'espionnage

Bonn *(AFP)*. – L'arrestation d'un ancien sergent de l'armée américaine en Allemagne, accusé d'espionnage au profit de l'Est, a provoqué une vive émotion en RFA, où reste présent le souvenir de l'affaire Guillaume, qui provoqua la chute du chancelier Brandt en 1974.

Clyde Lee Conrad, quarante et un ans, est soupçonné d'avoir transmis durant dix ans d'importants secrets militaires américains et de l'OTAN à Moscou *via* les services de renseignements hongrois, notamment sous forme de microfilms. Il a été arrêté, le 19 août, tandis que trois complices suédois, originaires des pays de l'Est, étaient interpellés mardi en Suède (*le Monde* du 27 août).

Parmi ces microfilms « top-secret », qui gagnaient l'URSS *via* Stockholm ou Vienne puis Budapest, figurent la liste des implantations de missiles en RFA, les plans de protection des oléoducs et ceux de mobilisation, a affirmé, vendredi, le quotidien populaire *Bild*.

Le gouvernement se refusait, vendredi, à tout commentaire. Le procureur fédéral Kurt Rebmann parle toutefois déjà d'une « *affaire particulièrement grave* ».

Pour prix de ses services, l'espion présumé aurait touché 2 millions de deutschemarks (environ 6,6 millions de francs), de quoi améliorer sa retraite mensuelle de 1 500 deutschemarks, selon *Bild*.

En 1985, le sergent Conrad, marié à une Allemande et père d'un enfant, a pris sa retraite en RFA. Mais il n'a pas cessé ses activités, ayant recruté un soldat américain pour entretenir le filon. Le sort de ce dernier reste inconnu mais on sait que Conrad lui aurait versé 45 000 deutschemarks. Le dernier contact connu entre Conrad et son *officier traitant* remonte à juillet 1988, à Vienne, en Autriche.

Le numéro du « Monde » daté 27 août 1988 a été tiré à 483 596 exemplaires

A C D E F G H

Le conflit angolo-namibien

Les négociations reprendront le 5 septembre

Brazzaville *(AFP)*. – La conférence quadripartite de Brazzaville sur l'Angola et la Namibie a été suspendue tard vendredi 26 août et reprendra ses travaux le 5 septembre, a annoncé, dans la nuit du 27 août, un communiqué officiel. Cette suspension doit permettre aux représentants des parties en présence d'avoir de nouvelles consultations avec leurs gouvernements.

Les discussions de Brazzaville ont été « *sérieuses, détaillées et constructives* », ajoute le communiqué. « *Les délégations ont échangé leurs vues et leurs analyses qui pourraient faciliter la solution des sujets demeurant en suspens. Ils ont ensuite accepté de se rencontrer à nouveau pendant la semaine du 5 septembre à Brazzaville.* »

Le communiqué précise que durant les négociations, « *les termes d'un calendrier pour le redéploiement au nord et le rappel étalé et total des troupes cubaines, qui doivent être agréés entre les gouvernement* », cubain et angolais, « *ont été examinés aussi bien que d'autres questions relatives à un règlement du conflit* ».

Cette « *suspension* » de la conférence de Brazzaville témoigne des difficultés rencontrées dans le règlement global, estiment les observateurs. Cette réunion, la cinquième réunissant l'Angola, Cuba, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, s'était ouverte mercredi dans la capitale congolaise.

Société britannique d'études de marché

AGB Research est convoitée par Maxwell

La société Pergamon PFS, qui fait partie du groupe britannique de M. Robert Maxwell, a annoncé détenir 14,9 % du premier cabinet d'études de marché britannique, AGB Research, et est en négociations pour en prendre le contrôle complet. Cette offensive de M. Maxwell intervient au moment où les actionnaires d'AGB Research doivent approuver l'entrée dans leur société, à hauteur de 30 %, du groupe publicitaire et de courtage MAI, qui céderait en échange à AGB une filiale américaine. L'annonce intervient surtout après une série de revers subis par AGB, notamment aux Etats-Unis.

Parmi ses activités, AGB exerce en effet celle de sondeur d'audience télévisée. C'est elle qui exploite les systèmes d'audimétrie en Grande-Bretagne et en Italie, avec les matériels qu'elle a développé. En 1985, AGB décidait d'attaquer le marché américain de la mesure d'audience, sur lequel règne en maître la société AC Nielsen.

Une perte de 500 millions de francs

Mais les sondages d'AGB n'ont pas réussi à gagner la confiance – et surtout les abonnements – des médias et des publicitaires américains. Aussi AGB annonçait-elle il y a un mois la « suspension » de ses *activités de mesure d'audience* aux Etats-Unis, en ayant perdu près de 500 millions de francs sur le dernier exercice. Si l'on ajoute à cet échec une tentative infructueuse pour s'implanter en France (où Médiamétrie a préféré les systèmes de ses concurrents Secodip et Audimédia), la situation *devenait critique pour AGB. D'où* l'accord en préparation avec MAI, et la vente par AGB de deux filiales de moindre importance, dans l'édition et l'organisation de salons. La capitalisation boursière d'AGB est d'environ 890 millions de francs.

M. C. I.

Pluies torrentielles au Sahel

Des pluies torrentielles se sont abattues, vendredi 26 août, sur les régions habituellement arides du Sahel, alourdissant le bilan des inondations qui sévissent depuis quinze jours dans cette région et ont fait une centaine de morts et deux millions de sans-abri. Les pluies ont balayé les récoltes, les maisons, et même un barrage, allant de la côte *atlantique du Sénégal* aux rives du Nil bleu sur une bande de 5 000 kilomètres. Les pays les plus touchés sont le Soudan et le nord du Nigéria. Les tempêtes ont également ravagé le nord du Cameroun, faisant une dizaine de morts et un millier de sans-abri, selon les responsables du pays. – *(Reuter.)*